

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)
BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT (BCR)



CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT
(RGPH5)



RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DU RGPH5
THÈME : SITUATION DES JEUNES

Rédigé par : Soumaïla TRAORE, Statisticien-Démographe, DNPD

Décembre 2024

R
G
P
H
5

2
0
2
2

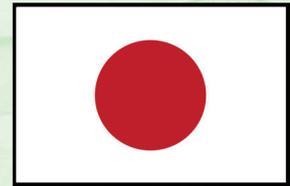
LES PARTENAIRES DU RGPH5



Allemagne



Banque Mondiale



Japon



Norvège



PARIS21



Pays-Bas



Suède



Suisse



UNFPA



UNICEF

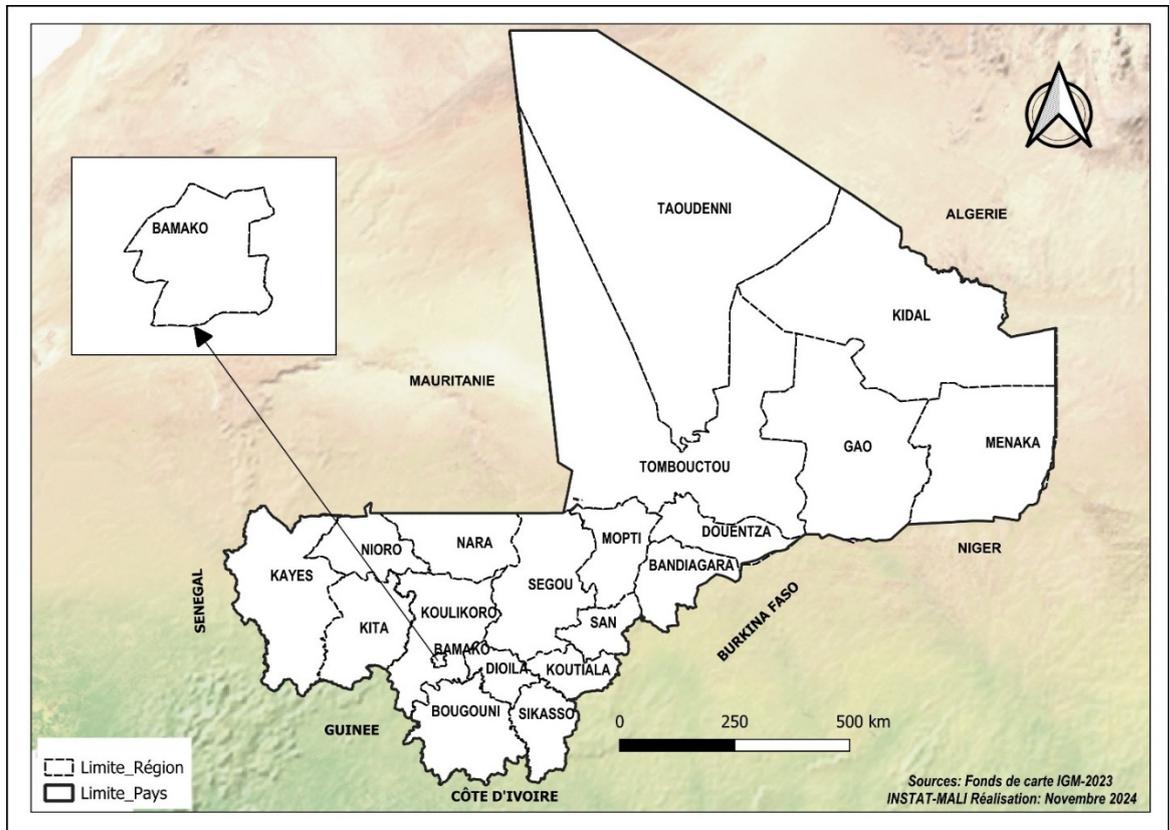


UNHCR



USAID

CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI



DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BCR	Bureau Central du Recensement
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CDE	Convention sur les Droits des Enfant
CPS	Cellule de Planification Statistique
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDM	Energie du Mali
INSTAT	Institut National de la Statistique
MICS	Enquête par Grappe et à Indicateurs Multiples
OIT	Organisation Internationale du Travail
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ODD	Objectif de Développement Durable
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UA	Union Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation

TABLE DES MATIERES

CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI	I
DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS	II
LISTE DES TABLEAUX.....	VII
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES	XII
LISTE DES GRAPHIQUES	XIII
LISTE DES CARTES.....	XIV
AVANT-PROPOS	XV
TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS.....	XVII
RESUME	XVIII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	3
1.1. Contexte	3
1.1.1. Contexte démographique	3
1.1.2. Contexte socioéconomique.....	4
1.1.3. Contexte socioculturel	5
1.1.4. Contexte sécuritaire.....	6
1.1.5. Contexte politique et programmatique	7
1.2. Aspects méthodologiques	8
1.2.1. Définition des concepts.....	8
1.2.2. Présentation des indicateurs et méthode de calcul	10
1.2.3. Données	12
1.2.4. Evaluation de la qualité des données.....	12
1.3. Vue d'ensemble	14
CHAPITRE 2 : VOLUME ET POIDS DEMOGRAPHIQUE DES JEUNES.....	15
2.1. Volume et poids démographique au niveau national et variation par sexe selon le milieu de résidence et le groupe d'âges	15
2.2. Variation selon la région	18
2.3. Variation selon la nationalité.....	19
2.4. Variation selon le type de population.....	20
2.5. Evolution du poids démographique des jeunes de 1998 à 2022.....	21
2.6. Vue d'ensemble.....	22
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, SOCIOCULTURELLES ET DE CITOYENNETE DES JEUNES	23

3.1. Caractéristiques sociodémographiques	23
3.1.1. Structure par groupe d'âge et par sexe	23
3.1.2. Etat matrimonial des jeunes.....	24
3.1.3. Type de mariage célébré par les jeunes filles non célibataires.....	28
3.1.4. Situation des jeunes filles en matière de fécondité.....	29
3.1.5. Statut de handicap chez les jeunes	30
3.1.6. Situation de la population des jeunes par rapport aux Type de population 34	
3.2. Caractéristiques socioculturelles et de citoyenneté	35
3.2.1. Caractéristiques socioculturelles	35
3.2.2. Caractéristiques de citoyenneté des jeunes	37
3.3. Vue d'ensemble	39
CHAPITRE 4 : SITUATION DES JEUNES EN MATIERE D'EDUCATION	40
4.1. Répartition des jeunes selon la fréquentation scolaire.....	40
4.1.1. Variation selon milieu de résidence	40
4.1.2. Variation selon région de résidence.....	40
4.2. Taux de scolarisation par groupe d'âges (15-24, 25-34 et 15-34 ans).....	41
4.2.1. Taux de scolarisation selon le milieu de résidence.....	41
4.2.2. Taux de scolarisation selon la région.....	42
4.3. Scolarisation des jeunes selon le statut de handicap	44
4.3.1. Variation selon la région de résidence	44
4.3.2. Variation selon le niveau de vie du ménage	46
4.4. Scolarisation des jeunes selon les caractéristiques du chef de ménage ..	47
4.4.1. Variation selon le sexe du chef de ménage	47
4.4.2. Variation selon statut d'handicap du chef de ménage	48
4.5. Marginalisation scolaire.....	48
4.5.1. Marginalisation scolaire par milieu de résidence et par groupe d'âges selon le sexe et le pourcentage dans la population totale	48
4.5.2. Marginalisation scolaire et région de résidence.....	49
4.6. Alphabétisation des jeunes	51
4.6.1. Taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence.....	51
4.6.2. Taux d'alphabétisation selon la région.....	52
4.7. Niveau d'instruction.....	53
4.7.1. Niveau d'instruction des jeunes selon le milieu de résidence.....	53
4.7.2. Niveau d'instruction selon la région	54

4.8. Vue d'ensemble	56
CHAPITRE 5 : PARTICIPATION DES JEUNES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE	57
5.1. Structure de la population des jeunes selon le statut par rapport à l'activité ..	57
5.2. Taux d'occupation.....	58
5.2.1. Taux d'occupation selon le milieu de résidence	58
5.2.2. Taux d'occupation selon la région de résidence	58
5.3. Caractéristiques des jeunes chômeurs	59
5.3.1. Structure des chômeurs jeunes selon le milieu de résidence	59
5.3.2. Structure par âge et par sexe des chômeurs	61
5.4. Structure des jeunes hors mains d'œuvre par région de résidence selon le milieu de résidence.	61
5.5. Vue d'ensemble.....	62
CHAPITRE 6 : CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES JEUNES ET ..	63
6.1. Caractéristiques des chefs de ménages jeunes	63
6.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage jeunes..	63
6.1.2. Caractéristiques socioculturelles	69
6.1.3. Caractéristique socioéconomique.....	72
6.2. Cadre de vie des ménages dirigés par des jeunes	74
6.2.1. Accès des ménages à l'électricité.....	74
6.2.2. Accès à l'eau potable.....	75
6.2.3. Type de lieu d'aisance	77
6.2.4. Moyen de communication	78
6.2.5. Accès à l'internet	80
6.2.6. Standing du logement.....	80
6.3. Vue d'ensemble	82
CHAPITRE 7 : VOLUME ET POIDS DEMOGRAPHIQUE DES JEUNES VIVANT DANS.....	83
7.1. Environnement familial.....	83
7.1.1. Jeunes orphelins des deux parents selon le milieu de résidence.....	83
7.1.2. Jeunes orphelins des deux parents selon la région.....	83
7.2. Structure de la population jeunes chefs de ménage ayant certaines caractéristiques physiques selon le milieu de résidence.....	84
7.3. Enregistrement des jeunes a l'état civil.....	85
7.3.1. Structure de la population jeunes n'ayant pas d'acte de naissance selon le milieu de résidence	85
7.3.2. Jeunes n'ayant pas d'acte de naissance selon la région.....	86

7.4.	Jeune vivant avec un handicap.....	87
7.4.1.	Structure de la population jeunes vivant avec un handicap selon le milieu de résidence	87
7.4.2.	Jeunes vivant avec un handicap selon la région	87
7.5.	Jeunes orphelins vivant avec handicap	88
7.5.1.	Structure de la population des jeunes orphelins vivant avec handicap selon le milieu de résidence.....	88
7.5.2.	Jeunes orphelins vivant avec handicap selon la région.....	88
7.6.	Vue d'ensemble	89
CONCLUSION ET RECOMMADATIONS.....		90
BIBLIOGRAPHIE		XX
ANNEXES		XXI

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.01 : Taux de non réponse (en %) de quelques variables en lien avec les jeunes de 15-34 ans	12
Tableau 1.02: Effectif de la population jeune du Mali et taux d'accroissement entre les différents recensements	13
Tableau 1.03: Comparaison des données du RGPH5 aux estimations des projections en 2022.....	13
Tableau 2.01 : Poids de la population jeune dans la population totale selon le sexe, le milieu de résidence et la région (en %)	15
Tableau 2.02 : Effectif et poids démographique (%) des jeunes par sexe selon le milieu de résidence et le groupe d'âges.	17
Tableau 2.03 : Effectif et poids démographique (%) des jeunes par groupe d'âges selon le sexe et la région	18
Tableau 2.04 : Effectif et poids démographique (%) des jeunes par sexe selon la nationalité et le groupe d'âges.....	20
Tableau 2.05 : Variation par groupe d'âges selon le sexe et le type de population...	21
Tableau 2.06 : Evolution du poids démographique des jeunes par sexe de 1998 à 2022 selon le sexe et rapport de masculinité selon le groupe d'âges.	21
Tableau 3.01 : Répartition (%) des jeunes par sexe selon le groupe d'âges, rapport de masculinité et pourcentage des jeunes filles.	23
Tableau 3.02 : Répartition (%) des jeunes par l'état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe	25
Tableau 3.03 : Répartition (%) de la population jeune par région de résidence selon l'état matrimonial	26
Tableau 3.04 : Répartition en (%) des jeunes par l'état matrimonial selon le sexe et le milieu de résidence et le groupe d'âges.	28
Tableau 3.05 : Répartition en (%) des jeunes filles non célibataires par les types de mariage selon groupe d'âge.	29
Tableau 3.06 : Taux spécifique de fécondité (‰) par groupe d'âges et milieu de résidence	30
Tableau 3.07 : Parité moyenne par groupe d'âges des femmes jeunes selon le groupe d'âge et le milieu de résidence.	30
Tableau 3.08 : Répartition en (%) de la population des jeunes vivant avec un handicap par milieu de résidence et par sexe selon le statut de handicap	31
Tableau 3.09 : Répartition (%) de la population jeune vivant avec un handicap majeur par type de handicap selon le sexe et le milieu de résidence	31
Tableau 3.10 : Proportion de la population vivant avec un handicap par milieu de résidence selon le sexe, poids démographique, rapport de masculinité et % des filles	32

Tableau 3.11 : Taux de la population vivant avec un handicap par région selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des jeunes filles.....	33
Tableau 3.12 : Répartition en (%) de la population jeune par certaines caractéristiques physiques selon le sexe et le milieu de résidence.	34
Tableau 3.13 : Répartition en (%) de la population jeune par région selon le type de population	34
Tableau 3.14: Répartition en (%) de la population jeune par la langue maternelle selon le milieu de résidence.	35
Tableau 3.15 : Répartition de la population résidente des jeunes (15-34 ans) par première langue parlée selon le milieu de résidence.	36
Tableau 3.16 : Répartition en (%) de la population jeune par milieu de résidence et par sexe selon la possession d'acte de naissance.....	37
Tableau 3.17 : Répartition en (%) de la population jeune par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe.	37
Tableau 3.18 : Répartition en (%) de la population résidente par milieu de résidence et par sexe selon l'enrôlement au RAVEC.....	38
Tableau 3.19: Répartition (en effectif et %) des femmes jeunes non célibataires selon le mariage civil et le milieu de résidence.	39
Tableau 3.20: Répartition en (%) par milieu de résidence et par sexe selon les jeunes en âge électoral	39
Tableau 4.01 : Répartition (%) de la population jeune par milieu de résidence et par sexe selon la fréquentation scolaire.	40
Tableau 4.02 : Répartition (%) de la population jeune par région selon la fréquentation scolaire	41
Tableau 4.03 : Taux de scolarisation (%) par milieu de résidence et le groupe d'âges selon le sexe.....	42
Tableau 4.04 : Taux de scolarisation par région et groupe d'âges selon le sexe	43
Tableau 4.05 : Taux de scolarisation par statut d'handicap selon la région et le sexe	44
Tableau 4.06 : Taux de scolarisation par statut de handicap selon le niveau de vie du ménage.....	46
Tableau 4.07 : Taux de scolarisation des jeunes par groupe d'âges selon le sexe du chef de ménage.....	47
Tableau 4.08 : Taux de scolarisation par statut d'handicap et par groupe d'âges selon le sexe	48
Tableau 4.09 : Effectifs et taux des marginalisés scolaires et leur répartition par milieu de résidence, groupe d'âges et sexe.....	49
Tableau 4.10 : Effectifs des marginalisés scolaires jeunes par région de résidence et par groupe d'âges selon le sexe et le pourcentage dans la population totale.....	49
Tableau 4.11 : Taux d'alphabétisation par milieu de résidence, sexe et groupe d'âges.	52

Tableau 4.12: Taux d’alphabétisation par région et par sexe selon le groupe d’âges	52
Tableau 4.13: Répartition en (%) par milieu de résidence et par sexe selon le niveau d’instruction.	54
Tableau 4.14: Répartition (%) des jeunes par niveau d’instruction selon la région et le sexe	55
Tableau 5.01 : Répartition en (%) par sexe et par groupe d’âges selon la situation d’activité.....	57
Tableau 5.02: Taux d’occupation en (%) de la population active des ménages ordinaires des jeunes par milieu de résidence selon le sexe.	58
Tableau 5.03: Taux d’occupation (%) de la population active des ménages ordinaires des jeunes par région de résidence selon le sexe.	59
Tableau 5.04: Répartition (%) des chômeurs jeunes par sexe selon la région de résidence.	60
Tableau 5.05 : Répartition (%) des chômeurs jeunes par sexe selon le milieu de résidence.	61
Tableau 5.06 : Répartition (%) des chômeurs par milieu de résidence et par sexe selon le groupe d’âges.	61
Tableau 5.07: Répartition (%) des hors mains d’œuvres jeunes par milieu de résidence et par sexe selon la région de résidence.	62
Tableau 6.01 : Taux global de chef de ménage par milieu de résidence selon le sexe.	64
Tableau 6.02 : Taux spécifiques de chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe.	64
Tableau 6.03 : Répartition par âge des femmes chefs de ménage jeune en %.	65
Tableau 6.04 : Répartition (%) des chefs de ménage jeune par sexe et milieu de résidence selon le groupe d’âges.....	65
Tableau 6.05: Taille moyenne des ménages par le sexe du chef de ménage selon le milieu de résidence.....	66
Tableau 6.06: Taille moyenne ménages par région résidence selon sexe du chef de ménage jeune	67
Tableau 6.07: Répartition (%) des chefs de ménages jeunes par groupe d’âges selon le sexe et l’état matrimonial.	68
Tableau 6.08: Répartition en (%) des chefs de ménages jeunes par milieu de résidence et sexe selon le statut de handicap.....	69
Tableau 6.09: Répartition en (%) des chefs de ménage jeunes par sexe et milieu selon de certaines caractéristiques physiques.	69
Tableau 6.10: Répartition (%) des chefs de ménages jeunes par milieu de résidence et par sexe selon la nationalité.	70
Tableau 6.11: Répartition (%) des chefs de ménages jeunes par milieu de résidence et par sexe selon le niveau d’instruction.....	70

Tableau 6.12: Proportion des chefs de ménage jeune déplacés du fait de l'insécurité par milieu de résidence et sexe selon la région	71
Tableau 6.13: Pourcentage des chefs de ménage par milieu de résidence et par sexe selon la catégorie socio professionnelle	72
Tableau 6.14: Répartition (%) des chefs de ménages jeunes par la situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe.	73
Tableau 6.15 : Répartition des ménages dirigés par les jeunes par sexe du chef de ménage selon la taille du ménage	74
Tableau 6.16: Répartition (%) des ménages ordinaires dirigés par les jeunes par principal mode d'éclairage selon le milieu de résidence.	74
Tableau 6.17 : Répartition (%) des ménages ordinaires dirigé par les jeunes selon le mode principal d'éclairage et la région.	75
Tableau 6.18 : Répartition en (%) des ménages ordinaires dirigés par les jeunes par la principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.	76
Tableau 6.19: Répartition en (%) des ménages ordinaires dirigés par les jeunes par la principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon la région.....	76
Tableau 6.20 : Effectif et répartition (%) des habitations et de leur population par type de lieu d'aisance selon le milieu de résidence.	77
Tableau 6.21: Effectif et répartition (%) des habitations par région selon le type d'aisance.	78
Tableau 6.22: Proportion (%) des ménages ordinaires possédant au moins un moyen d'informations/communications fonctionnelles par type de moyen, selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage jeune.	79
Tableau 6.23: Proportion (%) des ménages ordinaires possédant au moins un moyen d'informations/communications fonctionnelles selon la région.....	79
Tableau 6.24: Répartition en (%) des ménages ordinaires ayant accès à l'internet selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage jeune groupe d'âges. ...	80
Tableau 6.25: Effectif et répartition (%) des habitations et de leur population par milieu résidence selon le standing du logement.....	81
Tableau 6.26: Effectif et répartition (%) des habitations par région de résidence selon le standing du logement.	82
Tableau 7.01 : Effectifs et proportion démographiques des jeunes dont les deux parents ne vivent pas le milieu de résidence et par sexe.....	83
Tableau 7.02 : Effectifs et poids démographiques des jeunes dont les deux parents ne vivent pas par région selon le sexe.	84
Tableau 7.03 : Effectifs et poids des jeunes chefs de ménage par certaines caractéristiques physiques selon le sexe.	85
Tableau 7.04: Effectif et poids des jeunes n'ayant pas un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe.....	85
Tableau 7.05: Effectifs et poids des jeunes n'ayant pas un acte de naissance par région et par sexe	86

Tableau 7.06: Effectifs et poids des jeunes vivant avec un handicap selon le milieu de résidence et le sexe.....	87
Tableau 7.07 : Effectifs et poids des jeunes vivant avec handicap par région et par sexe. 87	
Tableau 7.08 : Effectif, poids des jeunes orphelins vivant avec handicap par milieu de résidence selon le sexe.	88
Tableau 7.09 : Effectif, poids des jeunes orphelins vivant avec handicap par région selon le sexe.....	89

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES

Tableau A2.01: Répartition selon le milieu de résidence et le sexe.....	XXI
Tableau A2.02: Répartition selon la région administrative et le sexe	XXI
Tableau A3.01: Répartition selon le type de mariage et le sexe des jeunes filles en union xxiii	
Tableau A3.02: Répartition par statut handicap selon le sexe et le milieu de résidence	XXIII
Tableau A3.03: Répartition des jeunes selon le type de population.	XXIII
Tableau A3.04: Répartition des jeunes en âge électoral par milieu de résidence selon le sexe.	XXIV
Tableau A5.01: Répartition des jeunes par groupe d'âge selon le sexe et la situation dans l'activité.	XXIV
Tableau A5.02: Taux d'occupation en (%) de la population active des ménages ordinaires des jeunes par milieu de résidence selon le sexe.	XXIV
Tableau A6.01: Répartition des chefs de ménage jeunes par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence	XXIV
Tableau A6.2: Répartition des chefs de ménages jeunes par milieu de résidence et par sexe selon le niveau d'instruction.....	XXV
Tableau A6.03: Effectif et répartition (%) des habitations et de leur population par milieu résidence selon le standing du logement.....	XXV
Tableau A6.04 : Répartition (%) des ménages ordinaires dirigé par les jeunes par principal mode d'éclairage selon le degré d'urbanisation.....	XXV
Tableau A6.05 : Répartition en (%) des ménages ordinaires dirigé par les jeunes par la principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le degré d'urbanisation.	XXVI
Tableau A7.01: Effectif des jeunes dont les deux parents ne vivent par degré d'urbanisation et par sexe.	XXVI
Tableau A7.02: Effectif des jeunes dont les deux parents ne vivent par région et par sexe.....	XXVI
Tableau A7.03: Effectifs et poids des jeunes vivant avec un handicap selon le degré d'urbanisation et le sexe.....	XXVII
Tableau 7.04 : Effectif, poids des jeunes orphelins vivant avec handicap par degré d'urbanisation selon le sexe.	XXVII
Tableau A7.05 : Effectifs et proportions démographiques des jeunes dont les deux parents ne vivent pas le milieu de résidence et par sexe.....	XXVII
Tableau A7.06 : Liste du personnel.	XXVII

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2. 01 :Effectif des jeunes selon le sexe et le milieu de résidence.....	17
Graphique 2.02 : Poids démographique (%)des jeunes selon le sexe et la région ...	19
Graphique 2.03:Poids démographique par sexe selon l'évolution par année.	22
Graphique 3.01 : Pyramide des âges	24
Graphique 3.02 : Répartition (%) par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial	25
Graphique 3.03 : Répartition en (%) des jeunes femmes non célibataires selon type de mariage.....	29
Graphique 3.04 : Rapport de Masculinité par milieu de résidence selon le poids démographique des jeunes femmes	32
Graphique 4.01: Taux de scolarisation (%) par milieu de résidence et le groupe d'âges selon le sexe	42
Graphique 5.01 Jeunes chômeurs par région	60
Graphique 6.01 : Pyramide des âges des chef de menage jeunes.....	66

LISTE DES CARTES

Carte 2.01 : Poids des jeunes dans la population totale	16
Carte 3.01 : Proportion des célibataires par région de résidence	27

AVANT-PROPOS

Le Recensement général de la population et de l'habitation est une opération d'envergure et d'importance nationales qui fournit des informations détaillées permettant de prendre en compte plus efficacement les questions de population dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. Il permet de déterminer l'effectif de la population, sa répartition spatiale, ses caractéristiques sociodémographiques, culturelles et économiques ainsi que les conditions de vie, du niveau national au niveau géographique le plus fin (région, cercle, arrondissement, commune, quartier/village/fraction, urbain/rural).

La réalisation du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) en 2022 répond aux besoins du Mali en informations statistiques actualisées. Institué par la loi n° 98-020 du 9 mars 1998, il s'agit de la cinquième opération du genre, après celles de 1976, 1987, 1998 et 2009, reflétant l'engagement des autorités de notre pays à organiser tous les dix ans ce type d'opération, conformément aux recommandations de la Commission statistiques des Nations unies.

Dans un contexte de développement durable et de planification stratégique, ce recensement s'inscrit dans une démarche d'information des décideurs, des partenaires au développement ; et de l'ensemble des citoyens sur les réalités sociales et économiques du territoire. Les informations recueillies serviront de base pour concevoir et ajuster des politiques publiques adaptées aux besoins réels des populations ; dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'aménagement du territoire. Elles permettront également d'établir une image statistique détaillée du Mali en 2022 pour un meilleur suivi et évaluation des différentes politiques et stratégies, comme le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD), les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » et les engagements ; pris lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au-delà de 2014.

À la différence des précédents recensements du Mali, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'usage des tablettes comme outils de collecte des données a constitué une innovation majeure pour le RGPH5, réalisé dans un contexte sanitaire et sécuritaire difficile. Toutefois, il a été réalisé conformément aux principes et recommandations des Nations unies en matière de recensement de la série 2020 avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication à toutes les phases de l'opération.

Le Gouvernement a été informé de la disponibilité des résultats globaux lors du conseil des Ministres du 9 août 2023. Les résultats du RGPH5 ont ensuite été analysés par thématique afin de permettre une utilisation judicieuse de ces informations par les décideurs, les planificateurs et les autres utilisateurs. Ces analyses ont été réalisées par des équipes multidisciplinaires du Système Statistique National.

Dans un premier temps, vingt-et-une thématiques ont été retenues. Il s'agit ; notamment : (i) Évaluation de la qualité des données, (ii) État et structure de la population, (iii) État matrimonial et nuptialité, (iv) Natalité et fécondité, (v) Mortalité (y compris la mortalité maternelle), (vi) Migration, (vii) Urbanisation, (viii) Scolarisation, alphabétisation et niveau d'instruction, (ix) Caractéristiques économiques de la population, (x) Caractéristiques culturelles de la population, (xi) Caractéristiques des ménages, (xii) Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie de la population, (xiii) Situation des personnes vivant avec un handicap, (xiv) Situation des albinos, (xv) Situation des enfants, (xvi) Situation des jeunes, (xvii)

Situation des personnes âgées, (xviii) Situation des femmes, (xix) Situation des nomades, (xx) Enregistrement des faits d'état civil (mariages, naissances et décès).

D'autres thèmes pourront être analysés en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs, qu'ils soient publics ou privés. Les résultats du RGPH5 seront également publiés dans les documents suivants : (i) Monographies des régions du Mali, (ii) Projections démographiques et (iii) Répertoire village.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du plan de publication des résultats du RGPH5. Différents supports sont utilisés pour diffuser les documents : le papier, le site internet de l'INSTAT et divers formats (dépliant, brochure, électronique), afin de satisfaire les besoins d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

La réalisation du RGPH5 a été rendue possible grâce à l'engagement du gouvernement malien, au soutien de plusieurs bailleurs de fonds et à une forte mobilisation à l'échelle nationale. À cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué, directement ou indirectement, au succès de cette opération.

Je souhaite particulièrement remercier les Partenaires Techniques et Financiers, dont l'UNFPA, la Banque mondiale, l'USAID, l'UNICEF, l'UNHCR, la Coopération japonaise, la Norvège, l'Allemagne, le Royaume des Pays-Bas, la Coopération Suédoise, la Coopération Suisse et le Partenariat Statistique au Service du Développement à l'aube du XXIème siècle (PARIS21), qui nous ont accompagnés tout au long du processus depuis 2016, et auxquels nous adressons nos sincères remerciements.

Je tiens également à remercier les experts et institutions qui ont assuré un suivi régulier de l'opération, notamment M. Jean WAKAM, Conseiller Technique Principal, M. Richard DACKAM GATCHOU, Consultant en charge de l'assurance qualité, l'US Census Bureau, l'ANSD du Sénégal, le BUPCREP du Cameroun et l'IFORD.

Je félicite et encourage vivement les techniciens du BCR, des DRPSIAP et SLPSIAP, ainsi que l'ensemble des autorités statistiques pour les résultats obtenus.

Je réitère également ma reconnaissance envers les autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières, ainsi que les médias qui ont soutenu l'Institut National de la Statistique dans la réussite de cette opération importante.

L'INSTAT espère que cette publication saura répondre aux besoins des utilisateurs et éclairer les prises de décision, contribuant ainsi à l'amélioration des politiques publiques pour le bien-être de la population malienne. Les utilisateurs n'y trouvant pas toutes les informations souhaitées peuvent se rapprocher de l'INSTAT.



Le Directeur Général

Dr Arouna SOUGANE
Chevalier de l'Ordre National

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

Indicateurs	Valeur
Effectif des jeunes âgés de 15 à 34 ans	6 840 603
Sexe masculin	3 215 075
Sexe féminin	3 625 528
Poids des jeunes âgés de 15 à 24 ans (en %)	19,2
Poids de la population 10 à 34 ans en (%)	45,04
Poids de la population 10 à 45 ans en (%)	53,94
Poids de la population 15 à 45 ans en (%)	40,94
Poids des jeunes 15 à 34 ans (en %)	32,04
Proportion des jeunes alphabétisés de 15 à 24 ans (en %)	46,1
Proportion des jeunes alphabétisés de 15 à 34 ans (en %)	42,2
Pourcentage des jeunes qui possède un acte de naissance (%)	84,6
Pourcentage des jeunes en âge électoral (%)	79,91
Pourcentage des individus de 15 à 34 ans sexe masculin chefs de ménage (%)	89
Pourcentage des individus de 15 à 34 ans sexe féminin chefs de ménage (%)	10,9

RESUME

Le Mali est un pays en développement, caractérisé par une population très jeune et confrontée à des besoins considérables dans des domaines tels que la santé, l'éducation, l'emploi, entre autres. Pour répondre à ces défis, plusieurs politiques sectorielles de développement ont été élaborées et mises en œuvre, dans le but d'améliorer, dans une certaine mesure, les conditions de vie de la population en général, et celles des jeunes en particulier. Ces derniers, bien qu'étant l'une des couches les plus vulnérables de la société, représentent également l'avenir de la nation.

En 1990, le gouvernement malien a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette convention stipule que chaque enfant a droit à la vie, à la survie et au développement, à la protection familiale et à une aide spéciale pour les jeunes privés de leur milieu familial, ainsi qu'à la non-discrimination, à l'accès aux soins de santé primaires, à l'éducation et à la sécurité sociale.

Les résultats du RGPH5 montrent que les jeunes âgées de 15 à 34 ans, au nombre de 6 840 603, représentent 32,04 % de la population totale du Mali. Cette population jeune est majoritairement féminine, avec un ratio de masculinité de 89 hommes pour 100 femmes.

En matière d'éducation, il ressort que la majorité des jeunes sont analphabètes, avec plus de 60 % d'entre eux étant incapables de lire ou d'écrire dans aucune langue quelconque. Les jeunes filles sont particulièrement touchées par l'analphabétisme comparativement aux jeunes garçons, avec un taux d'alphabétisation de 44 % pour les garçons contre 33 % pour les filles.

Sur le plan nuptial, des disparités marquées existent également. Parmi 100 jeunes, 51 sont mariés et 44 restent célibataires. Le mariage chez les jeunes est majoritairement féminin : parmi 100 femmes âgées de 15 à 34 ans, 67 sont mariées, contre seulement 33 hommes. De plus, le mariage est plus courant en milieu rural qu'en milieu urbain, avec 57 jeunes sur 100 mariés en milieu rural contre 43 en milieu urbain.

Les 12 derniers mois précédant le recensement ont été marqués par un nombre important de naissances vivantes chez les jeunes femmes avec des disparités entre les différents groupes d'âge. En effet, le taux de fécondité dans la tranche d'âge de 15 à 19 ans est de 68 ‰, tandis qu'il atteint un maximum de 243 ‰ pour les jeunes filles âgées de 25 à 29 ans, avant de redescendre à 215 ‰ pour celles âgées de 30 à 34 ans. En fonction du milieu de résidence, des différences notables apparaissent : les taux de fécondité des femmes en milieu rural sont nettement plus élevés que ceux des femmes en milieu urbain pour tous les groupes d'âge.

À l'échelle nationale, une femme âgée de 30 à 35 ans a en moyenne donné naissance à 3,7 enfants vivants, dont 3,3 sont encore en vie. Il existe des disparités selon le milieu de résidence : les femmes de cette tranche d'âge en milieu rural ont en moyenne 4,1 enfants, contre 2,7 en milieu urbain.

Concernant l'activité économique des jeunes, on note une prédominance des jeunes occupés et de ceux en dehors du marché du travail. La majorité des jeunes hors mains d'œuvre au Mali se situe dans la tranche d'âge de 15-24 ans (43,2 %), contre 31,8 % pour les 25-34 ans. Environ 71,20 % des jeunes occupés sont âgés de 30 à 34 ans, tandis que seulement 53,10 % sont dans la tranche d'âge de 15 à 19 ans. Les jeunes chefs de ménage représentent 7,24 % de la population âgée de 15 à 34 ans, dont 6,44 % sont de sexe masculin, contre 0,79 % de sexe féminin.

Enfin, en termes de handicap, seulement moins d'un pourcent 0,67 % des jeunes sont concernés, tandis que 99,33 % ne présentent aucun signe de handicap. En matière d'approvisionnement en eau potable, la principale source utilisée par les jeunes est le puits protégé (24,49 %), et l'éclairage provient principalement de l'EDM (Énergie du Mali) ou de panneaux solaires.

INTRODUCTION

Le recensement constitue une source essentielle pour les données démographiques et socio-économiques au Mali. Cette thématique sur la situation des jeunes au Mali s'inscrit pleinement dans les objectifs globaux du RGPH, qui visent à fournir des informations actualisées et fiables sur la structure démographique, les conditions de vie, et les besoins des différentes catégories de la population. L'un des objectifs du RGPH5 est de fournir des indicateurs pour le plaidoyer en faveur de certains groupes vulnérables, notamment les jeunes. L'analyse de la situation des jeunes permet ainsi de mieux comprendre leurs réalités, leurs défis et leurs potentialités, et de nourrir la planification des politiques publiques.

La situation des jeunes est d'une importance capitale pour le développement durable du Mali, car ces derniers représentent une part importante de la population et sont appelés à jouer un rôle clé dans la construction de l'avenir du pays. Les jeunes maliens font face à des défis considérables, notamment en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé et à la participation sociale. Comprendre ces défis et les dynamiques qui les sous-tendent est essentiel pour élaborer des politiques publiques efficaces, capables de répondre aux besoins spécifiques de cette population tout en tirant parti de son potentiel.

L'intérêt de ce thème réside dans sa capacité à éclairer les décideurs politiques et les partenaires au développement sur la situation réelle des jeunes, notamment en termes d'accès aux services de base, d'amélioration des conditions de vie et de perspectives d'avenir. Les données issues du RGPH5 permettront ainsi de mieux cibler les interventions publiques en fonction des besoins spécifiques de cette tranche d'âge.

Les résultats de cette analyse des jeunes auront une grande utilité sociale en permettant de mieux orienter les politiques publiques et les programmes sectoriels de développement. Par exemple, dans le cadre de la stratégie sectorielle de développement social, les données sur la situation des jeunes permettront de concevoir des programmes plus adaptés dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la santé et de la promotion de l'égalité des genres. La prise en compte des spécificités des jeunes est indispensable pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle, et leur permettre de contribuer pleinement à la prospérité du pays.

Les besoins d'information sur les jeunes sont exprimés dans divers programmes nationaux, notamment ceux relatifs à l'éducation (accès à l'éducation de qualité, alphabétisation), à la santé (prévention des risques sanitaires, santé sexuelle et reproductive), à la promotion féminine (égalité de genre, autonomisation des filles et des jeunes femmes), et à l'habitat (accès à des logements adaptés aux jeunes). Ces programmes nécessitent une base de données solide pour suivre l'évolution des indicateurs et mieux adapter les interventions en fonction des réalités du terrain.

Au niveau national, plusieurs programmes et politiques ont été mis en place pour répondre aux besoins des jeunes, bien qu'il reste encore de nombreux défis à surmonter. Des initiatives ont été lancées pour améliorer l'accès à l'éducation, à la santé et à l'emploi des jeunes. Toutefois, des lacunes persistent, notamment en matière de formation professionnelle, de réduction du chômage des jeunes, et de l'amélioration de leur inclusion dans les processus décisionnels.

Sur le plan international, les ODD (Objectifs de Développement Durable) ont également permis de promouvoir une meilleure inclusion des jeunes dans les politiques mondiales de développement, en

mettant l'accent sur des priorités telles que l'éducation de qualité (ODD 4), l'égalité des sexes (ODD 5), et le travail décent pour tous (ODD 8). Cependant, les défis restent nombreux pour atteindre ces objectifs de manière effective au niveau local et national.

Les connaissances sur la situation des jeunes au Mali sont en grande partie issues des enquêtes menées par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et des études thématiques réalisées par des partenaires nationaux et internationaux. Cependant, ces données sont souvent fragmentées et ne couvrent pas toutes les dimensions de la vie des jeunes, notamment en ce qui concerne la culture, les aspirations et les comportements sociaux des jeunes. Les informations disponibles sur les niveaux d'éducation, les taux de chômage et l'accès aux services de santé sont encore insuffisantes pour fournir une vision complète et précise de la situation des jeunes.

Les tendances actuelles montrent une population jeune en forte croissance, mais également confrontée à des défis persistants en matière d'accès à des services de base et à des opportunités d'insertion économique. Ces défis sont exacerbés par des facteurs tels que l'insécurité, les inégalités de genre et la pauvreté.

Malgré les efforts du gouvernement et des partenaires pour améliorer la situation des jeunes, plusieurs limitations demeurent. Les politiques actuelles manquent souvent d'une approche systématique et d'une coordination suffisante entre les différents acteurs, ce qui limite leur efficacité. De plus, les données disponibles sont souvent dispersées et non actualisées, rendant difficile une analyse approfondie des tendances et des besoins réels des jeunes.

Ainsi, cette analyse vise à combler ces lacunes en fournissant des données actualisées et complètes, permettant d'ajuster les politiques et programmes de manière plus efficace.

L'objectif général de cette analyse est de contribuer à une meilleure connaissance de la situation des jeunes au pays. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- estimer le volume et le poids démographique des jeunes ;
- examiner les caractéristiques sociodémographiques, socioculturelles et de citoyenneté des jeunes ;
- examiner la situation des jeunes en matière d'éducation ;
- analyser la participation des jeunes à l'activité économique ;
- examiner les caractéristiques des chefs de ménage jeunes et leurs cadres de vie ;
- appréhender le volume et le poids démographique des jeunes vivant dans des conditions difficiles ou à risque.

Ce rapport d'analyse est structuré en sept chapitres. Le premier chapitre présente le contexte et les aspects méthodologiques de l'étude. Le deuxième chapitre examine le volume et la structure démographique des jeunes. Le troisième chapitre analyse les caractéristiques sociodémographiques de cette population. Le quatrième chapitre aborde la situation des jeunes en matière d'éducation. Le cinquième chapitre met en lumière la participation des jeunes à l'activité économique. Le sixième chapitre se penche sur les caractéristiques des jeunes chefs de ménage et leurs conditions de vie. Enfin, le septième et dernier chapitre traite du volume et de la structure démographique des jeunes vivant dans des situations difficiles ou à risque.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Le RGPH consiste à recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier des données démographiques, économiques et sociales se rapportant à un moment donné à tous les habitants d'un pays. En d'autres termes, le recensement vise à déterminer l'effectif total de la population ainsi que les caractéristiques essentielles des individus qui la composent.

L'objet de ce chapitre est de présenter les éléments contextuels se rapportant à ce thème. Il décrira également l'approche méthodologique adoptée lors de la collecte et la démarche à adopter pour l'analyse des données.

1.1. Contexte

L'un des soucis des sociétés africaines est la perpétuation de la famille, du clan et du lignage. Comme on le dit fréquemment « la mort n'a pas de médicament, pas de remède, si ce n'est la descendance ». « L'homme qui a procréé des fils ressemble au bananier qui a donné des fruits : il peut mourir. Grâce à de l'enfant, le nom du parent revivra. Qui nommera l'enfant, nommera les parents » (P. Erny, 1990).

Cette vision que les parents ont de la descendance lui confère un statut particulier. Dans les sociétés africaines la descendance apparaît comme un capital social, symbolique et économique.

1.1.1. Contexte démographique

Entre 1960 et 2022, la population du Mali a connu une forte croissance, passant de 3 726¹ millions à environ 21 697² millions d'habitants. Cette dynamique a principalement affecté la jeunesse, avec près de la moitié de la population âgée de moins de 20 ans. De plus, environ 35 % des Maliens sont des jeunes adultes, entre 15 et 29 ans. Cette forte proportion de jeunes a des conséquences importantes sur les ressources et les infrastructures du pays, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé.

Le système éducatif, déjà fragile, a du mal à suivre cette rapide augmentation du nombre d'élèves. Dans de nombreuses régions, les écoles sont surchargées, et l'accès à une éducation de qualité reste difficile, surtout en milieu rural. Bien que des efforts aient été faits pour améliorer l'accès à l'éducation, le pays continue de faire face à un manque d'infrastructures adéquates et à une pénurie d'enseignants qualifiés, ce qui freine les progrès dans ce secteur essentiel (UNICEF, 2021).

Cette explosion démographique a également un impact direct sur le marché du travail. Le pays peine à offrir suffisamment d'emplois pour une population jeune en pleine expansion. Beaucoup de jeunes se retrouvent confrontés au chômage ou au sous-emploi, en particulier dans les zones rurales, où les opportunités économiques sont rares. De plus, l'urbanisation rapide, alimentée par cette forte croissance démographique, a entraîné une migration massive vers les grandes villes comme Bamako. Cette concentration de population urbaine crée des tensions, notamment en matière d'accès aux services de base et d'infrastructures, déjà limitées (PNUD, 2021).

¹ Enquête Démographique Mali (1960-1961)

² Projection DNP, scénario de la variante moyenne

Côté santé, bien que la fécondité ait légèrement diminué au fil des années, elle reste élevée, avec 6,3 enfants par femme en 2018. Cela continue de poser de graves problèmes, notamment en termes de santé maternelle et infantile. Les jeunes femmes, particulièrement celles qui accouchent à un jeune âge, restent exposées à des risques de complications liées à la grossesse, en raison de l'accès limité aux soins de santé appropriés (OMS, 2021).

En somme, la forte croissance démographique du Mali a un impact majeur sur la jeunesse et le développement du pays. Si des progrès ont été réalisés, les défis restent nombreux. Pour faire face à cette jeunesse en constante augmentation, il est crucial d'investir davantage dans l'éducation, l'emploi et les services de santé pour améliorer les conditions de vie de cette génération.

1.1.2. Contexte socioéconomique

Le Mali est un vaste pays de la région du Sahel avec une économie à faible revenu, peu diversifiée et exposée aux fluctuations des prix des matières premières. La forte croissance démographique 3,6% du pays selon RGPH4 et le changement climatique menacent l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Les stratégies et programmes mis en œuvre dans le cadre de la promotion de l'emploi au Mali ont permis d'améliorer les indicateurs du secteur. En 2018, selon les résultats de l'EMOP, l'effectif de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) était estimé à 8 867 187 individus soit 46,9% de la population totale. On constate qu'entre 2017 et 2018 les inégalités ont beaucoup persisté dans l'accès à l'emploi entre hommes et femmes et entre milieu urbain et milieu rural. Les défis de l'emploi au Mali demeurent importants du fait de l'arrivée sur le marché d'un volume de plus en plus important de jeunes comparativement aux possibilités de création d'emploi, du niveau d'instruction, de l'inadéquation entre la formation et les opportunités d'emploi, de la prédominance du secteur informel et du faible accès au crédit.

L'analyse du taux d'emploi informel montre, 98,9 pour le milieu rural contre 93,8 pour le milieu urbain. Le groupe d'âge le plus dominant du secteur concerne les 15-24 ans avec 99,5% contre les 35-54 et les 55-64 ans avec chacun 96,7%. Ceux qui n'ont aucun niveau d'éducation, représentent 99,6% contre 70,1% du niveau supérieur. Le chômage, phénomène qui touche fortement les jeunes, est plus présent en milieu urbain.

Selon l'Enquête Modulaire auprès des Ménages (EMOP 2018), les 15 à 24 ans représentent plus de 60,5% de l'effectif total des chômeurs, les jeunes femmes étant plus touchées avec 63,8% que les jeunes hommes (57,3%).

Les déplacés internes, constituent 54% de femmes et 46% d'hommes. Par ailleurs, 55% des personnes déplacées sont des enfants (âgés de 0 à 17 ans), la population active représente 42% de la population déplacée et les 60 ans et plus représentent 3%.

Le secteur agricole, historiquement sous-développé, est fortement impacté par les aléas climatiques.

Le manque de précipitations a provoqué une baisse de 10,5% de la production céréalière en 2021, entraînant la perte de 225 000 ares de cultures et affectant 3 millions de Maliens (perspectives économiques au Mali, Groupe de la BAD).

Les politiques de développement du gouvernement, telles que décrites dans le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023), devraient se concentrer sur la résolution des causes profondes des défis du pays.

Le Mali a une structure de dépense fortement inégalitaire puisque le 5ème quintile concentre 41,9% de la consommation totale des ménages en 2019. Cette part a subi une diminution en 2021 à 39,3%. Le ratio de dispersion des déciles montre que les 10% les plus riches (10ème décile) consomment en moyenne 7 fois ce que consomment les 10% des individus les plus pauvres (1er décile) de la population malienne en 2019 et ce ratio est deux fois plus élevé en 2021. L'indice de Gini est estimé à 0,33 en 2019 et 0,31 en 2021 (Profil et déterminants de la pauvreté au Mali INSTAT, 2021).

En résumé, les perspectives économiques du Mali pour les prochaines années sont influencées par des facteurs tels que l'instabilité politique, les risques climatiques et les fluctuations du cours des matières premières. La reprise économique en 2021 et les politiques de développement en cours offrent des opportunités pour stimuler la croissance économique et améliorer les conditions socioéconomiques du pays.

1.1.3. Contexte socioculturel

Le contexte socio-culturel des jeunes au Mali est marqué par une combinaison de traditions enracinées, de dynamiques démographiques et d'influences contemporaines, notamment les enjeux de la mondialisation.

Le Mali est un pays multiculturel composé de plusieurs groupes ethniques, chacun ayant ses propres traditions, langues et coutumes, ce qui influence profondément l'identité des jeunes. La majorité de la population malienne est jeune, avec plus de 60 % ayant moins de 25 ans, ce qui crée un immense potentiel, mais également des pressions sur les ressources éducatives et économiques.

Les jeunes grandissent dans une société où la solidarité communautaire et le respect des aînés jouent un rôle central, mais ils sont aussi confrontés à des changements rapides liés à la modernisation, l'urbanisation et l'influence de la mondialisation.

L'accès limité à une éducation de qualité et aux opportunités d'emploi reste un problème majeur, en particulier dans les zones rurales où la pauvreté est plus répandue. Les mariages précoces, le chômage, et les inégalités de genre constituent d'autres défis importants pour les jeunes, en particulier pour les filles. Par ailleurs, les jeunes maliens sont souvent pris entre des valeurs traditionnelles et modernes, avec une quête d'émancipation qui peut parfois entrer en conflit avec les normes culturelles.

L'influence croissante des médias sociaux et des technologies numériques a transformé leurs modes de communication, leurs aspirations et leur vision du monde.

Malgré ces difficultés, la jeunesse malienne fait preuve de résilience, s'engage dans des initiatives communautaires, et joue un rôle actif dans les sphères culturelles et politiques, notamment à travers la musique, la danse, le sport, et d'autres formes d'expression artistique qui reflètent leurs espoirs et leurs défis. Ce contexte socioculturel complexe, mêlant traditions profondes et pressions modernes, façonne l'identité et les aspirations des jeunes au Mali.

1.1.4. Contexte sécuritaire

La situation sécuritaire au Mali est préoccupante, en particulier pour les jeunes qui sont touchés par le conflit et les violences en cours. Face à cette situation, les jeunes Maliens agissent pour promouvoir la paix et la sécurité dans leurs communautés. Les jeunes jouent également un rôle actif dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme dans le pays à travers des programmes comme jeune et paix phase2 du PNUD qui vise à renforcer les acquis engrangés à travers la responsabilisation des jeunes dans les mécanismes de gestion des conflits. L'ONU a reconnu le rôle important que jouent les jeunes dans la promotion de la paix et de la sécurité et a lancé des initiatives telles que le rapport « Jeunesse, paix et sécurité » pour soutenir leurs efforts.

Cette situation sécuritaire au Mali a des conséquences humanitaires importantes pour les jeunes, notamment en termes d'accès à l'éducation, à la santé et à l'emploi.

Les déplacements internes de personnes ont augmenté de 100 000 en 2021, pour atteindre plus de 401 000, soit quatre fois plus qu'il y a deux ans. De plus 156 000 réfugiés maliens résident dans les pays voisins, et le Mali accueille et fournit protection et assistance à 48 000 réfugiés. (OCHA, rapport de situation 2023).

Il existe cependant des programmes de sensibilisation pour aider les jeunes Maliens à mieux comprendre les défis en matière de sécurité dans leur pays et à prendre des mesures pour se protéger et promouvoir la paix et la sécurité dans leur communauté. Parmi ces programmes, on peut citer :

- Le Programme Jeunesse et Stabilisation (PROJES) dans les régions du centre du Mali, qui vise à favoriser la stabilisation et le relèvement socio-économique du centre du Mali, par un renforcement de l'offre et de l'accès des populations aux services de base prioritaires, par le soutien à la cohésion sociale et communautaire, ainsi que par la création de revenus et d'emploi au bénéfice des couches sociales fragilisées. Ce programme comprend également une sensibilisation et une formation à la nutrition, à la santé infantile, à l'hygiène et à l'assainissement.
- Le projet "Nos mots contre les maux du Mali et du Sahel" de Maralinké, le premier groupe féminin de slam au Mali, qui a été soutenu par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en 2022. Ce projet comprend une campagne de sensibilisation visant à atteindre 18 000 jeunes sur les dangers de la migration irrégulière.
- Le projet "Jeunes et Paix" de l'ONU, qui vise à sensibiliser et à former les jeunes sur la sécurité et les droits de l'homme. Ce projet a été mis en œuvre dans les régions du centre et du nord du Mali en 2021.
- Le projet "Engager les Jeunes en milieu Rural et Urbain pour la Paix et la Sécurité" du Collectif de jeunes Cram Cram, qui a été lancé en août 2020 à Tombouctou et qui comprend une campagne de sensibilisation sur la paix, la sécurité, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique.

Malgré les défis auxquels ils sont confrontés, les jeunes Maliens s'efforcent de créer un avenir plus pacifique et plus sûr pour eux-mêmes et leurs communautés à travers des séries de sensibilisation organisée par les différentes associations des jeunes à Bamako et dans les régions comme les ateliers ou les focus avec les communautés.

1.1.5. Contexte politique et programmatique

Le contexte politique et programmatique de la situation des jeunes au Mali est complexe et multiforme. Le gouvernement malien a mis en œuvre des politiques et programmes visant à créer un contexte national favorable à la lutte contre les problématiques de la jeunesse. Le gouvernement a également élaboré une Stratégie pour la jeunesse pour le Mali (2020-2024) avec l'appui technique et financier des Nations Unies. Cette stratégie définit les axes et thèmes stratégiques pour aborder les problèmes de la jeunesse dans le pays.

Cependant, la situation politique au Mali a été particulièrement compliquée ces dernières années en raison des difficultés liées à la transition politique. En outre, les partis politiques au Mali sont confrontés à des défis, certains chercheurs identifiant trois types de partis en Afrique : les anciens États à parti unique, les partis historiques et les nouveaux partis.

La situation des jeunes au Mali est encore compliquée par leur moins d'intérêt de la vie politique, comme le souligne le document de programmation conjointe européen au Mali 2020-2024.

Malgré ces défis, les jeunes du Mali ont été actifs dans la participation politique locale, les questions liées à l'éducation, à l'emploi et à la démocratie étant parmi les principaux domaines de préoccupation.

Le contexte politique et programmatique des jeunes au Mali est influencé par plusieurs facteurs, tels que les politiques gouvernementales, les programmes de développement des Nations Unies et l'implication de la société civile.

Au Mali, les programmes dédiés à la jeunesse jouent un rôle essentiel dans le renforcement des capacités, la promotion de l'inclusion sociale, et la préparation des jeunes à devenir des acteurs clés du développement durable c'est ainsi qu'a été mise en place des programmes ou politique comme :

- **Politique nationale de jeunesse (2023)** Le Mali a également mis en place un programme à travers le ministère de la jeunesse et des sports qui vise à de contribuer au bien-être des jeunes Maliens en les incitant à jouer un rôle clé dans le changement en faveur de la paix, de l'unité nationale et du développement économique, social et culturel.
Pour atteindre cet objectif général, la politique est déclinée en 7 objectifs spécifiques, soutenus par 31 stratégies et 128 actions.
- **Plan d'action de la jeunesse (2023)** : Disponibilité d'un plan d'action de la jeunesse 2021-2025 adopté.
- **Programme emploi – jeunes (PEJ)** : Le Mali a élaboré à travers le ministère de l'emploi et la formation professionnelle un programme qui vise à contribuer au développement économique et social du pays en offrant aux jeunes maliens âgés de 15 à 40 ans des opportunités d'emploi dans les différents secteurs d'activité économique à travers l'emploi salarié ou l'auto-emploi.
- **Politique nationale de formation professionnelle** : Le Mali a élaboré à travers le ministère de l'emploi et la formation professionnelle un programme qui vise le développement des ressources humaines pour la productivité et la compétitivité. Elle prend en charge les besoins de formation des actifs des secteurs productifs, des agents des services de l'Etat et des Collectivités

- **Stratégie Jeunesse des Nations unies au Mali (2020-2024)** : Les Nations Unies ont élaboré une stratégie pour la jeunesse au Mali, qui définit les axes stratégiques et thématiques pour promouvoir le développement des jeunes. Cette stratégie vise à renforcer l'accès des jeunes à l'éducation, à l'emploi, à la santé et à la participation politique.
- **Politique Cadre du Développement de la Jeunesse** : Le Mali a également mis en place une politique cadre pour le développement de la jeunesse, qui guide les actions gouvernementales en faveur des jeunes. Cette politique vise à promouvoir l'inclusion sociale et économique des jeunes, ainsi que leur participation active dans la société.
- **Transition démocratique et société civile** : Le Mali a connu une série de crises politiques et sécuritaires au cours de la dernière décennie. La société civile dont les jeunes sont les principaux acteurs jouent un rôle de plus en plus important dans la transition démocratique du pays, en promouvant la bonne gouvernance et en appelant à la participation citoyenne.

1.2. Aspects méthodologiques

Cette section détaille les aspects méthodologiques adoptés pour mener cette étude, en précisant les approches, outils et techniques utilisés afin de garantir la rigueur et la pertinence.

1.2.1. Définition des concepts

Le concept de jeunesse diffère d'un pays à l'autre. L'Organisation des Nations Unies définit comme jeune tout individu âgé de 15 à 24 ans. Mais la tranche d'âges 15-34 ans est celle retenue par la charte l'Union Africaine (UA) et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Dans cette étude, une personne sera dite jeune si elle a un âge compris entre 15 et 34 ans. Cette tranche d'âge est officielle au Mali. Par ailleurs dans le but de comparer nos indicateurs à ceux retenus sur le plan international, nous ferons ressortir la tranche d'âge 15-24 ans 25-34 ans dans les tableaux.

Les concepts définis dans cette section sont uniquement ceux utilisés dans ce rapport et ne prennent pas compte tous les concepts du RGPH5

Jeune : Au Mali, la tranche d'âge officielle des jeunes est définie comme étant celle des personnes âgées de 15 à 34 ans. Cette définition s'inspire de celle adoptée par la charte africaine de la jeunesse de l'Union Africaine. En revanche, selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), un jeune est une personne dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans.

Par ailleurs dans le but de comparer nos indicateurs à ceux retenus sur le plan international, nous ferons ressortir la tranche d'âges 15-24 ans ; 25-34 ans et 15-34 ans dans les tableaux.

Age : C'est le nombre d'années vécues (révolues) qui séparent la date de naissance et la date du recensement.

Population active : C'est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et des services pendant une période de référence donnée. La population active comprend la population active occupée et les chômeurs.

Population active occupée : C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au moins trois jours pendant la semaine de référence.

Population nomade : Une population nomade est une population n'ayant pas d'habitation fixe (contrairement à une population sédentaire) et qui est en perpétuel déplacement. Elle est généralement organisée en tribus et ne pratique pas d'agriculture.

Chômeur : Est chômeur, toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de trois jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi.

Apatride : L'apatride désigne une personne qu'aucun État ne reconnaît comme son ressortissant par application de sa législation. C'est une personne qui n'a pas de patrie, pas de nationalité, qui n'est le citoyen d'aucun État.

Personnes vivant un handicap : Par personnes vivant avec un handicap on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.

Survie des parents : On entend par survie du père et de la mère, le fait que le père ou la mère biologique d'un membre du ménage est encore en vie.

Langue parlée : Il s'agit de la langue habituellement parlée par l'individu même s'il parle d'autres langues.

Fréquentation scolaire : La fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement formel public ou privé, ou communautaire (laïc ou confessionnel) pour faire des études régulières à un niveau quelconque et pendant une période déterminée.

Niveau d'instruction : Le niveau d'instruction correspond au niveau d'études atteint dans le système éducatif national.

Emploi : Une personne est pourvue d'un emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré pendant une période de référence (7 derniers jours).

Situation d'activité : La situation d'activité permet de mesurer la participation de la population à l'activité économique pendant la semaine précédant le recensement. Ainsi, une personne peut être considérée comme occupée, chômeur, hors mains d'œuvre.

Statut dans la profession : Le statut dans la profession caractérise la position d'une personne par rapport à son occupation principale. Ainsi on distingue : employeur, indépendant, salarié public ou privé, travailleur à la tâche, apprenti et aide familial.

Branche d'activité : La branche d'activité correspond à l'activité principale de l'entreprise ou de l'établissement dans lequel une personne a travaillé au cours de la période de référence.

Hors mains d'œuvre : Les personnes classées hors mains d'œuvres sont celles en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage durant une période de référence.

Alphabétisation : Une personne alphabétisée est une personne capable à la fois de lire et écrire dans une langue quelconque.

Situation matrimoniale : L'état matrimonial renvoie à la situation d'une personne par rapport à l'union qui désigne ici un engagement de vie conjointe contracté avec une personne de sexe opposé. Le contrat qui unit les deux personnes peut être :

- légal s'il est reconnu par les lois civiles ;
- coutumier s'il se rattache aux coutumes et us de groupe ;
- social s'il est reconnu par la communauté alors que les parties n'ont recours ni à un contrat civil ni à un contrat coutumier ;
- religieux si l'union est célébrée par un office religieux.

Ménage ordinaire : Il est constitué d'un individu ou d'un ensemble d'individus apparentés ou non, vivant dans le même bâtiment ou dans la même concession, prenant leurs principaux repas ensemble et qui reconnaissent une personne de référence appelée « chef de ménage ».

Habitation : On entend par habitation toute construction destinée au logement d'un ménage.

Région : Elle est la plus grande subdivision du découpage administratif du territoire. Elle est placée sous l'autorité d'un Gouverneur. Actuellement, le Mali compte 19 régions plus le District de Bamako (la Capitale) qui a rang de Région.

Standing du logement : Il désigne la nature des matériaux utilisés pour construire le logement dans son ensemble. Dans le cadre ce rapport ce concept se rapporte à une variable construite à partir de la combinaison des matériaux des murs, du toit et du sol. Ainsi cinq types standing ont été distingués à savoir moderne, semi-moderne, traditionnel et précaire.

Milieu de résidence : Il renvoie au secteur d'habitat de la population. Dans le cadre du dénombrement du RGPH5, le milieu de résidence va correspondre au type de commune (commune urbaine/commune rurale) tel que défini par la Loi N°99-035 du 10 août 1999.

Eau potable : Elle désigne dans le cadre de ce travail, une eau provenant d'un robinet, d'une fontaine publique, d'un forage/puits/source aménagée ou une eau minérale. C'est une eau que l'on peut boire sans risque pour la santé.

1.2.2. Présentation des indicateurs et méthode de calcul

Rapport de masculinité : C'est le rapport (en %) entre l'effectif de la population masculine à celui de la population féminine. En d'autres termes, il donne l'effectif des hommes pour 100 femmes.

Rapport de masculinité : nombre d'homme / nombre de femme*100

Proportion de femmes : Effectif de femmes rapporté à l'effectif de la population totale (en pour cent).

Proportion de femmes : nombre de femme / population totale*100

Poids démographique : C'est le pourcentage de la population d'une catégorie donnée, par exemple une région, dans la population totale.

Poids démographique d'une région : population de la région d'une catégorie / population totale*100

Taux brut de fécondité : il indique le nombre de naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois pour 1000 femmes en âge de procréer (15-34 ans). Il est obtenu pour un groupe d'âges donné de femmes en rapportant le nombre de naissances survenues au cours des 12 derniers mois issus de ces femmes au nombre de femmes de ce groupe d'âges.

Taux brut de fécondité : naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois / femmes en âge de procréer (15-34 ans) *1000

Taux de chef de ménage jeune : c'est le rapport entre la population totale des jeunes d'un âge donné et la population résidente des jeunes.

Taux de chef de ménage jeune : population totale des jeunes d'un âge donné / la population résidente des jeunes *100

Taux spécifique de chefs de ménage jeunes : c'est le rapport entre la population totale des jeunes chefs de ménage et la population résidente des jeunes

Taux spécifique de chef de ménage jeune : la population totale des jeunes chefs de ménage / la population résidente des jeunes *100

Taux de fécondité par groupe d'âge : Nombre de naissance au cours des douze derniers mois précédent le recensement sur l'effectif des femmes correspondant.

Taux de fécondité par groupe d'âge : Nombre de naissance au cours des douze derniers mois / l'effectif des femmes correspondantes*100

Parité moyenne par groupe d'âge : Il indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par groupe d'âge des femmes en âge de procréer (15-34 ans) à un moment de leur vie féconde. Il est obtenu pour un groupe d'âge donné en rapportant le nombre de naissances vivantes issues des femmes de ce groupe d'âges à l'effectif des femmes de ce groupe d'âge.

Parité moyenne par groupe d'âge : Ensemble des naissances vivantes (x, x+a) / population féminine (x,x+a)

Taux de scolarisation : Le taux de scolarisation est la proportion des jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.

Taux de scolarisation : la proportion des jeunes d'un âge donné scolarisés / la population totale du même âge*100

Taux d'accroissement intercensitaire : Ce taux exprime l'accroissement annuel moyen pour la période séparant deux recensements généraux et est calculé suivant la formule ci-après :

$$r = (Pt/Po)^{1/t} - 1 \text{ où } Pt = \text{Population recensée au temps } t$$

Po= Population recensée au temps 0

t = Nombre d'années entre les deux recensements

r = taux d'accroissement annuel moyen.

1.2.3. Données

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont celles du RGPH5 et celles des RGPH de 2009, 1998 et 1976 pour examiner les tendances de certains indicateurs.

1.2.4. Evaluation de la qualité des données

1.2.4.1. Evaluation interne

De manière générale, les données ont été évaluées à travers un rapport thématique sur l'évaluation de la qualité des données. Dans le cadre de cette analyse, l'évaluation de la qualité des données concerne l'examen des non réponses des différentes variables. Le tableau 1.1 résume les taux de non réponses de ces variables. Il en ressort que la qualité des données est satisfaisante pour mener les analyses car ils sont tous inférieur à 10% ce qui est acceptable.

Tableau 1.01 : Taux de non réponse (en %) de quelques variables en lien avec les jeunes de 15-34 ans

Variables	Effectifs	Effectifs des non déclarés	% des non déclaré
Age	6 840 603	0	0,0
Sexe	6 840 603	0	0,0
Région	6 840 603	0	0,0
Milieu de résidence	6 840 603	0	0,0
État matrimonial	6 840 603	363537	5,3
Statut d'activité	6 840 603	22735	0,3
Statut d'handicap	6 840 603	0	0,0
Fréquentation scolaire	6 840 603	81232	1,2
Niveau d'instruction	6 840 603	78747	1,2
Possession d'acte de naissance	6 840 603	37601	0,5
Survie des deux parents	6 840 603	4042	0,1
Statut d'alphabétisation	6 840 603	196823	2,9

1.2.4.2. Evaluation externe

La qualité des données dépend en grande partie des opérations de collecte. Si elles ont été bien menées dans les différents recensements que le Mali a réalisés depuis 1976, les résultats trouvés devraient être plausibles et comparables, même si les outils, le contexte et les technologies sont différents.

La population malienne jeune suit une augmentation progressive avec le temps. En effet, elle est passée de 2 135 707 habitants en 1976 date du premier recensement à 6 840 603 habitants en 2022 et de 4 664 757 habitants en 2009 à 6 840 603 habitants en 2022. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement intercensitaire (2009-2022) annuel moyen de 2,9 %. Par rapport à la période de 1998-2009 au cours de laquelle, le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen était de 4,04 %, le rythme d'accroissement démographique a connu une avancée importante qui pourrait être expliqué par l'une des périodes stables de l'histoire du Mali avec le début d'une jeune et nouvelle démocratie. Au regard de la tendance observée entre 1976 et 2022, on assiste en une multiplication par 2,6 de la population jeune du Mali.

Tableau 1.02: Effectif de la population jeune du Mali et taux d'accroissement entre les différents recensements

Effectif de la population jeune des différents RGPH					Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen (%)			
1976	1987	1998	2009	2022	1976 - 1987	1987- 1998	1998 - 2009	2009 - 2022
2 135 707	2 412 476	3 015 831	4 664 757	6 840 603	1,1	2,05	4,04	2,9

Les résultats du RGPH5 de 2022 ont été comparés aux sources externes que sont les projections faites par la Direction Nationale de la Population du Mali (DNP) en 2022 et les projections des Nations Unies en 2022. Il apparaît que la population jeune du RGPH5 de 2022 estimée à 6 840 603 habitants est proche des projections de la DNP évaluées à 7 372 714 habitants avec respectivement des taux d'accroissement annuel moyen de 3,0 % et de 3,6 %. Quant aux projections des Nations Unies en 2022 (7 587 149 habitants), des écarts importants sont observés par rapport aux données du RGPH5 de 2022 (6 840 603 habitants) avec des taux d'accroissement annuel moyen de 3,8 % et de 3,0 % respectivement. Ces résultats montrent que les estimations des effectifs de la population du RGPH5 de 2022 sont de la bonne qualité.

Tableau 1.03: Comparaison des données du RGPH5 aux estimations des projections en 2022

Source de données	Population	Taux accroissement (%)
Projection de la DNP en 2022	7 372 714	3,6
Projection des Nations Unies en 2022	7 587 149	3,8
RGPH5 en 2022	6 840 603	3,0

1.3. Vue d'ensemble

Ce chapitre décrit les éléments de contexte permettant de mieux comprendre les résultats issus de l'analyse thématique. De plus, il évalue la qualité des données sous deux aspects : interne et externe. L'évaluation interne indique que les taux de non-réponse restent inférieurs à 10 %, un seuil acceptable pour des analyses fiables. L'évaluation externe met en avant la qualité des collectes de données, réalisées depuis 1976 au Mali, assurant des résultats fiables malgré les évolutions contextuelles. La population jeune, en forte croissance, est passée de 2,1 millions en 1976 à 6,8 millions en 2022, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,9 % entre 2009 et 2022.

CHAPITRE 2 : VOLUME ET POIDS DEMOGRAPHIQUE DES JEUNES

On entend par jeune au sens du RGPH5 toute personne âgée de 15 à 34 ans. Comme on le dit souvent, les jeunes représentent l'avenir d'une nation ou le fer de lance du pays, mais ils sont confrontés à d'énorme défi. Ces jeunes constituent une main-d'œuvre potentiellement influençable et vulnérable. Le RGPH5 a dénombré 6 840 603 jeunes, soit 32,04 % de la population totale du pays et pose le problème de prise en charge et la satisfaction des besoins sociaux de base (éducation, santé, emploi etc.).

Dans ce chapitre nous aborderons essentiellement le poids des jeunes selon certaines caractéristiques sociodémographiques et évaluerons la croissance de la population jeune à partir des deux dernières opérations de recensement, ainsi que sa structure, sa distribution géographique et sa répartition.

2.1. Volume et poids démographique au niveau national et variation par sexe selon le milieu de résidence et le groupe d'âges

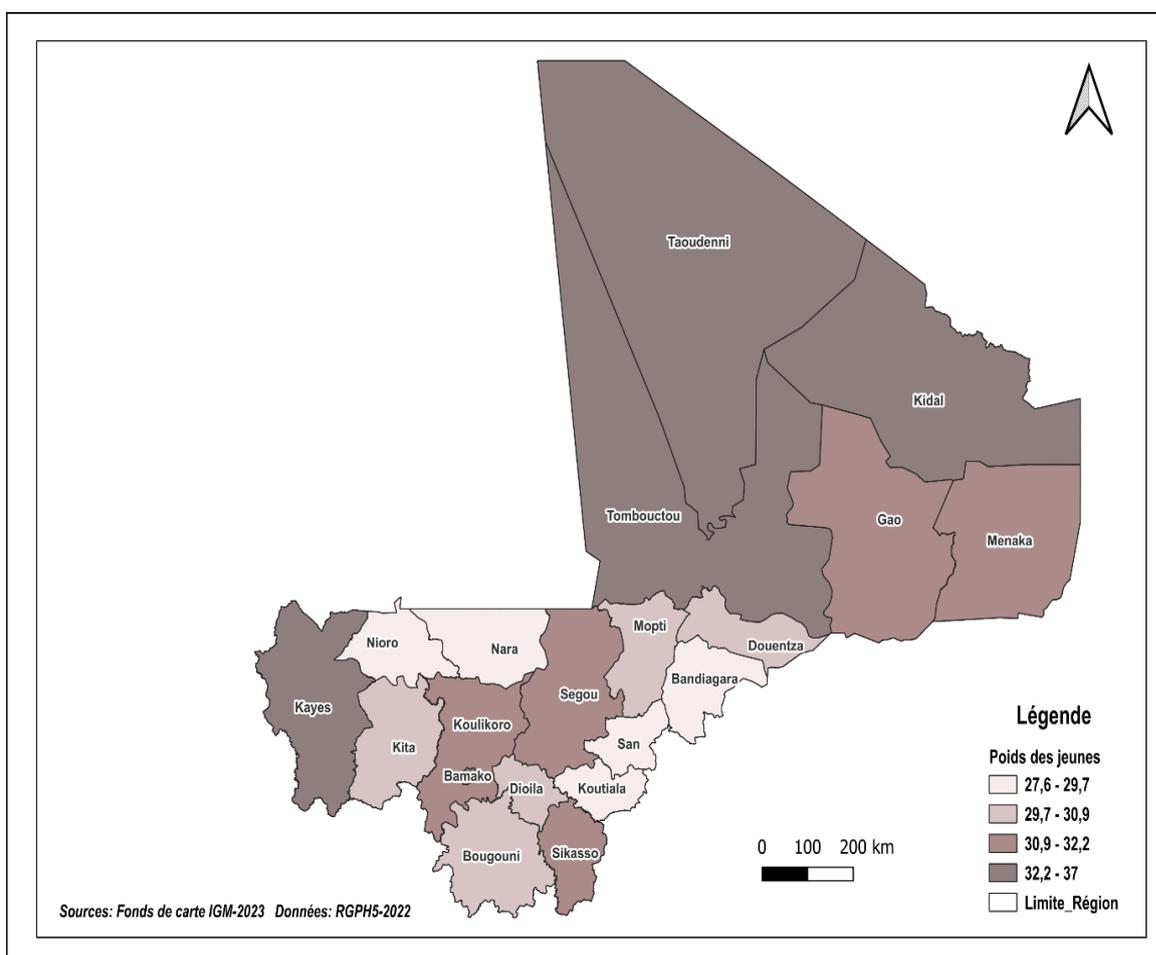
Les résultats du RGPH5 au Mali ont dénombré 6 840 603 jeunes âgés de 15 à 34 ans, soit 32,04 % de la population totale. Parmi eux, les jeunes de 15 à 24 ans représentent 19,2 %, tandis que ceux de 25 à 34 ans constituent 12,84 % de la population. En ce qui concerne la répartition par sexe, les jeunes de sexe féminin représentent une proportion plus élevée que ceux de sexe masculin, quel que soit le groupe d'âge. Par ailleurs, en termes de répartition géographique, les jeunes vivant en milieu urbain sont plus nombreux (36,16 %) que ceux résidant en milieu rural (30,14 %).

Tableau 2.01 : Poids de la population jeune dans la population totale selon le sexe, le milieu de résidence et la région (en %)

Région, Milieu, Sexe	15-24 ans			25-34 ans			Ensemble		
	Population Totale	Population des jeunes	Poids	Population Totale	Population des jeunes	Poids	Population Totale	Population des jeunes	Poids
Région									
Kayes	1 826 564	356 035	19,49	1 826 564	235 310	12,88	1 826 564	591 345	32,37
Koulikoro	2 246 154	427806	19,05	2 246 154	289408	12,88	2 246 154	717 214	31,93
Sikasso	1 528 398	284228	18,60	1 528 398	193145	12,64	1 528 398	477 373	31,23
Ségou	2 208 847	413185	18,71	2 208 847	269645	12,21	2 208 847	682 830	30,91
Mopti	842 209	146948	17,45	842 209	108335	12,86	842 209	255 283	30,31
Tombouctou	693 719	134662	19,41	693 719	89601	12,92	693 719	224 263	32,33
Gao	679 911	126434	18,60	679 911	90369	13,29	679 911	216 803	31,89
Kidal	79 324	16661	21,00	79 324	12171	15,34	79 324	28 832	36,35
Taoudenni	99 499	20021	20,12	99 499	15138	15,21	99 499	35 159	35,34
Ménaka	225 223	41237	18,31	225 223	31189	13,85	225 223	72 425	32,16
Nioro	668 966	114973	17,19	668 966	74194	11,09	668 966	189 167	28,28
Kita	680 380	123 001	18,08	680 380	79056	11,62	680 380	202 057	29,70
Dioïla	674 419	126787	18,80	674 419	80187	11,89	674 419	206 974	30,69
Nara	278 904	46017	16,50	278 904	32109	11,51	278 904	78 126	28,01
Bougouni	1 567 533	281032	17,93	1 567 533	195494	12,47	1 567 533	476 526	30,40
Koutiala	1 153 375	212951	18,46	1 153 375	128955	11,18	1 153 375	341 906	29,64
San	815 185	147744	18,12	815 185	92361	11,33	815 185	240 105	29,45
Douentza	147 229	26601	18,07	147 229	18768	12,75	147 229	45 369	30,81
Bandiagara	720 279	121298	16,84	720 279	77591	10,77	720 279	198 889	27,61
Bamako	4 211 468	932102	22,13	4 211 468	627855	14,91	4 211 468	1 559 957	37,04

Région, Milieu, Sexe	15-24 ans			25-34 ans			Ensemble		
	Population Totale	Population des jeunes	Poids	Population Totale	Population des jeunes	Poids	Population Totale	Population des jeunes	Poids
Milieu									
Urbain	6 753 763	1 474 126	21,83	6 753 763	967 706	14,33	6 753 763	2 441 833	36,16
Rural	14 593 823	2 625 596	17,99	14 593 823	1 773 175	12,15	14 593 823	4 398 770	30,14
Sexe									
Masculin	10 692 816	1 953 083	18,27	10 692 816	1 261 992	11,80	10 692 816	3 215 075	30,07
Féminin	10 654 771	2 146 639	20,15	10 654 771	1 478 889	13,88	10 654 771	3 625 528	34,03
Ensemble	21 347 587	4 099 722	19,20	21 347 587	2 740 881	12,84	21 347 587	6 840 603	32,04

Carte 2.01 : Poids des jeunes dans la population totale



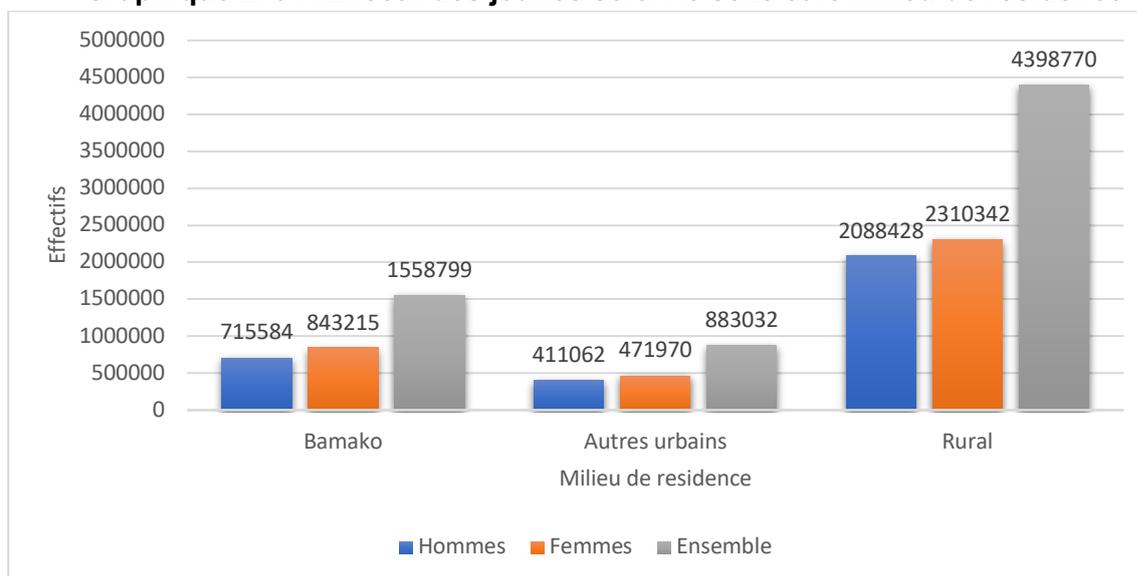
L'analyse du tableau 2.02 montre que sur 100 jeunes de la population du Mali, 37,05% représentent les jeunes qui vivent à Bamako, 34,68% sont pour les jeunes vivant dans les autres villes et 30,14% représentent les jeunes du milieu rural. S'agissant des différents groupes d'âge, pour le groupe d'âge 15-24 ans, 22,14% vivent à Bamako pour la tranche 25-34 ans se sont aussi les jeunes de Bamako qui sont les plus représentés avec 14,91%. Le poids démographique des jeunes varie d'un groupe d'âge à l'autre. Le groupe d'âge 15-24ans représente 19,20 % de la population jeune. Par contre pour le groupe d'âge 25-34 ans, les jeunes ne représentent que 12,84 % de la population jeune.

L'analyse différentielle par sexe indique que les jeunes filles sont plus nombreuses que les jeunes garçons au sein de leur population respective quel que soit le milieu de résidence. À Bamako, les jeunes garçons représentent 34,40 % de la population masculine jeune, tandis que les jeunes filles constituent 39,64 % de la population féminine jeune. En milieu rural, les jeunes garçons représentent 28,43 % de la population masculine jeune, tandis que les jeunes filles constituent 31,87 % de la population féminine jeune.

Tableau 2.02 : Effectif et poids démographique (%) des jeunes par sexe selon le milieu de résidence et le groupe d'âges.

Milieu de résidence et groupe d'âges	Sexe								
	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Effectif total	Effectif	Poids	Effectif total	Effectif	Poids	Effectif total	Effectif	Poids
15-24		15-24			15-24			15-24	
Bamako	2080476	414065	19,90	2127336	517334	24,32	4207812	931400	22,14
Autres villes	1266953	253592	20,02	1278999	289133	22,61	2545952	542726	21,32
Rural	7345387	1285425	17,50	7248436	1340170	18,49	14593823	2625595	17,99
Ensemble	10692816	1953083	18,27	10654771	2146638	20,15	21347587	4099722	19,20
25-34		25-34			25-34			25-34	
Bamako	2080476	301519	14,49	2127336	325881	15,32	4207812	627399	14,91
Autres villes	1266953	157471	12,43	1278999	182836	14,30	2545952	340307	13,37
Rural	7345387	803003	10,93	7248436	970172	13,38	14593823	1773175	12,15
Ensemble	10692816	1261992	11,80	10654771	1478889	13,88	21347587	2740881	12,84
15-34		15-34			15-34			15-34	
Bamako	2080476	715584	34,40	2127336	843215	39,64	4207812	1558799	37,05
Autres villes	1266953	411062	32,44	1278999	471970	36,90	2545952	883032	34,68
Rural	7345387	2088428	28,43	7248436	2310342	31,87	14593823	4398770	30,14
Ensemble	10692816	3215074	30,07	10654771	3625527	34,03	21347587	6840601	32,04

Graphique 2. 01 : Effectif des jeunes selon le sexe et le milieu de résidence



2.2. Variation selon la région

En examinant le tableau 2.3, nous constatons que le poids démographique des jeunes varie selon la région de résidence. C'est à Bamako où on retrouve plus de jeunes. Nous comptons un peu plus de 1 jeunes sur 5 personnes pour chaque sexe. A l'opposé, la région de Nioro affiche la proportion de jeune la plus faible (12,88%) pour le sexe masculin et (14,73%) pour la région de San par rapport au sexe féminin. Elles enregistrent également un moins de 2 jeune sur 5 personnes âgés de 15-34 ans.

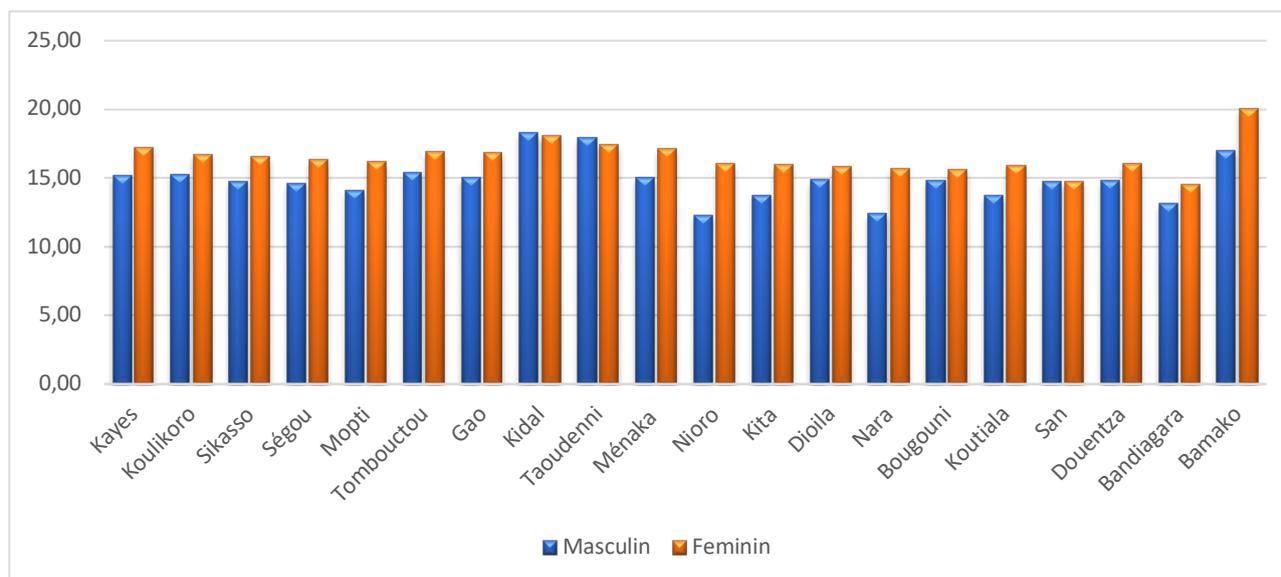
Il résulte de l'analyse comparative par sexe que dans les régions de résidence, les jeunes filles sont plus représentées que les jeunes garçons dans la population respective de chaque sexe. L'écart ne se creuse pas dans la région où nous relevons parmi les garçons et les filles respectivement des effectifs à peu près égaux. Par contre dans la région de Bamako la variation est relativement importante (20,04 % contre 17,00 %) pour les filles.

Tableau 2.03 : Effectif et poids démographique (%) des jeunes par groupe d'âges selon le sexe et la région

Sexe et Région	Catégorie d'âges								
	15-24			25-34			15-34		
	Effectif total	Effectif	Poids	Effectif total	Effectif	Poids	Effectif total	Effectif	Poids
Masculin									
Kayes	909052	170129	18,71	909052	106535	11,72	1826564	276663	15,15
Koulikoro	1135295	205410	18,09	1135295	137173	12,08	2246154	342583	15,25
Sikasso	756575	137765	18,21	756575	87280	11,54	1528398	225045	14,72
Ségou	1101581	200916	18,24	1101581	122385	11,11	2208847	323301	14,64
Mopti	430450	70152	16,30	430450	48766	11,33	842209	118918	14,12
Tombouctou	363823	66027	18,15	363823	40995	11,27	693719	107022	15,43
Gao	349928	58898	16,83	349928	43321	12,38	679911	102219	15,03
Kidal	43253	8522	19,70	43253	5996	13,86	79324	14517	18,30
Taoudenni	54854	10805	19,70	54854	7011	12,78	99499	17816	17,91
Ménaka	123285	18955	15,37	123285	14909	12,09	225223	33864	15,04
Nioro	325287	52101	16,02	325287	30018	9,23	668966	82119	12,28
Kita	339768	58265	17,15	339768	35168	10,35	680380	93433	13,73
Dioïla	337000	63945	18,97	337000	36356	10,79	674419	100301	14,87
Nara	139615	21134	15,14	139615	13406	9,60	278904	34539	12,38
Bougouni	791810	141305	17,85	791810	91076	11,50	1567533	232381	14,82
Koutiala	563184	102922	18,28	563184	55098	9,78	1153375	158020	13,70
San	413389	76703	18,55	413389	43317	10,48	815185	120019	14,72
Douentza	74979	13155	17,54	74979	8642	11,53	147229	21797	14,80
Bandiagara	357410	61601	17,24	357410	32821	9,18	720279	94422	13,11
Bamako	2082278	414376	19,90	2082278	301721	14,49	4211468	716097	17,00
Féminin									
Kayes	917512	185906	20,26	917512	128776	14,04	1826564	314682	17,23
Koulikoro	1110859	222396	20,02	1110859	152235	13,70	2246154	374631	16,68
Sikasso	771822	146463	18,98	771822	105864	13,72	1528398	252328	16,51
Ségou	1107267	212269	19,17	1107267	147260	13,30	2208847	359530	16,28
Mopti	411759	76797	18,65	411759	59569	14,47	842209	136365	16,19

Sexe et Région	Catégorie d'âges								
	Effectif total	15-24		Effectif total	25-34		Effectif total	15-34	
		Effectif	Poids		Effectif	Poids		Effectif	Poids
Tombouctou	329897	68635	20,81	329897	48606	14,73	693719	117241	16,90
Gao	329983	67536	20,47	329983	47048	14,26	679911	114584	16,85
Kidal	36071	8139	22,56	36071	6175	17,12	79324	14314	18,05
Taoudenni	44646	9216	20,64	44646	8126	18,20	99499	17342	17,43
Ménaka	101938	22282	21,86	101938	16280	15,97	225223	38561	17,12
Nioro	343679	62872	18,29	343679	44177	12,85	668966	107049	16,00
Kita	340611	64735	19,01	340611	43889	12,89	680380	108624	15,97
Dioïla	337420	62842	18,62	337420	43831	12,99	674419	106673	15,82
Nara	139289	24883	17,86	139289	18704	13,43	278904	43587	15,63
Bougouni	775723	139727	18,01	775723	104418	13,46	1567533	244145	15,58
Koutiala	590191	110029	18,64	590191	73857	12,51	1153375	183887	15,94
San	401796	71041	17,68	401796	49044	12,21	815185	120085	14,73
Douentza	72250	13446	18,61	72250	10126	14,02	147229	23572	16,01
Bandiagara	362869	59697	16,45	362869	44771	12,34	720279	104467	14,50
Bamako	2129190	517726	24,32	2129190	326134	15,32	4211468	843860	20,04

Graphique 2.02 : Poids démographique (%) des jeunes selon le sexe et la région



2.3. Variation selon la nationalité

L'examen du tableau 2.04 ci-dessous montre que le poids des jeunes ressortissants des autres pays d'Afrique est le plus élevé soit 49,21 % et 31,97 % pour des jeunes maliens. La comparaison selon le groupe d'âge (15-24 et 25-34ans) montre qu'on trouve plus de 19,18% de jeunes maliens dans le groupe d'âge 15-24ans et 12,79% de jeunes maliens pour le groupe 25-34 ans.

En termes de répartition par sexe, la population féminine est plus jeune que la population masculine, quelle que soit la nationalité, à l'exception des personnes hors Afrique. Les jeunes garçons et jeunes filles maliens représentent respectivement 30,01 % et 33,94 %. Pour les autres ressortissants d'Afrique de l'Ouest, les garçons représentent 41,38 % contre 53,39 % pour les filles. Pour les autres pays d'Afrique, les garçons représentent 45,74 % contre 52,39 % pour les filles. Les apatrides et les NSP représentent respectivement 37,41 % et 34,24 %.

Tableau 2.04 : Effectif et poids démographique (%) des jeunes par sexe selon la nationalité et le groupe d'âges.

Nationalité et groupe d'âges	Sexe								
	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Effectif total	Effectifs	Poids	Effectif total	Effectifs	Poids	Effectif total	Effectifs	Poids
15-24		15-24			15-24			15-24	
Malien	10640391	1942300	18,25	10601192	2132870	20,12	21241583	4075170	19,18
Afrique de l'Ouest	18818	3079	16,36	17602	4519	25,67	36420	7598	20,86
Autres pays d'Afrique	26441	6289	23,78	28939	7874	27,21	55380	14163	25,57
Hors Afrique	1273	216	16,97	968	167	17,25	2241	383	17,09
Apatride	1100	227	20,63	1038	202	19,45	2139	429	20,06
NSP	4793	972	20,28	5032	1007	20,01	9825	1980	20,15
25-34		25-34			25-34			25-34	
Malien	10640391	1250507	11,75	10601192	1465628	13,83	21241583	2716136	12,79
Afrique de l'Ouest	18818	4708	25,02	17602	4878	27,71	36420	9586	26,32
Autres pays d'Afrique	26441	5806	21,96	28939	7286	25,18	55380	13093	23,64
Hors Afrique	1273	186	14,62	968	125	12,91	2241	311	13,88
Apatride	1100	158	14,36	1038	213	20,51	2139	371	17,35
NSP	4793	627	13,08	5032	758	15,06	9825	1385	14,10
15-34		15-34			15-34			15-34	
Malien	10640391	3192808	30,01	10601192	3598498	33,94	21241583	6791307	31,97
Afrique de l'Ouest	18818	7786	41,38	17602	9397	53,39	36420	17183	47,18
Autres pays d'Afrique	26441	12095	45,74	28939	15160	52,39	55380	27255	49,21
Hors Afrique	1273	402	31,59	968	292	30,16	2241	694	30,97
Apatride	1100	385	34,99	1038	415	39,97	2139	800	37,41
NSP	4793	1599	33,36	5032	1765	35,08	9825	3364	34,24

2.4. Variation selon le type de population

Les résultats du tableau 2.06 en dessous montrent que plus de 32,04% des jeunes au Mali sont des sédentaires contre 32,35% des nomades lors du dénombrement. De plus, l'on remarque à peu près la même tendance chez les personnes âgées de 15 à 24 ans et 25 à 34 ans où les sédentaires sont (19,22% contre 18,52% pour les nomades) et (12,82% contre 13,82% pour les nomades).

L'examen de cette évolution selon le sexe révèle respectivement que la population féminine jeune domine par rapport à celle masculine quelle que soit la modalité considérée (33,98% contre 30,09% sédentaire) contre (36,42% contre 28,93% pour les nomades).

Tableau 2.05 : Variation par groupe d'âges selon le sexe et le type de population.

Type de population et groupe d'âges	Sexe								
	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Effectif total	Effectifs	Poids	Effectif total	Effectifs	Poids	Effectif total	Effectifs	Poids
15-24 ans		15-24			15-24			15-24	
Sédentaire	10456445	1913563	18,30	10456744	2105690	20,14	20913189	4019254	19,22
Nomade	236371	39520	16,72	198027	40948	20,68	434398	80468	18,52
25-34 ans		25-34			25-34			25-34	
Sédentaire	10456445	1233123	11,79	10456744	1447711	13,84	20913189	2680834	12,82
Nomade	236371	28869	12,21	198027	31178	15,74	434398	60046	13,82
15-34 ans		15-34			15-34			15-34	
Sédentaire	10456445	3146687	30,09	10456744	3553401	33,98	20913189	6700088	32,04
Nomade	236371	68389	28,93	198027	72126	36,42	434398	140515	32,35

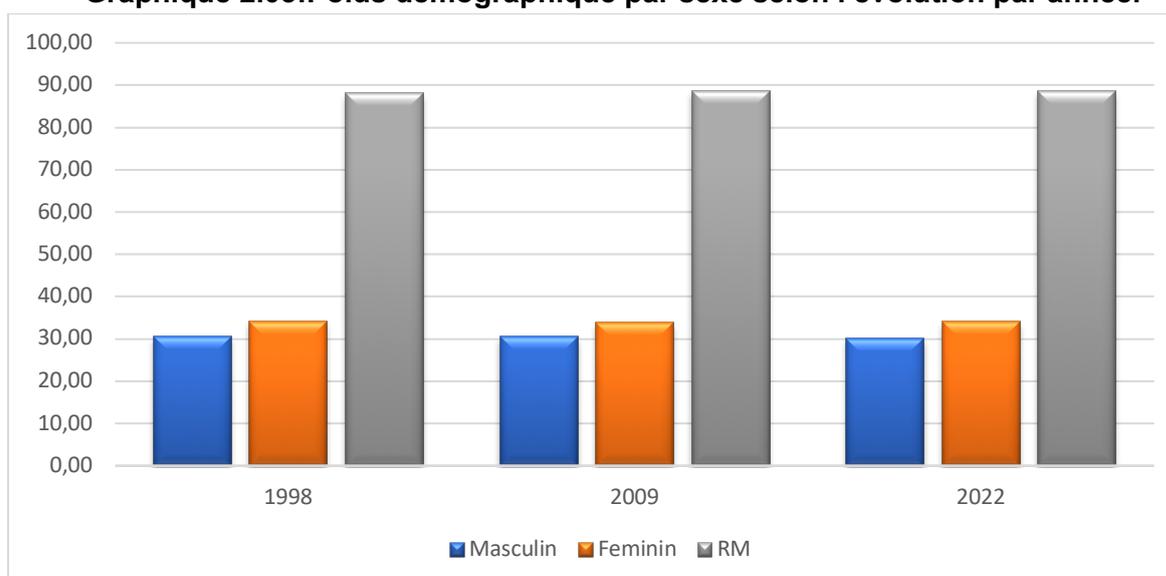
2.5. Evolution du poids démographique des jeunes de 1998 à 2022

En 2022, le nombre de jeunes s'élève à 6 840 603 sur une population totale de 21 347 587 Maliens, soit 32,04 % de la population. Concernant la population totale, celle des jeunes a augmenté sur la période 1998-2022 passant respectivement de 3 175 390 en 1998 à 4 664 757 en 2009 et à 6 840 603 en 2022. L'analyse selon le sexe montre une prédominance des jeunes filles par rapport aux jeunes garçons de 1998 à 2022. L'analyse par sexe révèle que, tout au long de la période 1998-2022, les jeunes filles étaient plus nombreuses que les jeunes garçons, ce qui témoigne d'une prédominance féminine dans la population jeune. Cela peut avoir des implications en termes de politiques publiques, notamment en ce qui concerne l'éducation, la santé reproductive et l'autonomisation des jeunes filles, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de cette tranche de la population.

Tableau 2.06 : Evolution du poids démographique des jeunes par sexe de 1998 à 2022 selon le sexe et rapport de masculinité selon le groupe d'âges.

Sexe et groupe d'âges	Année								
	1998			2009			2022		
	Effectif total	Effectifs	Poids	Effectif total	Effectifs	Poids	Effectif total	Effectifs	Poids
15-24		15-24			15-24			15-24	
Masculin	4 856 023	856 813	17,64	7 204 990	1 262 061	17,52	10 692 816	1 953 083	18,27
Féminin	4 954 889	938 854	18,95	7 323 672	1 395 988	19,06	10 654 771	2 146 639	20,15
RM			91,26			90,41			90,98
25-34		25-34			25-34			25-34	
Masculin	4 856 023	628 985	12,95	7 204 990	927 914	12,88	10 692 816	1 261 992	11,80
Féminin	4 954 889	750 738	15,15	7 323 672	1 078 794	14,73	10 654 771	1 478 889	13,88
RM			83,78			86,01			85,33
15-34		15-34			15-34			15-34	
Masculin	4 856 023	1 485 798	30,60	7 204 990	2 189 975	30,40	10 692 816	3 215 075	30,07
Féminin	4 954 889	1 689 592	34,10	7 323 672	2 474 782	33,79	10 654 771	3 625 528	34,03
RM			87,94			88,49			88,68

Graphique 2.03: Poids démographique par sexe selon l'évolution par année.



2.6. Vue d'ensemble

Nous pouvons retenir que les jeunes représentent 32,04 % de la population totale, soit 36,16 % en milieu urbain et 30,14 % en milieu rural. Le district de Bamako enregistre le poids démographique le plus élevé des jeunes avec 37,05 % de la population totale.

Le poids des jeunes sédentaire et nomade est à peu près égal dans leurs populations respectives, avec 32,04% et 32,35%. De 1998 à 2022, le nombre de jeunes est passé de 3 175 390 à 6 840 603.

Le chapitre que nous aborderons par la suite portera sur les caractéristiques sociodémographiques, caractéristiques socioculturelles et de citoyenneté des jeunes.

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, SOCIOCULTURELLES ET DE CITOYENNETE DES JEUNES

Les caractéristiques sociodémographiques des jeunes constituent un aspect fondamental pour comprendre leurs comportements, leurs besoins et leurs aspirations dans une société en constante évolution. Ces caractéristiques portent sur l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, la situation professionnelle, le milieu de résidence (urbain ou rural), ainsi que l'origine ethnique ou culturelle. Elles permettent de dresser un portrait précis de cette tranche de la population, mettant en lumière les disparités et les dynamiques sociales qui influencent leur quotidien. L'analyse de ces caractéristiques permet d'élaborer des politiques publiques adaptées, des programmes éducatifs ciblés et des initiatives favorisant l'intégration et le développement des jeunes dans divers contextes.

Dans ce chapitre nous aborderons essentiellement les caractéristiques sociodémographiques et culturelles des jeunes à l'instar des autres chapitres. Il se terminera par une vue d'ensemble synthétisant les informations clés.

3.1. Caractéristiques sociodémographiques

Dans cette section il s'agit d'établir la structure par âge et par sexe, la situation matrimoniale, la situation des filles en matière de fécondité, le statut de handicap.

3.1.1. Structure par groupe d'âge et par sexe

La répartition des jeunes par sexe montre une prédominance du sexe féminin comparativement au sexe masculin quel que soit le groupe d'âge considéré. La tranche d'âge 15-19 ans est la plus représentée par rapport aux autres tranches d'âges quel que soit le sexe considéré suivi du 20-24 ans. En effet, le rapport de masculinité des différents groupes d'âge est inférieur à 100 et les pourcentages des jeunes filles sont tous supérieurs à 50 comme le montre le tableau 3.01.

En termes de répartition par groupe d'âge, les jeunes de la tranche d'âge de 15 à 19 ans sont les plus nombreux, suivis par ceux de la tranche de 20 à 24 ans.

Tableau 3.01 : Répartition (%) des jeunes par sexe selon le groupe d'âges, rapport de masculinité et pourcentage des jeunes filles.

Groupe d'âges	Sexe						RM	% Jeunes femmes
	Masculin		Féminin		Ensemble			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
15-19ans	1087394	33,82	1133129	31,25	2220523	32,46	95,96	51,02
20 -24ans	865689	26,93	1013510	27,95	1879199	27,47	85,41	53,93
25-29ans	648676	20,18	776558	21,42	1425234	20,83	83,53	54,48
30-34ans	613316	19,08	702331	19,37	1315647	19,23	87,33	53,38
15-24ans	1953083	60,75	2146639	59,21	4099722	59,93	90,98	52,36
25-34ans	1261992	39,25	1478889	40,79	2740881	40,07	85,34	53,96
Ensemble	3215075	100,00	3625528	100,00	6840603	100,00	88,68	53,00
Effectif	3215075	46,99	3625528	53,01	6840603			

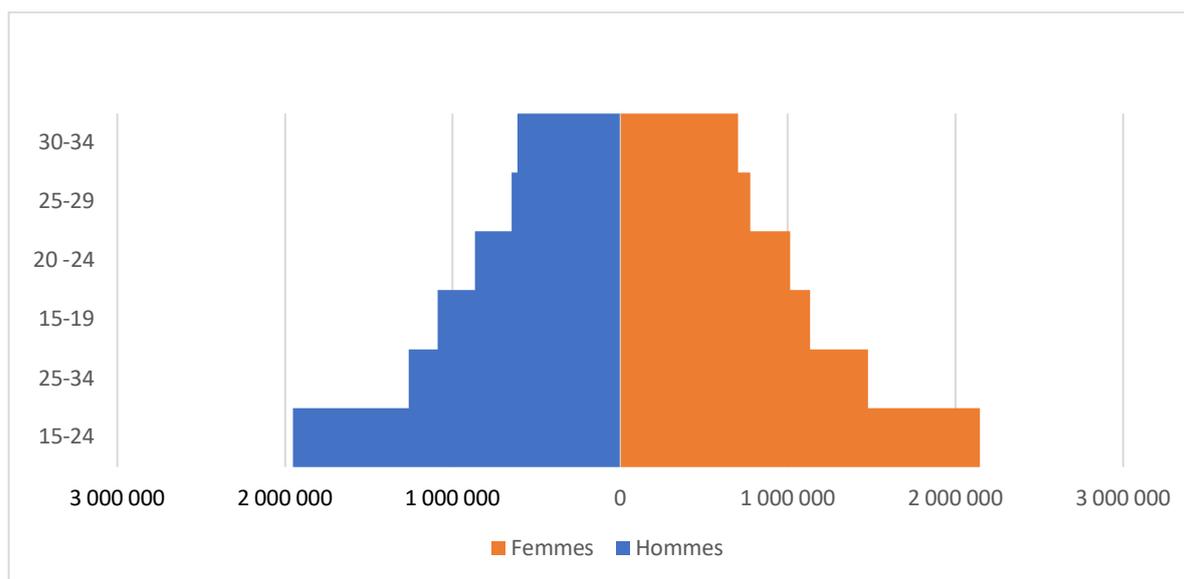
Au regard du graphique 3.01, nous pouvons en déduire que c'est une pyramide des jeunes avec des groupes d'âges qui est à l'image de la pyramide générale du pays c'est à dire celle des pays en développement avec une base large et un sommet rétrécit comme on le constate.

La population féminine est plus élevée que la masculine dans toutes les tranches d'âge en regardant la pyramide de façon générale. On observe une diminution progressive des effectifs avec l'âge dans les deux sexes, ce qui est typique d'une pyramide des âges.

La tranche 15-24 ans représente une population totale plus importante par rapport à la tranche 25-34 ans quel que soit le sexe observé comme montre le graphique. Cela reflète peut-être une structure démographique où les jeunes constituent une majorité.

Les différences sont significatives dans toutes les tranches, avec un surplus de population féminine. La tranche 20-24 ans montre une différence notable d'individus en faveur des femmes comme le montre la pyramide.

Graphique 3.01 : Pyramide des âges



3.1.2. Etat matrimonial des jeunes

Dans son article 280, le code de famille du Mali fixe à 18 ans l'âge minimum de mariage pour les garçons et 16 ans pour les filles. Toutefois les normes socioculturelles dans la plupart des sociétés traditionnelles maliennes favorisent le mariage précoce des jeunes filles, cela permet d'éviter les grossesses non désirées qui salissent la réputation de la famille. L'objectif de cette section est d'examiner comment se répartissent les jeunes selon l'état matrimonial en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques, géographiques et culturelles.

3.1.2.1. Etat matrimonial des jeunes par sexe et par milieu de résidence

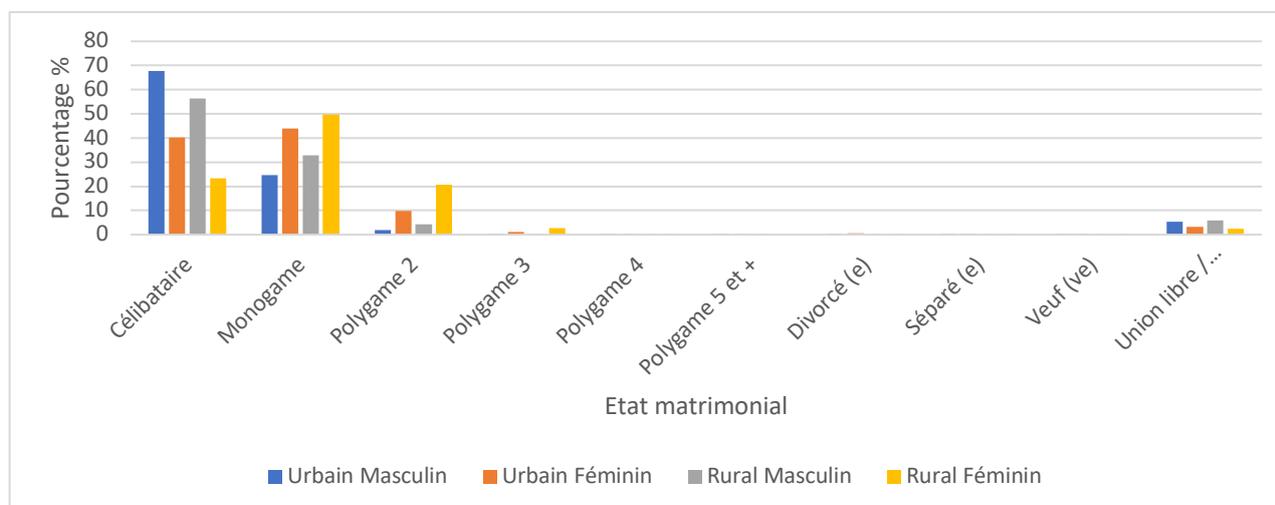
L'analyse de l'état matrimonial selon le milieu de résidence, présentée dans le tableau 3.02, montre que la proportion des célibataires est nettement plus élevée en milieu urbain (52,96 %) qu'en milieu rural (38,81 %). En revanche, il y a plus de jeunes mariés (monogames et polygames) en milieu rural (56,48 %) qu'en milieu urbain (42,07 %). On observe qu'il y a plus d'unions libres en milieu urbain qu'en milieu rural (4,20% contre 3,99%) en ce qui concerne le sexe, le célibat touche davantage les hommes que les femmes.

En effet, la proportion des hommes célibataires est de 60,42% contre 29,41% des femmes. Inversement on trouve plus de femmes mariées (66,79%) que d'hommes mariés (33,62%). En outre, le tableau montre une prédominance de statut de divorcées ou séparées, veuves sauf en union libre dans la population féminine jeune.

Tableau 3.02 : Répartition (%) des jeunes par l'état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe

État matrimonial	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	67,78	40,35	52,96	56,45	23,19	38,81	60,42	29,41	43,86
Monogame	24,52	43,93	35,01	32,91	49,65	41,79	29,97	47,57	39,37
Polygame 2	2	9,86	6,25	4,23	20,68	12,95	3,45	16,75	10,56
Polygame 3	0,06	1,09	0,61	0,15	2,58	1,44	0,12	2,04	1,15
Polygame 4	0,06	0,28	0,18	0,04	0,44	0,25	0,05	0,38	0,23
Polygame 5 et +	0,01	0,02	0,02	0,03	0,06	0,05	0,03	0,05	0,04
Divorcé (e)	0,13	0,54	0,36	0,18	0,35	0,27	0,16	0,42	0,3
Séparé (e)	0,13	0,34	0,25	0,18	0,32	0,25	0,16	0,33	0,25
Veuf (ve)	0,05	0,28	0,18	0,08	0,3	0,2	0,07	0,29	0,19
Union libre / Concubinage	5,25	3,3	4,2	5,75	2,43	3,99	5,57	2,75	4,06
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	1126647	1315185	2441833	2088428	2310342	4398770	3215075	3625528	6840603

Graphique 3.02 : Répartition (%) par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial



3.1.2.2. Variation selon la région.

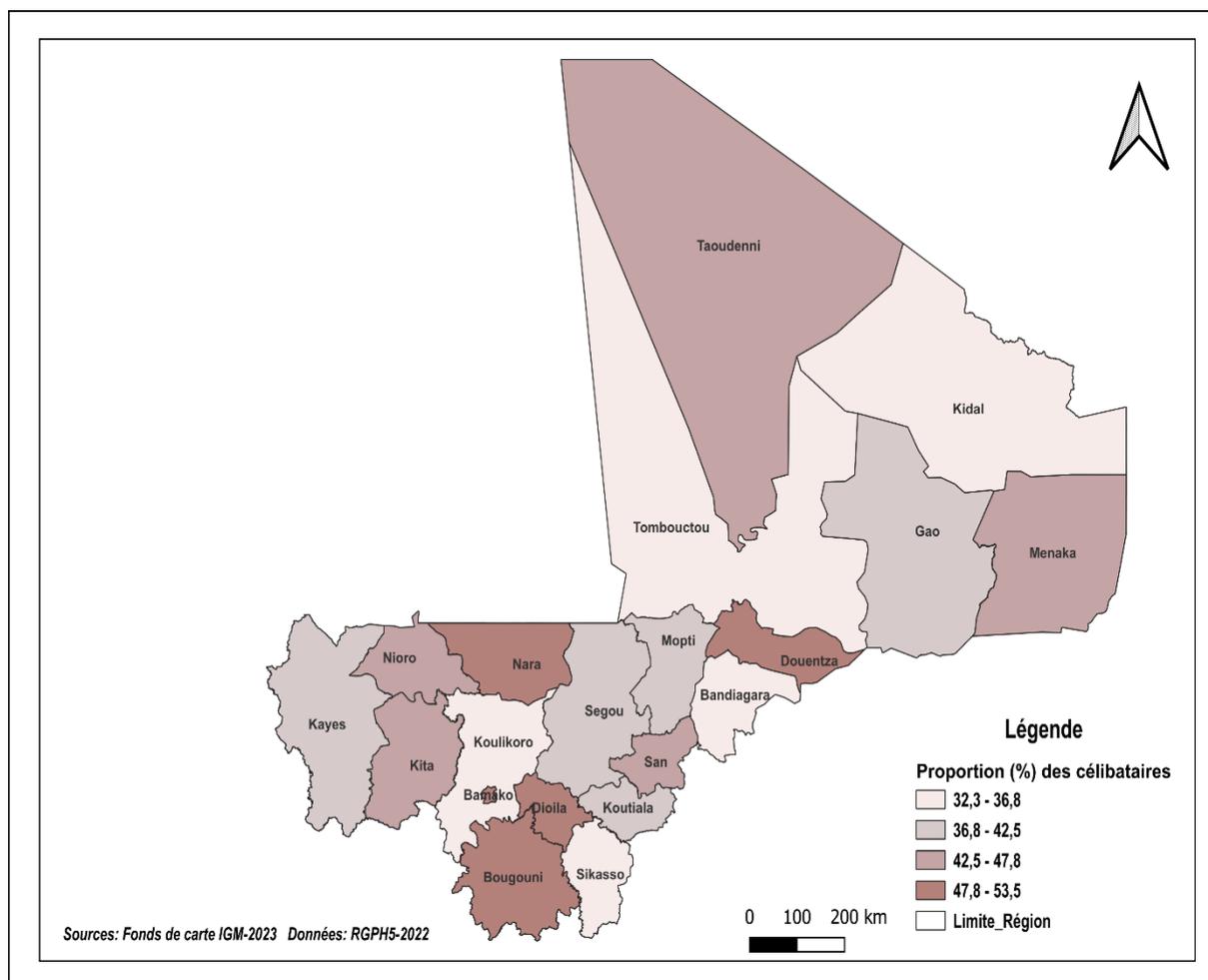
L'analyse par région de résidence montre que les jeunes de 15 à 34 ans sont majoritairement en couple dans la plupart des régions. L'examen du tableau 3.03, basé principalement sur l'état matrimonial, révèle une répartition disproportionnée selon la région de résidence. À l'exception de Douentza et Bamako, au moins la moitié des jeunes des autres régions sont mariés ou en union.

L'analyse comparative révèle que la région de Bandiagara enregistre la plus forte proportion de jeunes mariés, soit 64,65 %. En revanche, la capitale, Bamako, présente la plus faible proportion de jeunes mariés avec seulement 41,33 %. Dans les autres régions, les proportions de jeunes mariés varient entre 63,99 % et 45,84 %. Il est notable que Koulikoro, Sikasso et Tombouctou comptent peu de célibataires. Dans toutes les régions, on observe très peu de divorcés, de séparés ou de veufs, ainsi qu'une faible proportion de personnes vivant en union libre.

Tableau 3.03 : Répartition (%) de la population jeune par région de résidence selon l'état matrimonial

Régions	État matrimonial										Effectif	
	Célibataire	Monogame	Polygame				Divorcé	Séparé	Veuf (ve)	Union libre / Concubinage		Ens.
			Polygame 2	Polygame 3	Polygame 4	Polygame 5 et +						
Kayes	39,43	39,68	11,63	1,70	0,28	0,05	0,49	0,41	0,19	6,15	100,00	591345
Koulikoro	32,3	43,46	15,57	2,17	0,4	0,03	0,29	0,37	0,19	5,21	100,00	202057
Sikasso	32,8	45,16	14,37	1,99	0,28	0,03	0,47	0,40	0,20	4,31	100,00	189167
Ségou	40,39	41,91	11,46	1,09	0,23	0,07	0,27	0,24	0,17	4,16	100,00	717214
Mopti	37,23	43,43	12,61	1,11	0,17	0,00	0,17	0,24	0,13	4,91	100,00	206974
Tombouctou	32,38	44,55	17,7	1,35	0,34	0,05	0,28	0,15	0,32	2,88	100,00	78126
Gao	41,91	38,52	13,25	1,83	0,4	0,03	0,14	0,18	0,14	3,59	100,00	477373
Kidal	35,42	43,63	13,95	1,77	0,3	0,01	0,28	0,28	0,15	4,22	100,00	476526
Taoudenni	44,66	33,62	13,53	1,88	0,28	0,02	0,14	0,19	0,11	5,56	100,00	341906
Ménaka	43,79	40,15	10,98	0,83	0,16	0,03	0,21	0,18	0,18	3,48	100,00	682830
Nioro	45,74	39,14	9,07	0,64	0,1	0,01	0,22	0,25	0,14	4,68	100,00	240105
Kita	47,51	40,86	9,03	0,69	0,20	0,07	0,25	0,22	0,35	0,83	100,00	255283
Dioïla	48,53	31,57	16,72	1,39	0,32	0,08	0,08	0,07	0,21	1,04	100,00	198889
Nara	48,69	38,10	10,07	0,62	0,10	0,17	0,29	0,20	0,22	1,54	100,00	45369
Bougouni	49,42	39,72	7,99	0,56	0,08	0,13	0,38	0,22	0,39	1,12	100,00	224263
Koutiala	41,53	45,91	9,10	0,70	0,13	0,18	0,57	0,20	0,44	1,23	100,00	216803
San	43,10	45,68	2,79	0,2	0,05	0,01	0,34	0,1	0,36	7,37	100,00	28832
Douentza	52,19	44,19	1,52	0,06	0,02	0,05	0,22	0,37	0,28	1,10	100,00	35159
Bandiagara	33,14	59,51	4,94	0,07	0,07	0,06	0,28	0,19	0,63	1,12	100,00	72425
Bamako	53,52	34,83	5,78	0,54	0,17	0,01	0,38	0,25	0,17	4,36	100,00	1559957
Ensemble	44,01	39,3	10,49	1,14	0,23	0,04	0,30	0,25	0,19	4,06	100,00	6840603

Carte 3.01 : Proportion des célibataires par région de résidence



3.1.2.3. Variation selon le groupe d'âges

Au niveau national, l'analyse du statut matrimonial des jeunes au Mali selon l'âge montre une intensité des mariages parmi les jeunes filles par rapport aux garçons. En effet, quelles que soient les tranches d'âges (15-24 ans et 15-34 ans) on remarque beaucoup moins de filles célibataires que de garçons et le calcul l'âge au premier mariage pourrait confirmer cette affirmation.

L'examen du tableau 3.04 montre une augmentation des proportions des jeunes filles mariées quelles que soient les tranches d'âges (15-24 ans et 15-34 ans). En effet, de 51,03% de jeunes filles mariées âgées de 15 à 24 ans, la proportion est de 66,64% pour celles ayant un âge compris entre 15 et 34 ans. Le veuvage et la séparation touche plus particulièrement les plus âgées.

Les mariages sont plus intenses chez les jeunes vivant en milieu rural que chez ceux du milieu urbain. En effet, 37,47 des filles et 4,99 des garçons sur l'ensemble de la population jeune âgée de 15 à 34 ans sont mariées contre 73,41 filles et 37,36 garçons sur 100 pour celles vivant en milieu rural.

Entre 15 à 34 ans le nombre de jeunes célibataires est minime par rapport au 15 à 24 qui est passé (62,15% à 44,01%). Cette situation pourrait s'expliquer d'une part par le facteur éducation qui retarde les

jeunes d'aller à leurs premiers mariages et d'autre part à la recherche des moyens ou de l'emploi pour se marier.

Tableau 3.04 : Répartition en (%) des jeunes par l'état matrimonial selon le sexe et le milieu de résidence et le groupe d'âges.

État matrimonial et groupe âge	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
15-24 ans									
Célibataire	88,27	57,38	71,31	78,74	36,09	56,74	82,13	44,31	62,15
Monogame	4,64	31,74	19,52	12,02	45,29	29,18	9,4	40,06	25,6
Polygame 2	0,32	5,14	2,96	1,02	12,75	7,07	0,77	9,81	5,55
Polygame 3	0,01	0,44	0,24	0,05	1,25	0,67	0,04	0,94	0,51
Polygame 4	0,01	0,14	0,08	0,02	0,22	0,12	0,02	0,19	0,11
Polygame 5 et +	0,01	0,01	0,01	0,03	0,04	0,04	0,02	0,03	0,03
Divorcé (e)	0,05	0,27	0,17	0,1	0,28	0,19	0,08	0,28	0,18
Séparé (e)	0,06	0,22	0,15	0,1	0,27	0,19	0,09	0,25	0,17
Veuf (ve)	0,02	0,09	0,05	0,04	0,12	0,08	0,03	0,1	0,07
Union libre / Concubinage	6,61	4,58	5,5	7,87	3,69	5,71	7,42	4,03	5,63
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Effectif	667658	806469	1474126	1285425	1340170	2625596	1953083	2146639	4099722
15-34 ans									
Célibataire	67,78	40,35	52,96	56,45	23,19	38,81	60,56	29,57	44,01
Monogame	24,52	43,93	35,01	32,91	49,65	41,79	29,87	47,52	39,3
Polygame 2	2,00	9,86	6,25	4,23	20,68	12,95	3,42	16,66	10,49
Polygame 3	0,06	1,09	0,61	0,15	2,58	1,44	0,12	2,03	1,14
Polygame 4	0,06	0,28	0,18	0,04	0,44	0,25	0,05	0,38	0,23
Polygame 5 et +	0,01	0,02	0,02	0,03	0,06	0,05	0,03	0,05	0,04
Divorcé (e)	0,13	0,54	0,36	0,18	0,35	0,27	0,16	0,42	0,3
Séparé (e)	0,13	0,34	0,25	0,18	0,32	0,25	0,16	0,33	0,25
Veuf (ve)	0,05	0,28	0,18	0,08	0,30	0,2	0,07	0,29	0,19
Union libre / Concubinage	5,25	3,3	4,2	5,75	2,43	3,99	5,57	2,75	4,06
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Effectif	1126647	1315185	2441833	2088428	2310342	4398770	3215075	3625528	6840603

3.1.3. Type de mariage célébré par les jeunes filles non célibataires

L'analyse du type de mariage tableau 3.05 de la jeunesse féminine selon l'âge montre la prédominance du mariage « religieux uniquement » au sein de cette population. En effet, plus d'une fille non célibataire sur deux (50,46%) ont célébré uniquement le mariage religieux. Cette situation varie selon le groupe, en effet, chez les filles de 25-34ans elle est 49,31% contre 51,86%.

De plus, ce tableau 3.05 montre que la proportion de jeunes filles mariées selon le type de mariage (civil et religieux) est inférieure à la moyenne, soit 16,80 %. En effet, seulement 5,8 % des jeunes filles ont un mariage civil uniquement, et cette proportion varie selon le groupe d'âge (5,89 % pour les 15-24 ans et 5,89 % pour les 25-34 ans).

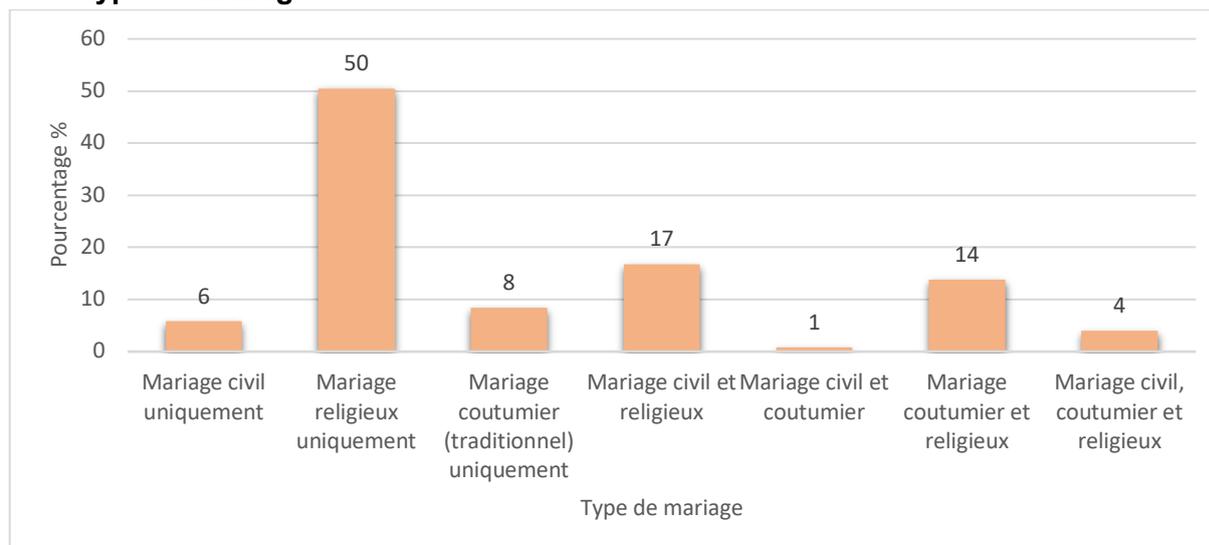
La plus faible proportion est observée chez les filles ayant un mariage civil, coutumier et religieux, soit 3,97 %, avec des variations selon le groupe d'âge (3,56 % pour les 15-24 ans et 4,31 % pour les 25-34

ans). Les proportions pour les mariages coutumier et religieux, ou civil et coutumier, sont respectivement de 13,77 % et 0,78 %.

Tableau 3.05 : Répartition en (%) des jeunes filles non célibataires par les types de mariage selon groupe d'âge.

Type de mariage	Groupe d'âges					
	15-24 ans		25-34 ans		15-34 ans	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mariage civil uniquement	59896	5,69	75945	5,89	135842	5,80
Mariage religieux uniquement	545496	51,86	635527	49,31	1181005	50,46
Mariage coutumier (traditionnel) uniquement	95642	9,09	101324	7,86	196957	8,41
Mariage civil et religieux	156761	14,90	236520	18,35	393305	16,80
Mariage civil et coutumier	7838	0,75	10471	0,81	18309	0,78
Mariage coutumier et religieux	148780	14,14	173466	13,46	322241	13,77
Mariage civil, coutumier et religieux	37450	3,56	55500	4,31	92955	3,97
Ensemble	1051861	100,00	1288752	100,00	2340614	100,00

Graphique 3.03 : Répartition en (%) des jeunes femmes non célibataires selon type de mariage



3.1.4. Situation des jeunes filles en matière de fécondité

3.1.4.1. Taux de fécondité par âge et variation selon le milieu de résidence

La fécondité des jeunes est appréciée à travers les indicateurs suivants : le taux spécifique de fécondité, la parité moyenne et nombre moyen d'enfants né vivant. L'analyse des taux de fécondité spécifique par groupe d'âges (Tableau 3.06) laisse apparaître des disparités entre les différents groupes d'âge.

En effet, de 129‰ pour la tranche d'âge 15 à 19 ans, le taux de fécondité a atteint le maximum 274‰ pour les jeunes filles de 25-29 ans, avant de retomber à 243‰ pour celles âgées de 30-34 ans. En

considérant le milieu de résidence, des différences plausibles apparaissent. En effet, les taux de fécondité des femmes résidant en milieu rural restent nettement plus élevés que ceux des femmes en milieu urbain pour tous les groupes d'âge considérés.

Tableau 3.06 : Taux spécifique de fécondité (‰) par groupe d'âges et milieu de résidence

Groupe d'âges des femmes jeunes	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
15 - 19 ans	89,1	156,6	129,0
20 - 24 ans	241,3	260,9	245,1
25 - 29 ans	254,0	282,5	274,3
30 - 34 ans	214,7	247,6	243,6

3.1.4.2. Parité moyenne par âge selon le milieu de résidence

La parité moyenne croît avec l'âge de la femme (tableau 3.07). En effet, pour l'ensemble des femmes, le nombre moyen d'enfants nés vivants est passé de 0,3 enfant pour la tranche d'âges de 15-19 ans à 1,4 enfant pour les femmes âgées de 20 à 24 ans, pour atteindre respectivement 2,6 et 3,8 enfants pour les tranches d'âge 25-29 et 30-34 ans.

Des écarts sont constatés entre le milieu rural et le milieu urbain, l'ensemble urbain, les autres villes et Bamako. Par exemple, une femme vivant en milieu rural a en moyenne, 4,0 enfants contre 3,2 enfants pour celles de Bamako et de l'ensemble urbain, et 3,4 enfants pour celles des autres villes.

Tableau 3.07 : Parité moyenne par groupe d'âges des femmes jeunes selon le groupe d'âge et le milieu de résidence.

Groupe d'âges des femmes jeunes	Milieu de résidence				
	Bamako	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
15 - 19 ans	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3
20 - 24 ans	1,0	1,1	1,0	1,6	1,4
25 - 29 ans	2,1	2,3	2,2	2,9	2,6
30 - 34 ans	3,2	3,4	3,2	4,0	3,8
Ensemble	1,3	1,5	1,4	2,0	1,8

3.1.5. Statut de handicap chez les jeunes

L'examen du tableau 3.08 nous amène à dire que 0,62 % des jeunes souffrent d'un handicap, soit 0,55 % en milieu urbain et 0,67 % en milieu rural. Il ressort de même que les jeunes hommes sont plus des victimes que la jeune fille quel que soit le milieu de résidence.

Plus précisément, en milieu urbain, 0,60 % des jeunes hommes vivent avec un handicap, contre 0,51 % des jeunes filles. En milieu rural, ces proportions sont de 0,74 % pour les jeunes hommes et de 0,67 % pour les jeunes filles.

Tableau 3.08 : Répartition en (%) de la population des jeunes vivant avec un handicap par milieu de résidence et par sexe selon le statut de handicap

Milieu de résidence	Sexe et statut de handicap											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Handicap	Non handicap	Ensemble	Effectif	Handicap	Non handicap	Ensemble	Effectif	Handicap	Non handicap	Ensemble	Effectif
Urbain	0,60	99,40	100,00	1126647	0,51	99,49	100,00	1315185	0,55	99,45	100,00	2441833
Rural	0,74	99,26	100,00	2088428	0,60	99,40	100,00	2310342	0,67	99,33	100,00	4398770
Total	0,69	99,31	100,00	3215075	0,57	99,43	100,00	3625528	0,62	99,38	100,00	6840603

3.1.5.1. Structure de la population des jeunes selon le type de handicap

L'analyse des résultats du tableau 3.09 révèle que 99,38 % des jeunes ne souffrent d'aucun handicap majeur, soit 99,45 % en milieu urbain et 99,33 % en milieu rural. Il ressort de même que les jeunes garçons sont plus victimes que la jeune fille quel que soit le type de handicap majeur tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 3.09 : Répartition (%) de la population jeune vivant avec un handicap majeur par type de handicap selon le sexe et le milieu de résidence.

Handicap majeur	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun	99,40	99,49	99,45	99,26	99,40	99,33	99,31	99,43	99,38
Infirme de membre(s) inférieur(s)	0,10	0,08	0,09	0,15	0,13	0,14	0,13	0,11	0,12
Infirme de membre(s) supérieur(s)	0,05	0,04	0,05	0,06	0,06	0,06	0,06	0,05	0,06
Aveugle	0,01	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Borgne	0,03	0,03	0,03	0,02	0,02	0,02	0,03	0,02	0,03
Malvoyant	0,05	0,06	0,05	0,05	0,04	0,04	0,05	0,05	0,05
Muet	0,02	0,02	0,02	0,03	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Sourd	0,01	0,02	0,02	0,03	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Sourd-muet	0,03	0,02	0,03	0,05	0,03	0,04	0,04	0,03	0,03
Malentendant	0,03	0,03	0,03	0,05	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04
Déficient intellectuel	0,04	0,03	0,03	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Déficient mental/psychique	0,06	0,04	0,05	0,07	0,05	0,06	0,06	0,05	0,05
Polyhandicap majeur	0,03	0,02	0,02	0,03	0,02	0,02	0,03	0,02	0,02
Autre handicap physique majeur	0,07	0,05	0,06	0,07	0,05	0,06	0,07	0,05	0,06
Autre handicap majeur	0,06	0,05	0,05	0,08	0,07	0,07	0,07	0,06	0,07
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Effectif	1126647	1315185	2441833	2088428	2310342	4398770	3215075	3625528	6840603

3.1.5.2. Variation de la prévalence du handicap chez les jeunes selon le milieu de résidence

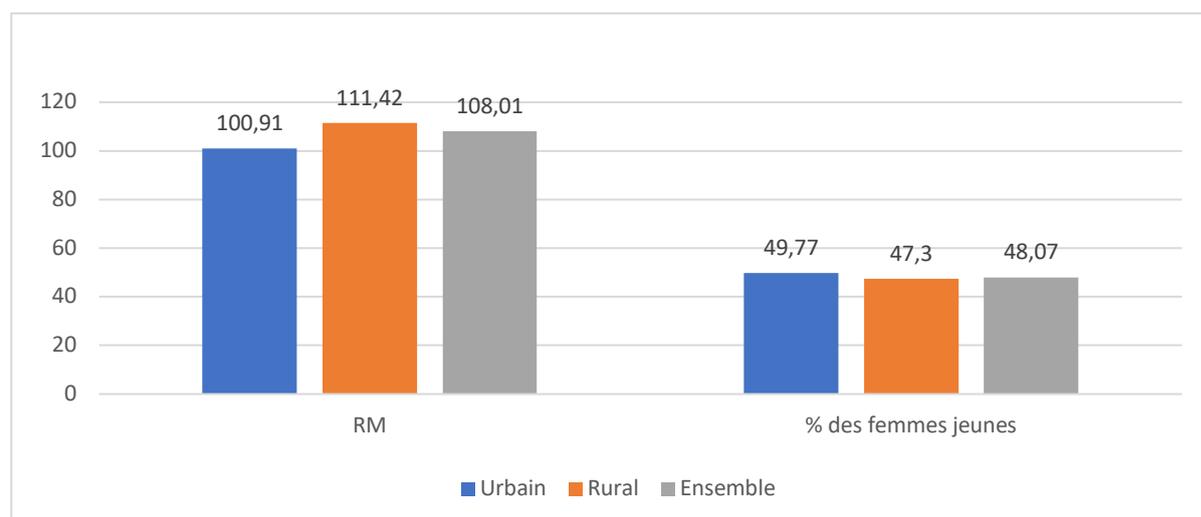
En 2022, le nombre de jeunes vivant avec handicap est estimé à 42 686, représentant 0,624 % de la population totale des jeunes, avec des disparités selon le milieu de résidence et le sexe. En effet, le handicap touche moins les jeunes vivant en milieu urbain (0,549 %) que ceux vivant en milieu rural (0,666 %). De plus, les jeunes hommes sont plus souvent victimes de handicap que les jeunes filles.

Parmi 100 jeunes urbains, 69 présentant un handicap vivent en milieu rural, contre 31,38 % en milieu urbain. Tous les rapports de masculinité sont supérieurs à 100, ce qui confirme que les hommes sont plus souvent victimes de handicap que les femmes. De même, les pourcentages de femmes sont inférieurs à 50 %, indiquant qu'elles sont moins exposées.

Tableau 3.10 : Proportion de la population vivant avec un handicap par milieu de résidence selon le sexe, poids démographique, rapport de masculinité et % des filles

Milieu de résidence	Sexe			Poids démographique (%)	Rapport Masculinité	% des femmes jeunes
	Homme	Femme	Ensemble			
Urbain	0,597	0,507	0,549	31,38	100,91	49,77
Rural	0,739	0,600	0,666	68,62	111,42	47,30
Ensemble	0,689	0,57	0,624	100,00	108,01	48,07

Graphique 3.04 : Rapport de Masculinité par milieu de résidence selon le poids démographique des jeunes femmes



3.1.5.3. Variation de la prévalence du handicap selon la région de résidence

En considérant la région de résidence, il ressort que Dioïla enregistre le plus grand nombre de jeunes vivant avec handicap, avec un taux de 1,02%, contre un faible taux de 0,32% observé à Ménaka et Douentza. Le nombre total de jeunes vivant avec handicap est estimé à 42 686, représentant 0,624% de la population totale des jeunes. Il existe également des disparités selon la région de résidence et le sexe. Contrairement au milieu de résidence, où les jeunes hommes sont plus souvent victimes que les jeunes filles, dans certaines régions, les femmes sont autant, voire plus, victimes que les hommes.

En ce qui concerne le poids démographique, sur 100 jeunes, 18,95% des jeunes vivant avec handicap vivent à Bamako comme on le constate dans le tableau 3.11, c'est la plus forte proportion enregistrée, contre les plus faibles proportions observées à Douentza et Taoudenni (0,37% et 0,36% respectivement).

Ces régions comptent donc très peu de jeunes vivant avec handicap. En ce qui concerne les rapports de masculinité, certaines régions sont en dessous de la moyenne de 100, ce qui confirme les disparités observées dans les taux spécifiques par région, où les femmes sont autant, voire plus, victimes que les hommes. Cette observation est également constatée au niveau du pourcentage des femmes, où les chiffres sont supérieurs à 50%.

Tableau 3.11 : Taux de la population vivant avec un handicap par région selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des jeunes filles.

Région	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% Femmes jeunes
	Masculin	Féminin	Ensemble			
Kayes	0,93	0,71	0,81	11,28	114,72	46,57
Kita	1,04	0,74	0,88	4,16	120,21	45,41
Nioro	0,95	0,70	0,81	3,58	104,07	49,00
Koulikoro	0,73	0,55	0,64	10,69	122,92	44,86
Dioïla	1,10	0,93	1,02	4,93	110,97	47,40
Nara	0,43	0,45	0,07	0,81	76,09	56,79
Sikasso	0,61	0,51	0,56	6,23	106,56	48,41
Bougouni	0,81	0,63	0,72	8,00	121,68	45,11
Koutiala	0,75	0,59	0,67	5,33	108,93	47,86
Ségou	0,64	0,55	0,60	9,52	104,56	48,89
San	0,32	0,74	0,80	4,52	115,77	46,35
Mopti	0,43	0,41	0,42	2,51	91,97	52,09
Bandiagara	0,45	0,40	0,42	1,98	102,30	49,43
Douentza	0,37	0,32	0,34	0,37	108,57	47,95
Tombouctou	0,44	0,45	0,44	2,34	90,61	52,46
Gao	0,56	0,52	0,54	2,74	96,41	50,91
Kidal	1,62	1,81	1,72	1,16	90,53	52,48
Taoudenni	0,37	0,50	0,43	0,36	75,31	57,04
Ménaka	0,35	0,32	0,33	0,56	95,65	51,11
Bamako	0,56	0,48	0,52	18,95	99,81	50,05
Ensemble	0,69	0,57	0,62	100,00	108,01	48,07

3.1.5.4. Structure de la population des jeunes selon certaines caractéristiques physiques

L'analyse des résultats du tableau 3.12 révèle que 99,72 % des jeunes ne souffrent d'aucun Type de caractéristiques physiques, soit 99,76 % en milieu urbain et 99,69 % en milieu rural. Les albinos avec 0,19% de la population des jeunes est la caractéristique physique la plus représentée chez les jeunes, suivie des bossus (0,03%) et des nains (0,02%). Les jeunes souffrant simultanément de plusieurs caractéristiques physiques (comme les albinos bossus, les albinos nains, les nains bossus et les albinos nains et bossus) ne représentent que des fractions très faibles de la population ; à peine 0,03%.

Il ressort de même que les jeunes hommes et les jeunes femmes sont tout autant victimes des caractéristiques physiques particulières quel que soit le milieu résidence.

Tableau 3.12 : Répartition en (%) de la population jeune par certaines caractéristiques physiques selon le sexe et le milieu de résidence.

Type de caractéristiques Physiques	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble.	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	99,77	99,75	99,76	99,68	99,70	99,69	99,71	99,72	99,72
Albinos	0,15	0,16	0,16	0,22	0,20	0,21	0,20	0,19	0,19
Bossu	0,02	0,01	0,01	0,03	0,03	0,03	0,03	0,02	0,03
Nain	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Albinos et Bossu	0,0017	0,0027	0,0023	0,0046	0,0054	0,0051	0,0036	0,0045	0,0041
Albinos et Nain	0,0018	0,0010	0,0014	0,0032	0,0033	0,0033	0,0027	0,0025	0,0026
Bossu et Nain	0,0111	0,0090	0,0100	0,0039	0,0039	0,0039	0,0065	0,0057	0,0061
Albinos, Bossu et Nain	0,0361	0,0411	0,0388	0,0267	0,0300	0,0284	0,0300	0,0340	0,0321
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	1126647	1315185	2441833	2088428	2310342	4398770	3215075	3625528	6840603

3.1.6. Situation de la population des jeunes par rapport aux Type de population

L'analyse selon la région de résidence montre que les jeunes de 15-34 ans, dans la plupart des régions sont des sédentaires, L'examen du tableau 3.13 ci-dessous montre une répartition vie selon la région résidence. Il apparaît ainsi que la grande majorité des jeunes soit les quatre cinquièmes est constituée de sédentaires, en dehors des régions de Gao, Kidal et Taoudenni

La région de Ménaka enregistre la plus forte proportion de jeunes nomades, soit 52,75%, suivie par Taoudenni, Kidal, Gao et Tombouctou avec respectivement 45,48%, 44,86%, 23,25% et 9,05%. En revanche, dans la capitale, Bamako, ainsi qu'à Koutiala, la proportion de jeunes nomades est de 0,00%, ce qui représente la plus faible proportion. Dans les autres régions, les proportions de jeunes nomades varient entre 0,01% et 0,13%, indiquant que plus de 90% des jeunes de ces régions sont sédentaires. Les jeunes nomades représentent 32,35% de l'ensemble des nomades au Mali.

Tableau 3.13 : Répartition en (%) de la population jeune par région selon le type de population

Région	Type de population			Poids des nomades jeunes(%)
	Nomade	Sédentaire	Ensemble	
Kayes	0,05	99,95	100,00	11,05
Koulikoro	0,13	99,87	100,00	22,02
Sikasso	0,03	99,97	100,00	14,57
Ségou	0,03	99,97	100,00	9,69
Mopti	0,11	99,89	100,00	29,37
Tombouctou	9,05	90,95	100,00	31,20
Gao	23,25	76,75	100,00	32,93
Kidal	44,86	55,14	100,00	36,85
Taoudenni	45,48	54,52	100,00	36,12
Ménaka	52,75	47,25	100,00	32,24
Nioro	0,04	99,96	100,00	3,44
Kita	0,05	99,95	100,00	12,39
Dioïla	0,01	99,99	100,00	15,03
Nara	0,01	99,99	100,00	4,05
Bougouni	0,03	99,97	100,00	12,00
Koutiala	0,00	100,00	100,00	3,91
San	0,04	99,96	100,00	10,14
Douentza	0,32	99,68	100,00	21,24
Bandiagara	0,13	99,87	100,00	26,62
Bamako	0,00	100,00	100,00	0,000
Ensemble	2,05	97,95	100,00	32,35

3.2. Caractéristiques socioculturelles et de citoyenneté

3.2.1. Caractéristiques socioculturelles

Il s'agit pratiquement dans cette partie de dresser le profil des jeunes (15-34 ans) selon quelques variables socioculturelles à savoir la nationalité, Première langue parlée, langue maternelle.

3.2.1.1. Langue maternelle

La majorité des jeunes maliens, comme on pouvait s'y attendre, ont le Bambara comme langue maternelle, soit près de 50,76%. Ils sont suivis par les Peulhs et les Malinkés, avec respectivement 8,19% et 7,07%. Les autres langues maternelles représentent 33,98%, parmi lesquelles le Dafing est la moins parlée avec 0,01%.

Cette distribution est inégalement répartie entre les milieux de résidence. À l'exception du Bambara, qui présente une distribution différente (61,36% en milieu urbain contre 44,87% en milieu rural), on remarque qu'il y a moins de jeunes en milieu urbain qu'en milieu rural, quelle que soit leur langue maternelle. L'écart de proportion entre les jeunes urbains et ruraux est inférieur à 2%.

Tableau 3.14: Répartition en (%) de la population jeune par la langue maternelle selon le milieu de résidence.

Langue maternelle	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bambara	61,36	44,87	50,76
Malinké	5,20	8,12	7,07
Peul/foulfoulbé	7,13	8,77	8,19
Sonrhäï/djerma	5,35	4,29	4,67
Maraka/soninké	5,40	6,70	6,24
Kassonké	0,47	1,33	1,02
Sénoufo	1,86	3,30	2,78
Dogon	4,38	5,66	5,20
Maure	0,28	1,20	0,87
Tamacheq	2,09	4,76	3,80
Bobo	1,70	2,07	1,94
Dafing	0,01	0,01	0,01
Minianka	0,35	0,28	0,31
Haoussa	1,83	4,98	3,86
Samogo	0,08	0,03	0,05
Bozo	0,32	0,37	0,35
Arabe	0,28	0,66	0,52
Autres langues du Mali	0,94	1,56	1,34
Autres langues africaines	0,20	0,58	0,44
Autres langues étrangères	0,16	0,25	0,22
Ensemble	100,00	100,00	100,00
Effectif	2441833	4398770	6840603

3.2.1.2. Première langue parlée

Comme pour la langue maternelle, presque tous les jeunes Maliens, comme on pouvait s'y attendre, ont le Bambara/Bamanankan comme première langue parlée, soit près de 60%. Ils sont suivis par les Peulhs et les Malinkés, avec respectivement 6,17% et 5,84%.

Les autres proportions, soit 29,47%, se répartissent entre les autres premières langues parlées au Mali, avec une faible proportion de jeunes n'ayant aucune première langue parlée, soit 0,056%. Cette distribution est inégalement répartie entre les milieux de résidence.

À l'exception de la première langue parlée, le Bambara/Bamanankan, qui présente une distribution différente (71,43% en milieu urbain contre 51,43% en milieu rural), on remarque qu'il y a moins de jeunes en milieu urbain qu'en milieu rural, quelle que soit leur première langue parlée. L'écart de proportion entre les jeunes urbains et ruraux est inférieur à 2%.

Tableau 3.15 : Répartition de la population résidente des jeunes (15-34 ans) par première langue parlée selon le milieu de résidence.

Première langue parlée	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bambara/Bamanankan	71,437	51,435	58,581
Malinké/Maninkakan	3,233	7,281	5,835
Peulh/Fulfulde	4,341	7,188	6,171
Sonrhai/Songhoy/Zarma	4,213	4,119	4,153
Sarakole/Sooninke	3,567	5,854	5,037
Khassonké/Xhassonkakan	0,287	1,187	0,866
Sénoufo/Syenara	0,982	2,604	2,025
Dogon/Dôgôsô	3,019	4,984	4,282
Maure/Hasaniya	0,166	1,125	0,783
Tamasheq	1,809	4,480	3,526
Bobo/Bomu	1,135	1,818	1,574
Kunabere	0,009	0,013	0,012
Dafing	0,184	0,212	0,202
Minianka/Mamara	1,024	4,102	3,002
Haoussa	0,059	0,027	0,039
Mossi/Moré	0,215	0,296	0,267
Samogo/Dungooma	0,148	0,516	0,384
Bozo/Tyako	0,553	1,253	1,003
Arabe	0,340	0,675	0,555
Autre langue du Mali	0,063	0,198	0,150
Autre langue africaine	0,118	0,048	0,073
Français	2,987	0,549	1,420
Anglais	0,071	0,022	0,040
Allemand	0,002	0,001	0,001
Russe	0,001	0,0002	0,0004
Chinois	0,001	0,0003	0,0004
Espagnol	0,001	0,0004	0,001
Autre langue non africaine	0,035	0,011	0,020
Ensemble	100,00	100,00	100,00
Effectif	2441833	4398770	6840603

3.2.2. Caractéristiques de citoyenneté des jeunes

Il s'agit pratiquement dans cette section de dresser le profil des jeunes (15-34 ans) en considérant la déclaration des naissances et la possession d'un acte de naissance.

3.2.2.1. Déclaration des naissances et possession d'un acte de naissance

Comme on pouvait s'y attendre, la grande majorité des jeunes maliens, soit près de 85%, possède un acte de naissance. L'écart de proportion entre les jeunes filles et les jeunes garçons en milieu urbain est insignifiant (moins de 1% soit 97,51 % et 96,10 % respectivement).

Par contre en milieu rural, cet écart entre les deux sexes est relativement important 75,75 % pour les jeunes filles contre 80,14% pour les jeunes garçons. Cette tendance est observée aussi en milieu de résidence où sur 100 jeunes 96,75% possède un acte de naissance en milieu urbain contre 77,83% milieu rural.

Tableau 3.16 : Répartition en (%) de la population jeune par milieu de résidence et par sexe selon la possession d'acte de naissance.

Milieu de résidence sexe		Possède l'acte de naissance	Ne possède pas l'acte de naissance	%	Effectifs
Urbain	Masculin	97,51	2,49	100	1126647
	Féminin	96,10	3,90	100	1315185
	Ensemble	96,75	3,25	100	2441833
Rural	Masculin	80,14	19,86	100	2088428
	Féminin	75,75	24,25	100	2310342
	Ensemble	77,83	22,17	100	4398770
Ensemble	Masculin	86,24	13,76	100	3215075
	Féminin	83,14	16,86	100	3625528
	Ensemble	84,60	15,40	100	6840603

3.2.2.2. Nationalité

En observant le tableau 3.18, on remarque que presque tous les jeunes Maliens, comme on pouvait s'y attendre, sont de nationalité malienne, soit près de 99,28%. L'écart de proportion entre les jeunes filles et les jeunes garçons est inférieur à 1%, avec respectivement 99,31% et 99,25%. Les autres proportions se situent entre 0,25% et 0,01%.

Tableau 3.17 : Répartition en (%) de la population jeune par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe.

Nationalité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Malien	98,91	98,81	98,86	99,52	99,51	99,51	99,31	99,25	99,28
Afrique de l'Ouest	0,46	0,43	0,44	0,13	0,16	0,14	0,24	0,26	0,25
Autres pays d'Afrique	0,56	0,70	0,64	0,28	0,26	0,27	0,38	0,42	0,40
Hors Afrique	0,03	0,02	0,02	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01
Apatride	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01

Nationalité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
NSP	0,03	0,03	0,03	0,06	0,06	0,06	0,05	0,05	0,05
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Effectif	1126647	1315185	2441833	2088428	2310342	4398770	3215075	3625528	6840603

3.2.2.3. Enrôlement au Recensement Administratif à Vocation Etat Civil

Le tableau 3.19 montre que plus de 50% des jeunes Maliens sont enrôlés au RAVEC, avec une proportion qui augmente avec l'âge : 65,74% pour la tranche d'âge 25-34 ans contre 39,97% pour les 15-24 ans. Cette tendance est également observée en fonction du sexe et du milieu de résidence, où les proportions augmentent avec l'âge, quel que soit le sexe ou le milieu de résidence.

Cette analyse révèle également que la proportion de jeunes filles enrôlées au RAVEC est supérieure à celle des jeunes garçons, quel que soit le milieu de résidence ou la tranche d'âge. En ce qui concerne le milieu de résidence, la proportion de jeunes enrôlés est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 3.18 : Répartition en (%) de la population résidente par milieu de résidence et par sexe selon l'enrôlement au RAVEC

Sexe enrôlement au RAVEC		Milieu de résidence et âge								
		Urbain			Rural			Ensemble		
		15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans
Masculin	Oui	21,18	35,49	26,83	18,13	28,31	22,23	19,23	30,84	23,87
	Non	24,14	11,96	19,33	30,84	16,96	25,25	28,43	15,20	23,14
	Ensemble	45,32	47,45	46,16	48,97	45,27	47,48	47,66	46,03	47,01
Féminin	Oui	23,22	37,56	28,89	19,35	33,46	25,03	20,74	34,91	26,41
	Non	31,46	14,99	24,95	31,69	21,28	27,49	31,60	19,06	26,58
	Ensemble	54,68	52,55	53,84	51,03	54,73	52,52	52,34	53,97	52,99
Ensemble	Oui	44,40	73,05	55,72	37,47	61,76	47,26	39,97	65,74	50,28
	Non	55,60	26,95	44,28	62,53	38,24	52,74	60,03	34,26	49,72
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

3.2.2.4. Enregistrement des mariages à l'état civil 15-24 ans et 25-34 ans

L'analyse de l'enregistrement de mariage à l'état civil des jeunes filles selon l'âge montre la prédominance de la tranche d'âge 25-34 ans contre 15-24 ans. En effet sur 100 mariages enregistrés à l'état civil, 59,09% appartiennent à la tranche d'âge 25-34 ans contre 40,90% pour la tranche d'âge 15-24 ans.

Cet écart peut se justifier par le fait que généralement la prévalence du mariage s'élève avec l'âge. Comme on pouvait s'y attendre la proportion de l'enregistrement est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (22,17% ; 35,59% contre 18,67% ; 23,39%) étant donné que les services de l'état civil sont plus implantés en milieu urbain qu'en milieu rural et l'instruction qui favorise l'intérêt des individus pour l'état civil est plus élevée parmi les citadins que parmi les ruraux.

Tableau 3.19: Répartition (en effectif et %) des femmes jeunes non célibataires selon le mariage civil et le milieu de résidence.

Groupe d'âge et mariage civil	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15-24 ans						
Mariage civil	141956	22,21	119590	18,91	261545	40,91
25-34 ans						
Mariage civil	227915	35,65	149808	23,43	377724	59,09
15-34 ans						
Ensemble	369871	57,86	269398	42,14	639269	100,00

3.2.2.5. Jeunes maliens d'âge électoral

En 2022, la population jeune en âge électoral s'élevait à 5 466 626 sur 6 840 603 soit 79,91% de l'ensemble des jeunes de 15 à 34 ans. Parmi les 5 466 626 jeunes, les femmes sont à 2 938 168 soit 42,95%, donc un peu plus nombreuses que les hommes.

La grande majorité de la population jeune en âge électoral se trouve en milieu rural soit 51,21% contre 28,71% en milieu urbain et les femmes sont plus représentées que hommes quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 3.20: Répartition en (%) par milieu de résidence et par sexe selon les jeunes en âge électoral

Age électoral	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
18-34 ans	13,35	15,36	28,71	23,61	27,60	51,21	36,96	42,95	79,91
Effectifs	913298	1050474	1963772	1615160	1887694	3502854	2528458	2938168	5466626

3.3. Vue d'ensemble

En 2022, l'effectif de la population jeune au Mali était de 6 840 603 personnes, dont (3 215 075 hommes et 3 625 528 femmes) soit 32,04% de la population totale. Parmi eux, 51,35% sont mariés (33,62% de jeunes hommes et 66,76% de jeunes filles). Le type de mariage dominant est le mariage religieux uniquement. Le taux de handicap dans la population jeune est inférieur à 1%. Les jeunes vivant avec certaines caractéristiques physiques particulières représentent une très faible proportion.

Tout comme la population malienne, les jeunes sont majoritairement sédentaires. La langue Bamanan est la langue maternelle la plus importante en termes de nombre de locuteur. Le dispositif RAVEC a pu enregistrer plus de 50% des jeunes Maliens dont près de 90% possèdent un acte de naissance. Le chapitre suivant portera sur la situation des jeunes en matière d'éducation.

CHAPITRE 4 : SITUATION DES JEUNES EN MATIERE D'EDUCATION

Après avoir étudié les caractéristiques sociodémographiques et culturelles des jeunes, nous abordons à présent la situation en matière d'éducation dans ce chapitre. Nous y abordons principalement la scolarisation, l'alphabétisation et le niveau d'instruction des jeunes.

4.1. Répartition des jeunes selon la fréquentation scolaire

4.1.1. Variation selon milieu de résidence

Le tableau 4.01 expose la fréquentation scolaire selon le milieu de résidence (urbain/rural) et le sexe. Globalement, la fréquentation scolaire est plus élevée en milieu urbain (28,94%) qu'en milieu rural (9,59%). Cette tendance se confirme pour les deux sexes : 33,17% chez les garçons et 25,31% chez les filles en zone urbaine, contre 12,01% et 7,40% respectivement en zone rurale.

La non-scolarisation est plus marquée chez les filles rurales (92,59%), tandis que les garçons ruraux affichent un taux de 87,99%. Les effectifs révèlent une population rurale plus nombreuse que la population urbaine dans l'enquête.

Ces résultats soulignent des inégalités d'accès à l'éducation entre zones urbaines et rurales, et entre les sexes, particulièrement défavorables aux filles en milieu rural. L'amélioration de l'accès à l'éducation en zone rurale et la promotion de la scolarisation des filles apparaissent donc cruciales. D'autres facteurs socio-économiques et culturels pourraient également influencer ces chiffres et méritent d'être pris en compte pour une analyse plus approfondie.

Tableau 4.01 : Répartition (%) de la population jeune par milieu de résidence et par sexe selon la fréquentation scolaire.

Fréquentation scolaire	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Fréquente	33,17	25,31	28,94	12,01	7,40	9,59	19,47	13,94	16,54
Ne fréquente pas	66,83	74,69	71,06	87,99	92,59	90,41	80,53	86,06	83,46
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	1126647	1315185	2441832	2303232	2443906	4747136	3429879	3759091	7188968

4.1.2. Variation selon région de résidence

Le tableau 4.02 présente la fréquentation scolaire ou préscolaire en fonction des régions du Mali. Il met en évidence d'importantes disparités régionales en matière d'accès à l'éducation.

Globalement, on observe un taux de fréquentation scolaire de 16,54% pour l'ensemble du pays, ce qui signifie que 83,46% des enfants ne sont pas scolarisés ou préscolarisés.

Les régions affichant les taux de fréquentation les plus élevés sont Bamako (29,73%), Koutiala (18,36%) et Sikasso (17,81%). À l'inverse, les régions de Kidal (0,37%), Taoudenni (0,45%) et Ménaka (1,56%) présentent les taux les plus faibles.

Ces données révèlent de profondes inégalités territoriales en matière d'éducation au Mali. Les régions du nord et certaines régions du centre sont particulièrement touchées par la faible scolarisation. Plusieurs

facteurs peuvent expliquer ces disparités, tels que l'insécurité, le manque d'infrastructures scolaires, la pauvreté ou encore les pratiques culturelles.

Tableau 4.02 : Répartition (%) de la population jeune par région selon la fréquentation scolaire

Région	Fréquentation scolaire ou préscolaire			Effectif
	Fréquente	Ne fréquente pas	Ensemble	
Kayes	12,42	87,58	100	591314
Koulikoro	15,08	84,92	100	715057
Sikasso	17,81	82,19	100	477344
Ségou	13,46	86,54	100	674020
Mopti	9,84	90,16	100	245803
Tombouctou	6,28	93,72	100	215311
Gao	7,87	92,13	100	204720
Kidal	0,37	99,63	100	15738
Taoudenni	0,45	99,55	100	33182
Ménaka	1,56	98,44	100	67461
Nioro	6,73	93,27	100	189159
Kita	12,99	87,01	100	202047
Dioïla	12,91	87,09	100	206964
Nara	3,24	96,76	100	74659
Bougouni	11,13	88,87	100	476502
Koutiala	18,36	81,64	100	341895
San	15,65	84,35	100	240089
Douentza	7,53	92,47	100	44404
Bandiagara	9,35	90,65	100	183870
Bamako	29,73	70,27	100	1559827
Ensemble	16,54	83,46	100	6759370

4.2. Taux de scolarisation par groupe d'âges (15-24, 25-34 et 15-34 ans)

4.2.1. Taux de scolarisation selon le milieu de résidence

Le tableau 4.03 présente les taux de scolarisation en fonction du milieu de résidence (urbain/rural), du groupe d'âge (15-24 ans, 25-34 ans) et du sexe. Les taux de scolarisation sont nettement plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural, quel que soit le groupe d'âge ou le sexe. Par exemple, chez les 15-24 ans, le taux est de 39,44% en milieu urbain contre 15,83% en milieu rural.

Dans l'ensemble, les taux de scolarisation sont plus faibles chez les filles que chez les garçons, en particulier en milieu rural. Cette disparité est particulièrement marquée dans la tranche d'âge 25-34 ans en milieu rural, avec un taux de 3,23% pour les filles contre 6,33% pour les garçons. Les taux de scolarisation diminuent fortement avec l'âge. La tranche 15-24 ans présente des taux bien supérieurs à la tranche 25-34 ans, quel que soit le milieu ou le sexe.

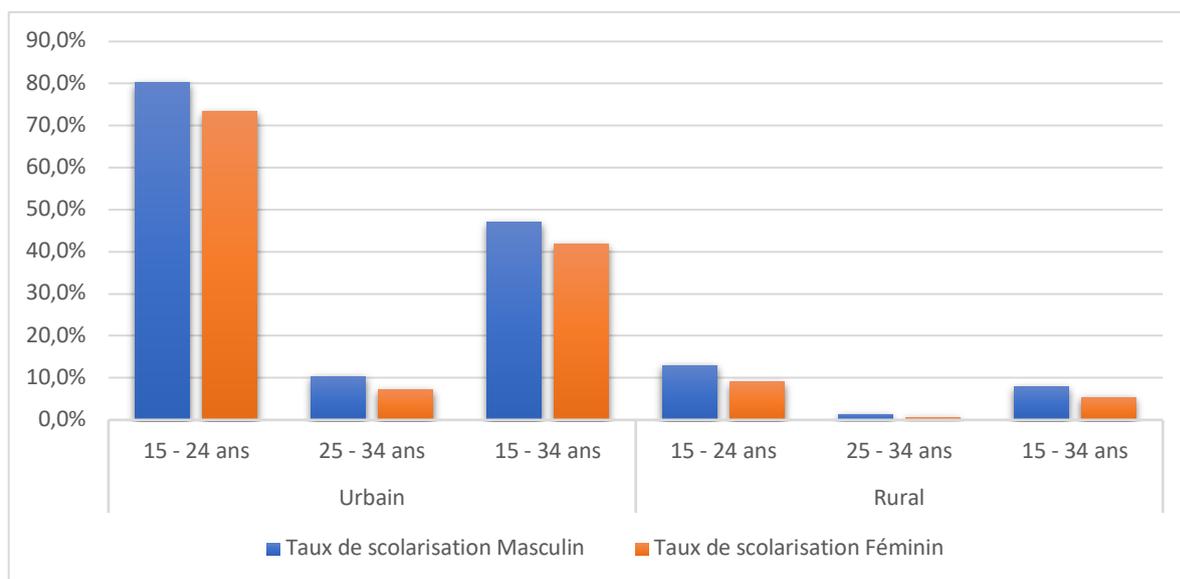
Ces données mettent en évidence des inégalités significatives d'accès à l'éducation au Mali, liées à la fois au milieu de résidence, au sexe et à l'âge. Les zones rurales et les filles sont particulièrement défavorisées, de même que les jeunes adultes plus âgés. Ces disparités peuvent avoir des conséquences

importantes sur le développement socio-économique du pays et soulignent la nécessité de politiques éducatives ciblées pour améliorer l'accès à l'éducation pour tous.

Tableau 4.03 : Taux de scolarisation (%) par milieu de résidence et le groupe d'âges selon le sexe

Milieu de résidence	Groupe d'âges	Taux de scolarisation (%)		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	15 - 24 ans	80,2	73,4	76,8
	25 - 34 ans	10,5	7,4	8,9
	15 - 34 ans	47,0	42,0	44,5
Rural	15 - 24 ans	13,1	9,1	11,1
	25 - 34 ans	1,5	0,8	1,2
	15 - 34 ans	8,0	5,5	6,1
Ensemble	15 - 24 ans	26,1	21,6	23,9
	25 - 34 ans	2,4	2,3	2,4
	15 - 34 ans	19,2	12,7	16,3

Graphique 4.01: Taux de scolarisation (%) par milieu de résidence et le groupe d'âges selon le sexe



4.2.2. Taux de scolarisation selon la région

Le tableau 4.04 révèle des disparités significatives dans les taux de scolarisation au Mali selon la région, le sexe et la tranche d'âge. Globalement, on observe que les jeunes de 15 à 24 ans sont nettement plus scolarisés que ceux de 25 à 34 ans, avec un taux national respectif de 25,2% et 3,6%. On constate également une inégalité entre les sexes, les filles étant généralement moins scolarisées que les garçons. Cette disparité est particulièrement marquée dans la tranche d'âge 25-34 ans, avec un taux de 3,2% pour les filles contre 6,3% pour les garçons.

En termes de disparités régionales, Bamako, la capitale, enregistre le taux de scolarisation le plus élevé avec 29,7% de la population scolarisée, tandis que Kidal présente le taux le plus bas à seulement 0,4%. Ces données soulignent l'urgence d'investir dans l'éducation, en particulier dans les régions les plus défavorisées et pour les filles, afin de réduire ces écarts et de favoriser un développement équitable pour tous les Maliens.

Tableau 4.04 : Taux de scolarisation par région et groupe d'âges selon le sexe

Région	Groupe d'âges	Taux de scolarisation		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	15-24	24,20	14,10	19,00
	25-34	3,50	1,70	2,50
	Total	16,30	9,10	12,40
Koulikoro	15-24	27,20	19,50	23,20
	25-34	4,00	2,30	3,10
	Total	17,90	12,50	15,10
Sikasso	15-24	30,60	24,40	27,40
	25-34	4,80	2,70	3,70
	Total	20,60	15,30	17,80
Ségou	15-24	23,00	18,30	20,60
	25-34	3,50	1,80	2,60
	Total	15,60	11,50	13,50
Mopti	15-24	16,60	14,30	15,40
	25-34	2,90	1,80	2,30
	Total	11,00	8,90	9,80
Tombouctou	15-24	10,10	8,70	9,40
	25-34	2,00	1,30	1,60
	Total	7,00	5,60	6,30
Gao	15-24	13,80	10,60	12,10
	25-34	2,30	1,60	1,90
	Total	8,90	7,00	7,90
Kidal	15-24	0,70	0,40	0,50
	25-34	0,10	0,20	0,20
	Total	0,40	0,30	0,40
Taoudenni	15-24	0,70	0,60	0,70
	25-34	0,20	0,10	0,20
	Total	0,50	0,40	0,40
Ménaka	15-24	3,20	1,90	2,50
	25-34	0,40	0,30	0,40
	Total	1,90	1,20	1,60
Nioro	15-24	14,70	6,50	10,20
	25-34	2,10	0,80	1,30
	Total	10,10	4,20	6,70
Kita	15-24	26,10	14,20	19,80
	25-34	3,50	1,40	2,30
	Total	17,60	9,00	13,00
Dioïla	15-24	23,10	16,10	19,60
	25-34	3,40	1,40	2,30
	Total	16,00	10,00	12,90
Nara	15-24	6,90	3,50	5,10
	25-34	0,80	0,50	0,60
	Total	4,50	2,20	3,20
Bougouni	15-24	21,70	13,20	17,50
	25-34	2,80	1,30	2,00
	Total	14,30	8,10	11,10

Région	Groupe d'âges	Taux de scolarisation		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Koutiala	15-24	29,70	25,60	27,60
	25-34	4,40	2,20	3,10
	Total	20,90	16,20	18,40
San	15-24	25,00	22,20	23,70
	25-34	3,80	2,00	2,80
	Total	17,30	14,00	15,70
Douentza	15-24	13,30	10,00	11,60
	25-34	2,20	1,20	1,70
	Total	8,90	6,30	7,50
Bandiagara	15-24	15,00	12,70	13,90
	25-34	3,20	1,50	2,20
	Total	10,90	7,90	9,30
Bamako	15-24	52,70	38,40	44,80
	25-34	9,30	5,70	7,40
	Total	34,40	25,80	29,70
Ensemble	15-24	28,90	21,70	25,20
	25-34	4,80	2,60	3,60
	Ensemble	19,50	13,90	16,50

4.3. Scolarisation des jeunes selon le statut de handicap

4.3.1. Variation selon la région de résidence

Ce tableau 4.05 présente les taux de scolarisation au Mali en fonction de la région, du sexe et de la présence d'un handicap.

Globalement, on observe que les taux de scolarisation des personnes en situation de handicap sont nettement inférieurs à ceux des personnes sans handicap, quelle que soit la région ou le sexe.

En moyenne, le taux de scolarisation national pour les personnes sans handicap est de 3,3%, tandis qu'il chute à 2,8% pour les personnes avec handicap. Cette disparité est observée dans toutes les régions, bien que l'écart varie d'une région à l'autre.

Par ailleurs, on constate une inégalité persistante entre les sexes : les filles sont généralement moins scolarisées que les garçons, que ce soit avec ou sans handicap. Cette tendance est visible dans la plupart des régions.

Tableau 4.05 : Taux de scolarisation par statut d'handicap selon la région et le sexe

Région	Sexe	Taux de scolarisation		
		Avec handicap	Sans handicap	Total
Kayes	Masculin	1,7	2,2	2,2
	Féminin	0,0	3,2	3,1
	Total	1,5	2,3	2,2
Koulikoro	Masculin	2,0	3,0	3,0
	Féminin	10,5	5,7	5,8
	Total	3,1	3,3	3,3
Sikasso	Masculin	3,2	4,3	4,3

Région	Sexe	Taux de scolarisation		
		Avec handicap	Sans handicap	Total
	Féminin	15,0	9,5	9,6
	Total	4,8	4,7	4,7
Ségou	Masculin	1,7	2,6	2,5
	Féminin	3,0	5,0	5,0
	Total	1,8	2,8	2,8
Mopti	Masculin	0,9	1,0	1,0
	Féminin	4,3	1,2	1,2
	Total	1,5	1,0	1,0
Tombouctou	Masculin	1,1	0,5	0,5
	Féminin	0,0	0,7	0,7
	Total	1,0	0,5	0,5
Gao	Masculin	1,2	0,9	0,9
	Féminin	0,0	1,2	1,1
	Total	1,1	0,9	0,9
Kidal	Masculin	0,0	0,1	0,1
	Féminin	0,0	0,0	0,0
	Total	0,0	0,1	0,1
Taoudenni	Masculin	0,0	0,0	0,0
	Féminin	0,0	1,0	1,0
	Total	0,0	0,1	0,1
Ménaka	Masculin	0,0	0,1	0,1
	Féminin	0,0	0,1	0,1
	Total	0,0	0,1	0,1
Nioro	Masculin	0,0	1,7	1,7
	Féminin	0,0	2,1	2,1
	Total	0,0	1,7	1,7
Kita	Masculin	0,0	3,6	3,6
	Féminin	0,0	7,5	7,4
	Total	0,0	4,0	4,0
Dioïla	Masculin	3,5	2,9	2,9
	Féminin	4,2	5,5	5,5
	Total	3,6	3,1	3,1
Nara	Masculin	0,0	0,5	0,5
	Féminin	50,0	1,3	1,5
	Total	4,3	0,6	0,7
Bougouni	Masculin	2,8	2,9	2,9
	Féminin	5,0	6,9	6,8
	Total	3,0	3,1	3,1
Koutiala	Masculin	3,7	4,9	4,9
	Féminin	5,9	15,4	15,3
	Total	4,0	5,9	5,9
San	Masculin	3,1	2,7	2,7
	Féminin	0,0	5,6	5,6
	Total	2,8	3,0	3,0
Douentza	Masculin	0,0	0,6	0,6
	Féminin	0,0	0,4	0,4

Région	Sexe	Taux de scolarisation		
		Avec handicap	Sans handicap	Total
	Total	0,0	0,6	0,6
Bandiagara	Masculin	1,6	1,8	1,8
	Féminin	0,0	1,4	1,4
	Total	1,3	1,7	1,7
Bamako	Masculin	5,5	5,4	5,4
	Féminin	2,1	7,3	7,3
	Total	5,0	5,6	5,6
Ensemble	Masculin	2,6	3,1	3,1
	Féminin	3,8	5,1	5,1
	Ensemble	2,8	3,3	3,3

4.3.2. Variation selon le niveau de vie du ménage

Les résultats du tableau 4.06 fait découvrir que le niveau de vie du ménage influence positivement la scolarisation des jeunes vivant avec handicap. Le taux de scolarisation des jeunes vivant avec handicap passe de 4,0 % dans les ménages très pauvres à 12,5 % dans les ménages très riches.

En d'autres termes entre les ménages très pauvres et très riches, le taux de scolarisation des jeunes vivant avec handicap a pratiquement été multiplié par trois.

L'analyse comparative des jeunes par niveau de vie du ménage selon le statut d'handicap montre que, quel que soit le niveau de vie du ménage les jeunes non handicapés sont plus scolarisés que les jeunes vivant avec un handicap. Par ailleurs, il faut souligner que l'écart entre les jeunes vivant avec un handicap et les jeunes non handicap s'accroît dans les ménages riches où le taux de scolarisation pour les uns est de 12,5 % et 28,1 % pour les autres, soit un écart de 15,6 points de pourcentage.

Tableau 4.06 : Taux de scolarisation par statut de handicap selon le niveau de vie du ménage

Niveau de vie du ménage et sexe	Statut par rapport au handicap		
	Avec handicap	Sans handicap	Ensemble
Très pauvre			
Masculin	4,9	9,7	9,7
Féminin	3,2	6,1	6,1
Total	4,0	7,8	7,8
Pauvre			
Masculin	7,0	12,5	12,4
Féminin	4,5	7,9	7,9
Total	5,8	10,1	10,1
Moyen			
Masculin	7,4	16,8	16,7
Féminin	5,4	11,4	11,4
Total	6,5	14,0	13,9
Riche			
Masculin	11,1	25,5	25,4
Féminin	8,4	18,7	18,7
Total	9,8	21,9	21,8
Très riche			
Masculin	13,7	32,3	32,2
Féminin	11,2	24,5	24,5

Niveau de vie du ménage et sexe	Statut par rapport au handicap		
	Avec handicap	Sans handicap	Ensemble
Total	12,5	28,1	28,0
Ensemble			
Masculin	8,6	19,3	19,2
Féminin	6,4	13,8	13,8
Ensemble	7,6	16,4	16,3

4.4. Scolarisation des jeunes selon les caractéristiques du chef de ménage

4.4.1. Variation selon le sexe du chef de ménage

L'accès à l'éducation est un facteur déterminant dans le développement des jeunes. Les données du tableau 4.07 soulignent l'influence notable du sexe du chef de ménage sur la fréquentation scolaire, mettant en évidence un avantage pour les ménages dirigés par des femmes.

En effet, chez les 15-24 ans, les jeunes issus de ménages dirigés par des femmes affichent un taux de scolarisation de 32,98%, contre 24,08% pour ceux dont le ménage est dirigé par un homme. Ce contraste met en lumière l'importance du rôle du chef de ménage dans l'accès à l'éducation.

Même en considérant la tranche d'âge plus large des 15-34 ans, la tendance persiste : la scolarisation demeure plus élevée dans les ménages dirigés par des femmes, atteignant 23,41% contre 15,79% dans les ménages dirigés par des hommes. Cette observation confirme que, malgré la baisse de la scolarisation chez les 25-34 ans, les ménages dirigés par des femmes favorisent davantage l'accès à l'éducation.

En ce qui concerne les différences entre les sexes des jeunes, les écarts sont généralement minimes, mais on constate une légère tendance à une scolarisation plus élevée chez les filles. Ainsi, dans les ménages dirigés par des femmes, le taux de scolarisation des filles âgées de 15 à 34 ans est de 23,53%, contre 23,23% pour les garçons. De même, dans les ménages dirigés par des hommes, les filles de cette tranche d'âge ont un taux de scolarisation de 15,87%, contre 15,70% pour les garçons.

Tableau 4.07 : Taux de scolarisation des jeunes par groupe d'âges selon le sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage	Groupe d'âges	Sexe des jeunes		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Masculin	15 - 24 ans	23,94	24,19	24,08
	25 - 34 ans	3,41	3,46	3,44
	15 - 34 ans	15,70	15,87	15,79
Féminin	15 - 24 ans	32,72	33,16	32,98
	25 - 34 ans	6,01	6,10	6,06
	15 - 34 ans	23,23	23,53	23,41
Ensemble	15 - 24 ans	24,53	24,90	24,72
	25 - 34 ans	3,59	3,67	3,63
	15 - 34 ans	16,20	16,47	16,34

4.4.2. Variation selon statut d'handicap du chef de ménage

De manière générale, les taux de scolarisation sont plus élevés dans la tranche d'âge 15-24 ans (entre 22,86% et 33,16%) que dans la tranche 25-34 ans (entre 3,18% et 6,10%), quel que soit le sexe ou le statut par rapport au handicap. Cela suggère que l'accès à l'éducation diminue avec l'âge.

Les jeunes sans handicap ont des taux de scolarisation systématiquement plus élevés (entre 15,70% et 24,90%) que les jeunes avec handicap (entre 3,18% et 33,10%), toutes choses égales par ailleurs. Cela souligne les défis auxquels sont confrontés les jeunes handicapés en matière d'accès à l'éducation.

Dans certaines catégories, on observe des différences de taux de scolarisation entre les jeunes masculins et féminins. Par exemple, chez les 15-24 ans sans handicap, le taux est légèrement plus élevé pour les filles (24,20%) que pour les garçons (23,95%).

Tableau 4.08 : Taux de scolarisation par statut d'handicap et par groupe d'âges selon le sexe

Sexe du chef de ménage	Groupe d'âge des jeunes	Statut par rapport au handicap	Sexe des jeunes		
			Masculin	Féminin	Total
Masculin	15 – 24 ans	Avec handicap	22,86	22,99	22,92
		Sans handicap	23,95	24,20	24,08
	25 – 34 ans	Avec handicap	3,18	3,22	3,20
		Sans handicap	3,42	3,46	3,44
	15 – 34 ans	Avec handicap	14,97	15,06	15,02
		Sans handicap	15,70	15,87	15,79
Féminin	15 – 24 ans	Avec handicap	32,87	33,10	32,99
		Sans handicap	32,72	33,16	32,97
	25 – 34 ans	Avec handicap	5,89	5,89	5,89
		Sans handicap	6,02	6,10	6,06
	15 – 34 ans	Avec handicap	23,31	23,44	23,38
		Sans handicap	23,23	23,53	23,41
Ensemble	15 – 24 ans	Avec handicap	23,63	23,98	23,80
		Sans handicap	24,53	24,90	24,73
	25 – 34 ans	Avec handicap	3,39	3,48	3,43
		Sans handicap	3,59	3,67	3,63
	15 – 34 ans	Avec handicap	15,61	15,89	15,74
		Sans handicap	16,20	16,47	16,35

4.5. Marginalisation scolaire

La marginalisation scolaire fait référence à une situation où certains élèves sont exclus ou mis à l'écart du système éducatif, que ce soit de manière explicite ou implicite. Cela peut se traduire par des difficultés d'accès, des inégalités dans les opportunités d'apprentissage, ou encore des expériences négatives à l'école qui freinent leur intégration, leur participation ou leur réussite. En effet cette marginalisation scolaire peut être identifiée ou "captée" à travers de ceux qui n'ont jamais fréquenté.

4.5.1. Marginalisation scolaire par milieu de résidence et par groupe d'âges selon le sexe et le pourcentage dans la population totale

Le tableau 4.09 révèle des disparités significatives dans la marginalisation des jeunes en matière d'éducation au Mali, variant selon les régions, les groupes d'âge et le sexe.

Globalement, une proportion plus élevée de jeunes sont marginalisés dans les zones rurales (70,0 %) par rapport aux zones urbaines (32,3 %). Cela souligne les défis auxquels sont confrontées les communautés rurales en matière d'accès à l'éducation.

Dans les milieux urbain et rural, les jeunes du groupe d'âge des 15-24 ans présentent des taux de marginalisation plus élevés que ceux du groupe des 25-34 ans. Cela suggère que des efforts visant à améliorer l'accès à l'éducation pourraient avoir un impact positif sur les jeunes générations.

Les disparités entre les sexes sont également évidentes. En général, un pourcentage plus élevé de femmes sont marginalisées par rapport aux hommes. Cet écart est particulièrement prononcé dans les zones rurales, où 74,9 % des femmes sont marginalisées contre 64,7 % des hommes.

Tableau 4.09 : Effectifs et taux des marginalisés scolaires et leur répartition par milieu de résidence, groupe d'âges et sexe.

Milieu de résidence	Groupe d'âges	Non, n'a jamais fréquenté			Total			% marginalisés		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	15-24 ans	149179	261212	410390	666740	805959	1472699	22,4	32,4	27,9
	25-34 ans	149269	227436	376705	458166	507892	966058	32,6	44,8	39,0
	Total	298447	488648	787095	1124906	1313851	2438757	26,5	37,2	32,3
Rural	15-24 ans	789901	938557	1728458	1286343	1340680	2627023	61,4	70,0	65,8
	25-34 ans	562221	792450	1354670	803826	970997	1774823	69,9	81,6	76,3
	Total	1352121	1731006	3083128	2090169	2311677	4401846	64,7	74,9	70,0
Ensemble	15-24 ans	939079	1199768	2138848	1953083	2146639	4099722	48,1	55,9	52,2
	25-34 ans	711489	1019886	1731375	1261992	1478889	2740881	56,4	69,0	63,2
	Ensemble	1650568	2219654	3870223	3215075	3625528	6840603	51,3	61,2	56,6

4.5.2. Marginalisation scolaire et région de résidence

Le tableau 4.10 présente les effectifs de jeunes marginalisés sur le plan scolaire au Mali, en fonction de leur région de résidence, de leur sexe et de la présence ou non d'un handicap. Globalement, ce tableau révèle que 2 916 628 jeunes sont considérés comme marginalisés scolairement, ce qui représente 42,3% de la population totale étudiée. La marginalisation scolaire est plus fréquente chez les filles (45,7%) que chez les garçons (38,4%).

Les disparités régionales sont également importantes. Les régions de Kidal (79,9%), Tombouctou (82,3%) et Gao (75,5%) enregistrent les taux de marginalisation les plus élevés, tandis que Bamako présente le taux le plus faible (29,2%).

Tableau 4.10 : Effectifs des marginalisés scolaires jeunes par région de résidence et par groupe d'âges selon le sexe et le pourcentage dans la population totale

Région de résidence	Groupe d'âges	Non, n'a jamais fréquenté			Total			% marginalisés		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Kayes	15-24 ans	89093	117572	206665	170129	185906	356035	52,4	63,2	58,0
	25-34 ans	65606	97264	162869	106535	128776	235310	61,6	75,5	69,2
	Total	154699	214836	369535	276663	314682	591345	55,9	68,3	62,5
Koulikoro	15-24 ans	92335	122527	214863	205410	222396	427806	45,0	55,1	50,2
	25-34 ans	73810	104000	177810	137173	152235	289408	53,8	68,3	61,4
	Total	166145	226527	392673	342583	374631	717214	48,5	60,5	54,7
Sikasso	15-24 ans	66941	81703	148644	137765	146463	284228	48,6	55,8	52,3

Région de résidence	Groupe d'âges	Non, n'a jamais fréquenté			Total			% marginalisés		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
	25-34 ans	52363	76598	128961	87280	105864	193145	60,0	72,4	66,8
	Total	119304	158301	277605	225045	252328	477373	53,0	62,7	58,2
Ségou	15-24 ans	108416	127858	236273	200916	212269	413185	54,0	60,2	57,2
	25-34 ans	77197	109442	186639	122385	147260	269645	63,1	74,3	69,2
	Total	185612	237300	422912	323301	359530	682830	57,4	66,0	61,9
Mopti	15-24 ans	48434	53854	102288	70152	76797	146948	69,0	70,1	69,6
	25-34 ans	36328	47257	83585	48766	59569	108335	74,5	79,3	77,2
	Total	84762	101111	185873	118918	136365	255283	71,3	74,1	72,8
Tombouctou	15-24 ans	52556	55302	107858	66027	68635	134662	79,6	80,6	80,1
	25-34 ans	34295	42330	76625	40995	48606	89601	83,7	87,1	85,5
	Total	86851	97632	184483	107022	117241	224263	81,2	83,3	82,3
Gao	15-24 ans	41850	50318	92167	58898	67536	126434	71,1	74,5	72,9
	25-34 ans	33025	38399	71424	43321	47048	90369	76,2	81,6	79,0
	Total	74874	88717	163591	102219	114584	216803	73,2	77,4	75,5
Kidal	15-24 ans	4357	4422	8779	8522	8139	16661	51,1	54,3	52,7
	25-34 ans	3224	3435	6659	5996	6175	12171	53,8	55,6	54,7
	Total	7582	7856	15438	14517	14314	28832	52,2	54,9	53,5
Taoudenni	15-24 ans	10030	8579	18609	10805	9216	20021	92,8	93,1	92,9
	25-34 ans	6534	7598	14132	7011	8126	15138	93,2	93,5	93,4
	Total	16564	16177	32741	17816	17342	35159	93,0	93,3	93,1
Ménaka	15-24 ans	16528	19850	36378	18955	22282	41237	87,2	89,1	88,2
	25-34 ans	13474	14876	28350	14909	16280	31189	90,4	91,4	90,9
	Total	30002	34726	64728	33864	38561	72425	88,6	90,1	89,4
Nioro	15-24 ans	35455	49520	84975	52101	62872	114973	68,1	78,8	73,9
	25-34 ans	23374	38891	62265	30018	44177	74194	77,9	88,0	83,9
	Total	58830	88411	147241	82119	107049	189167	71,6	82,6	77,8
Kita	15-24 ans	26964	40538	67503	58265	64735	123001	46,3	62,6	54,9
	25-34 ans	19868	32915	52783	35168	43889	79056	56,5	75,0	66,8
	Total	46833	73453	120286	93433	108624	202057	50,1	67,6	59,5
Dioïla	15-24 ans	32628	39187	71815	63945	62842	126787	51,0	62,4	56,6
	25-34 ans	22503	34455	56958	36356	43831	80187	61,9	78,6	71,0
	Total	55131	73642	128773	100301	106673	206974	55,0	69,0	62,2
Nara	15-24 ans	16425	20751	37176	21134	24883	46017	77,7	83,4	80,8
	25-34 ans	11026	16510	27536	13406	18704	32109	82,2	88,3	85,8
	Total	27451	37261	64712	34539	43587	78126	79,5	85,5	82,8
Bougouni	15-24 ans	76374	92721	169095	141305	139727	281032	54,0	66,4	60,2
	25-34 ans	58244	81761	140005	91076	104418	195494	64,0	78,3	71,6
	Total	134617	174483	309100	232381	244145	476526	57,9	71,5	64,9
Koutiala	15-24 ans	51515	63373	114889	102922	110029	212951	50,1	57,6	54,0
	25-34 ans	33882	56245	90128	55098	73857	128955	61,5	76,2	69,9
	Total	85398	119619	205016	158020	183887	341906	54,0	65,1	60,0
San	15-24 ans	40201	42195	82396	76703	71041	147744	52,4	59,4	55,8
	25-34 ans	28422	38859	67281	43317	49044	92361	65,6	79,2	72,8
	Total	68623	81054	149677	120019	120085	240105	57,2	67,5	62,3
Douentza	15-24 ans	9858	10328	20185	13155	13446	26601	74,9	76,8	75,9
	25-34 ans	7086	8514	15600	8642	10126	18768	82,0	84,1	83,1

Région de résidence	Groupe d'âges	Non, n'a jamais fréquenté			Total			% marginalisés		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
	Total	16944	18842	35785	21797	23572	45369	77,7	79,9	78,9
Bandiagara	15-24 ans	42457	41963	84420	61601	59697	121298	68,9	70,3	69,6
	25-34 ans	24174	36342	60516	32821	44771	77591	73,7	81,2	78,0
	Total	66631	78305	144936	94422	104467	198889	70,6	75,0	72,9
Bamako	15-24 ans	76661	157207	233868	414376	517726	932102	18,5	30,4	25,1
	25-34 ans	87055	134194	221249	301721	326134	627855	28,9	41,1	35,2
	Total	163716	291401	455117	716097	843860	1559957	22,9	34,5	29,2
Ensemble	15-24 ans	939079	1199768	2138848	1953083	2146639	4099722	48,1	55,9	52,2
	25-34 ans	711489	1019886	1731375	1261992	1478889	2740881	56,4	69,0	63,2
	Ensemble	1650568	2219654	3870223	3215075	3625528	6840603	51,3	61,2	56,6

4.6. Alphabétisation des jeunes

Le RGPH5 du Mali a collecté des informations sur l'aptitude à lire et écrire dans une langue quelconque des personnes de 12 ans et plus. Les indicateurs d'alphabétisation permettent de mesurer les progrès réalisés par le pays en matière d'alphabétisation de la population. Bien que la population cible lors du recensement était les 12 ans et plus, pour notre cas qui le rapport sur la situation des jeunes, l'analyse porte sur les personnes de 15 à 34 ans.

4.6.1. Taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence

Le tableau 4.11 ci-dessous met en évidence des disparités significatives en matière d'alphabétisation au Mali, en fonction du milieu de résidence, du sexe et du groupe d'âge. Le taux d'alphabétisation des jeunes au Mali est de 42,2% et qui est inégalement réparti selon les milieux et le sexe.

Les taux d'alphabétisation sont nettement plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural, quel que soit le sexe ou la tranche d'âge considérée. En effet, chez les 15-24 ans, on observe un taux de 71,1% en zone urbaine contre 32,4% en zone rurale. Cet écart persiste chez les 25-34 ans, avec 59,9% en urbain contre 22,6% en rural.

Par ailleurs, les femmes sont globalement moins alphabétisées que les hommes, et cet écart est plus marqué en milieu rural. En zone rurale, seulement 28,7% des femmes de 15-24 ans sont alphabétisées, contre 36,2% des hommes. Cette disparité s'accroît dans la tranche d'âge 25-34 ans, avec 17,7% pour les femmes contre 28,5% pour les hommes.

Les taux d'alphabétisation diminuent avec l'âge, en particulier chez les femmes. En milieu urbain, le taux d'alphabétisation des femmes passe de 66,9% pour les 15-24 ans à 54,8% pour les 25-34 ans. En milieu rural, cette baisse est encore plus prononcée, passant de 28,7% à 17,7%.

Tableau 4 .11 : Taux d’alphabétisation par milieu de résidence, sexe et groupe d’âges.

Milieu de résidence	Sexe	Taux (%) d’alphabétisation		
		15-24 ans	25-34 ans	Total
Urbain	Masculin	76,1	65,4	71,8
	Féminin	66,9	54,8	62,2
	Total	71,1	59,9	66,6
Rural	Masculin	36,2	28,5	33,2
	Féminin	28,7	17,7	24,1
	Total	32,4	22,6	28,4
Ensemble	Masculin	50,0	42,0	46,9
	Féminin	43,2	30,4	38,0
	Ensemble	46,4	35,8	42,2

4.6.2. Taux d’alphabétisation selon la région

Globalement, les taux d'alphabétisation sont plus élevés chez les hommes (46,9%) que chez les femmes (38,0%), et cette inégalité est particulièrement prononcée dans certaines régions. Par exemple, à Kidal, l'écart entre les hommes (5,2%) et les femmes (4,7%) est moins important, alors qu'à Tombouctou, il est plus significatif avec 18,5% pour les hommes contre 17,7% pour les femmes.

En termes de disparités régionales, Bamako affiche le taux d'alphabétisation le plus élevé (73,8%), tandis que Kidal présente le taux le plus faible (4,9%). Cette fracture géographique souligne l'inégalité d'accès à l'éducation entre les différentes régions du pays.

Par ailleurs, les jeunes de 15 à 24 ans sont plus alphabétisés que ceux de 25 à 34 ans, avec des taux respectifs de 46,4% et 35,8%. Cette tendance est observée dans toutes les régions et pour les deux sexes, suggérant que des progrès ont été réalisés en matière d'accès à l'éducation pour les jeunes générations, mais que des efforts restent à faire pour les adultes.

Tableau 4.12: Taux d’alphabétisation par région et par sexe selon le groupe d’âges

Région	Sexe	Taux d’alphabétisation		
		15-24 ans	25-34 ans	Total
Kayes	Masculin	46,7	38,0	43,4
	Féminin	36,2	24,2	31,3
	Total	41,2	30,5	37,0
Koulikoro	Masculin	52,5	43,8	49,0
	Féminin	44,0	31,2	38,8
	Total	48,1	37,2	43,7
Sikasso	Masculin	49,2	38,5	45,0
	Féminin	43,4	27,1	36,6
	Total	46,2	32,3	40,6
Ségou	Masculin	44,9	36,4	41,7
	Féminin	39,3	26,4	34,0
	Total	42,0	31,0	37,7
Mopti	Masculin	31,8	27,7	30,1
	Féminin	31,4	23,1	27,8
	Total	31,6	25,2	28,9
Tombouctou	Masculin	18,5	15,8	17,5
	Féminin	17,7	11,8	15,3

Région	Sexe	Taux d'alphabétisation		
		15-24 ans	25-34 ans	Total
	Total	18,1	13,7	16,3
Gao	Masculin	23,7	18,9	21,7
	Féminin	21,1	13,7	18,0
	Total	22,3	16,2	19,8
Kidal	Masculin	4,5	6,3	5,2
	Féminin	4,2	5,3	4,7
	Total	4,4	5,7	4,9
Taoudenni	Masculin	10,7	12,8	11,5
	Féminin	8,9	8,4	8,6
	Total	9,8	10,5	10,1
Ménaka	Masculin	8,3	8,6	8,4
	Féminin	6,2	4,2	5,4
	Total	7,1	6,4	6,8
Nioro	Masculin	33,9	24,7	30,6
	Féminin	22,5	14,2	19,1
	Total	27,6	18,5	24,0
Kita	Masculin	50,0	40,0	46,2
	Féminin	35,3	23,0	30,3
	Total	42,3	30,6	37,7
Dioïla	Masculin	45,9	35,8	42,3
	Féminin	36,5	20,7	30,0
	Total	41,3	27,5	35,9
Nara	Masculin	16,6	13,9	15,5
	Féminin	12,6	8,3	10,7
	Total	14,4	10,7	12,9
Bougouni	Masculin	42,3	33,1	38,7
	Féminin	32,2	20,6	27,3
	Total	37,3	26,4	32,8
Koutiala	Masculin	47,9	36,9	44,0
	Féminin	42,0	23,4	34,5
	Total	44,8	29,1	38,9
San	Masculin	46,1	32,9	41,4
	Féminin	40,4	21,0	32,4
	Total	43,3	26,6	36,9
Douentza	Masculin	23,4	18,7	21,6
	Féminin	21,5	14,7	18,6
	Total	22,5	16,5	20,0
Bandiagara	Masculin	23,8	19,0	22,2
	Féminin	21,6	11,3	17,2
	Total	22,8	14,6	19,6
Bamako	Masculin	79,9	69,3	75,4
	Féminin	68,9	58,6	64,9
	Total	73,8	63,8	69,8
Ensemble	Masculin	50,0	42,0	46,8
	Féminin	43,1	30,4	37,9
	Ensemble	46,4	35,8	42,1

4.7. Niveau d'instruction

4.7.1. Niveau d'instruction des jeunes selon le milieu de résidence

Plus de la moitié de la population (56,19%) n'a aucun niveau d'instruction (Sans niveau) comme le montre le tableau 4.13. Ce chiffre est considérablement plus élevé en milieu rural (66,69%) qu'en milieu urbain

(33,83%), soulignant une disparité importante entre les deux zones. Les femmes sont plus touchées par l'analphabétisme que les hommes, avec 59,61% d'entre elles sans niveau d'instruction contre 52,87% pour les hommes. Cette inégalité est particulièrement marquée en milieu rural.

Seule une faible proportion de la population a atteint un niveau d'éducation supérieur (2,11%), avec un écart notable entre les zones urbaines (5,72%) et rurales (0,4%). De plus, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à accéder à l'enseignement supérieur. L'enseignement primaire ("Fondamental 1") est le niveau le plus fréquenté, en particulier en milieu urbain (25,7%). Cependant, une part importante de la population rurale (16,24%) n'atteint même pas ce niveau.

Tableau 4.13: Répartition en (%) par milieu de résidence et par sexe selon le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	30,02	37,55	33,83	63,47	70,02	66,69	52,87	59,61	56,19
Préscolaire	8,73	8,23	8,43	9,69	9,08	9,38	9,37	8,86	9,06
Fondamental 1 (Primaire)	25,90	25,50	25,70	17,86	14,63	16,24	20,44	18,13	19,23
Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	13,65	13,65	13,65	5,25	4,14	4,74	7,96	7,15	7,55
Secondaire (Secondaire 2nd cycle)	12,75	10,54	11,65	2,83	1,72	2,22	5,94	4,53	5,24
Post-secondaire non supérieur	1,31	0,70	1,00	0,30	0,10	0,20	0,70	0,30	0,50
Supérieur	7,63	3,82	5,72	0,61	0,20	0,40	2,82	1,41	2,11
Ensemble	100,00								

4.7.2. Niveau d'instruction selon la région

Les disparités régionales sont frappantes comme le montre le tableau 4.14. Les régions du nord, notamment Tombouctou (taux d'analphabétisme de 80,3%), Gao (74,1%) et Kidal (84,8%), ainsi que la région centrale de Mopti (72,7%), enregistrent les taux d'analphabétisme les plus élevés.

Ces régions sont également celles où l'accès à l'éducation est le plus limité, avec moins de 10% de la population ayant atteint un niveau d'éducation secondaire ou supérieur.

En revanche, Bamako, la capitale, se distingue par des taux d'alphabétisation bien plus élevés (70,3%) et un meilleur accès à l'éducation à tous les niveaux.

Tableau 4.14: Répartition (%) des jeunes par niveau d'instruction selon la région et le sexe

Région	Sexe	Niveau d'instruction								
		Sans niveau	Préscol.	Fond 1	Fond 2	Second.	Post-secondaire non supérieur	Supérieur	Total	
Kayes	Mas.	54,6	9,3	22,8	7,5	4,5	0,4	0,9	812339	100
	Fém.	63,3	8,6	19,7	5,5	2,4	0,1	0,3	826218	100
	Ens.	59	9	21,2	6,5	3,5	0,3	0,6	1638557	100
Koulikoro	Mas.	49,7	9,7	23,2	8,4	6,1	0,6	2,2	1010498	100
	Fém.	57,8	9,2	20,1	7,2	4,4	0,3	1,0	993714	100
	Ens.	53,8	9,4	21,7	7,8	5,2	0,4	1,6	2004212	100
Sikasso	Mas.	53,5	9,3	20,9	7,6	6,4	1,0	1,3	671308	100
	Fém.	60,6	8,8	17,8	7,3	4,6	0,4	0,5	689334	100
	Ens.	57,1	9,0	19,3	7,4	5,5	0,7	0,9	1360643	100
Ségou	Mas.	58,7	9,5	19,1	7,0	4,0	0,5	1,4	987303	100
	Fém.	64,7	9,0	16,3	6,1	3,1	0,2	0,6	997889	100
	Ens.	61,6	9,2	17,7	6,6	3,6	0,3	1,0	1985192	100
Mopti	Mas.	70,7	9,3	11,2	4,5	2,8	0,5	1,0	388133	100
	Fém.	72,6	8,7	11,1	4,5	2,4	0,3	0,4	374705	100
	Ens.	71,6	9,0	11,1	4,5	2,6	0,4	0,7	762837	100
Tombouctou	Mas.	78,3	9,0	7,3	2,7	1,6	0,4	0,6	331697	100
	Fém.	79,6	8,4	7,4	2,7	1,4	0,2	0,3	302768	100
	Ens.	78,9	8,7	7,4	2,7	1,5	0,3	0,4	634466	100
Gao	Mas.	71,8	9,8	11,3	3,5	2,3	0,5	0,7	312656	100
	Fém.	74,3	9,3	10,8	3,2	1,8	0,2	0,3	296560	100
	Ens.	73,0	9,6	10,9	3,4	2,1	0,4	0,5	609216	100
Kidal	Mas.	64,2	9,8	12,9	4,8	0,1	0,0	0,0	39218	100
	Fém.	66,8	9,0	12,0	4,0	0,0	0,0	0,0	32903	100
	Ens.	65,4	9,4	12,5	4,4	0,1	0,0	0,0	72121	100
Taoudenni	Mas.	91,3	6,4	1,5	0,6	0,1	0,0	0,0	50593	100
	Fém.	92,0	5,9	1,4	0,5	0,1	0,0	0,0	41721	100
	Ens.	91,5	6,2	1,4	0,6	0,1	0,0	0,0	92315	100
Ménaka	Mas.	83,9	10,6	3,8	1,1	0,4	0,0	0,1	110081	100
	Fém.	86,1	8,6	3,8	1,1	0,2	0,0	0,0	93200	100
	Ens.	84,8	9,7	3,8	1,1	0,3	0,0	0,0	203281	100
Nioro	Mas.	66,3	10,2	17,6	3,6	1,7	0,2	0,4	288033	100
	Fém.	73,7	9,1	14,1	2,1	0,8	0,0	0,1	308504	100
	Ens.	70,1	9,6	15,8	2,8	1,2	0,1	0,3	596537	100
Kita	Mas.	51,1	10,6	24,4	8,0	4,7	0,5	0,7	297922	100
	Fém.	62,2	9,9	19,1	5,8	2,6	0,1	0,2	301362	100
	Ens.	56,7	10,3	21,7	6,9	3,6	0,3	0,4	599283	100
Dioïla	Mas.	56,7	9,1	22,1	7,2	3,7	0,5	0,6	302363	100
	Fém.	65,9	8,7	17,1	5,5	2,4	0,2	0,2	303740	100
	Ens.	61,3	8,9	19,6	6,4	3,1	0,3	0,4	606102	100
Nara	Mas.	74,4	11,3	10,6	2,4	0,9	0,2	0,3	123269	100
	Fém.	78,5	10,2	8,8	1,6	0,6	0,1	0,1	124121	100
	Ens.	76,4	10,7	9,7	2,1	0,8	0,1	0,2	247389	100
Bougouni	Mas.	56,8	9,8	22,0	6,4	3,9	0,5	0,7	701019	100
	Fém.	66,0	9,5	17,1	4,9	2,1	0,2	0,2	689090	100
	Ens.	61,3	9,7	19,6	5,7	3,0	0,3	0,4	1390109	100
Koutiala	Mas.	55,7	9,4	21,3	6,8	5,1	0,8	0,9	499299	100

Région	Sexe	Niveau d'instruction							Total	
		Sans niveau	Préscol.	Fond 1	Fond 2	Second.	Post-secondaire non supérieur	Supérieur		
	Fém.	63,9	8,7	16,6	6,3	3,8	0,3	0,4	528000	100
	Ens.	59,9	9,0	18,9	6,6	4,5	0,5	0,6	1027299	100
San	Mas.	58,0	8,9	21,0	6,8	4,0	0,6	0,7	371810	100
	Fém.	65,2	8,6	17,0	5,7	3,1	0,2	0,3	362898	100
	Ens.	61,6	8,8	19,0	6,2	3,6	0,4	0,5	734708	100
Douentza	Mas.	75,5	8,8	9,3	3,2	1,9	0,4	0,7	68244	100
	Fém.	76,5	8,7	9,6	3,2	1,3	0,2	0,2	65756	100
	Ens.	76,1	8,8	9,4	3,2	1,6	0,3	0,5	134000	100
Bandiagara	Mas.	70,0	10,5	12,5	3,5	2,2	0,5	0,4	319519	100
	Fém.	73,0	10,0	11,6	3,1	1,6	0,2	0,1	326307	100
	Ens.	71,5	10,3	12,0	3,3	1,9	0,4	0,3	645826	100
Bamako	Mas.	25,8	8,7	26,4	14,5	13,5	1,1	10,0	1870166	100
	Fém.	34,1	8,1	26,3	14,5	11,3	0,6	5,1	1927326	100
	Ens.	30,0	8,4	26,4	14,5	12,4	0,9	7,5	3797493	100

4.8. Vue d'ensemble

Après l'analyse de ces tableaux, nous retenons que le taux de fréquentation scolaire des jeunes est à un niveau bas. Le taux de fréquentation des jeunes de 15-24 ans est de 23,9 %, soit 76,8 % en milieu urbain et 11,1 % en milieu rural.

Plus de la moitié de la population (56,19%) n'a aucun niveau d'instruction ("Sans niveau"). Ce chiffre est considérablement plus élevé en milieu rural (66,69%) qu'en milieu urbain (33,83%). Par ailleurs il faut souligner que les jeunes qui souffrent d'un handicap ont un de scolarisation faible par rapport à ceux qui ne souffrent d'aucun handicap. Concernant le niveau d'alphabétisation des jeunes, il est estimé 42,2 %. Au regard de tous ces indicateurs le bât blesse davantage en milieu rural comparativement au milieu urbain et dans les régions du Nord à savoir Taoudenni, Kidal et Ménaka.

CHAPITRE 5 : PARTICIPATION DES JEUNES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Dans ce chapitre, il est question des caractéristiques économiques des jeunes notamment leur situation sur le marché du travail à partir des données du RGPH5. L'activité économique des jeunes fournit des informations sur la population active, l'emploi et le chômage selon le niveau d'instruction.

5.1. Structure de la population des jeunes selon le statut par rapport à l'activité

La population des jeunes est répartie en trois groupes de modalité de situation d'activité : occupés, chômeurs, et hors mains d'œuvres. Au sein de cette population jeune 61,80% sont occupés contre 4,20% de chômeurs et 34,00% pour les personnes hors de la main-d'œuvre. En examinant par groupe d'âge, estimée à 6 840 603 est répartie comme suit : 71,20% des jeunes 30-34 ans sont occupés 2,40% de chômeurs et 26,40% des jeunes Hors mains d'œuvre contre 26,52% des jeunes occupés, 4,31% jeune chômeurs et 28,20% hors mains d'œuvre de la tranche d'âge 25-29 ans contre 60,10% et 53,90% occupés respectivement pour les groupes d'âge 20-24 ans et 15-19 ans.

La proportion des jeunes occupés comparativement à la population hors mains d'œuvre des jeunes connaît une évolution régulière en fonction de l'âge et quel que soit le sexe. La forte proportion de la population occupée des jeunes selon le groupe d'âge peut être attribué au nombre important de politique et de programme de profession mise en place au sein de cette tranche d'âge de la population. La proportion des femmes hors mains d'œuvre connaît une évolution régulière en fonction de l'âge. De la répartition des jeunes selon sexe, il ressort qu'au sein de cette population, les occupés masculins sont nettement plus importants que ceux féminins et ceci quel que soit l'âge.

Tableau 5.01 : Répartition en (%) par sexe et par groupe d'âges selon la situation d'activité

Sexe	Groupe d'âges	Situation d'activité				
		Occupés	Chômeurs	Hors main d'œuvres	Ensemble	Effectif
Masculin	15-19	59,3	3,3	37,4	100,0	1 087 394
	20-24	74,4	9,0	16,6	100,0	865 689
	25-29	88,0	5,6	6,3	100,0	648 676
	30-34	93,7	2,9	3,5	100,0	613 316
	Total	75,7	5,2	19,0	100,0	3 215 075
Féminin	15-19	48,7	2,5	48,8	100,0	1 133 129
	20-24	47,9	5,5	46,6	100,0	1 013 510
	25-29	50,4	3,1	46,5	100,0	776 558
	30-34	51,6	2,0	46,4	100,0	702 331
	Total	49,4	3,4	47,2	100,0	3 625 528
Ensemble	15-19	53,9	2,9	43,2	100,0	2 220 523
	20-24	60,1	7,1	32,8	100,0	1 879 199
	25-29	67,5	4,3	28,2	100,0	1 425 234
	30-34	71,2	2,4	26,4	100,0	1 315 647
	Ensemble	61,8	4,2	34,0	100,0	6 840 603

5.2. Taux d'occupation

Le taux d'occupation des jeunes est un indicateur clé permettant de mesurer la place des jeunes dans le marché du travail. Il reflète la proportion de personnes âgées de 15 à 34 ans qui participent activement à une activité économique, qu'elle soit sous forme d'emploi salarié, de travail indépendant ou de stages rémunérés. Cet indicateur est essentiel pour évaluer la capacité d'une économie à intégrer ses jeunes dans le monde professionnel, ainsi que pour analyser les opportunités qui leur sont offertes en termes de formation et d'emploi.

Cependant, le taux d'occupation des jeunes varie considérablement en fonction de nombreux facteurs tels que les politiques économiques, le système éducatif, la conjoncture économique, et les différences sociales ou culturelles. Ce sujet revêt une importance particulière dans un contexte global marqué par des défis tels que le chômage, la précarité de l'emploi et les transitions numériques, qui influencent directement les trajectoires professionnelles des jeunes générations.

5.2.1. Taux d'occupation selon le milieu de résidence

La participation des jeunes à l'activité économique est importante. En effet, sur 100 jeunes âgés de 15 à 34 ans, 61,60 ont déclaré être occupés. Les jeunes occupés sont moins nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural (52,20 contre 66,80). En examinant le pourcentage des jeunes occupés en fonction de sexe, l'on remarque que chez les jeunes hommes, le taux est de 75,50. Cependant chez les femmes le pourcentage s'établit à 49,30.

Tableau 5.02: Taux d'occupation en (%) de la population active des ménages ordinaires des jeunes par milieu de résidence selon le sexe.

Milieu de résidence	Taux d'occupation		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	62,2	43,7	52,2
Rural	82,7	52,4	66,8
Ensemble	75,5	49,3	61,6

5.2.2. Taux d'occupation selon la région de résidence

En analysant les résultats du tableau 5.03, le taux varie selon la région. En effet, on retrouve les pourcentages les plus élevés à Taoudenni (74,10), Nioro (70,40), Bougouni (69,90) Douentza (68,00), Ménaka (67,80), Kidal (65,40) et Tombouctou (64,50). Par contre, la région de Bamako et Gao ont les plus faibles pourcentages de jeunes occupés. L'analyse fait ressortir également des disparités de proportion entre le nombre de jeunes femmes occupées (49,30) et celui de jeunes hommes occupés (75,50).

Ceci pourrait s'expliquer par la situation économique difficile du moment où beaucoup de jeunes femmes ont dû abandonner leurs activités génératrices de revenus telles que le commerce et d'autres activités dans l'informel.

Tableau 5.03: Taux d'occupation (%) de la population active des ménages ordinaires des jeunes par région de résidence selon le sexe.

Région	Taux d'occupation		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	78,1	54,1	65,3
Koulikoro	76,8	49,0	62,3
Sikasso	75,2	50,2	62,0
Ségou	78,3	49,8	63,3
Mopti	83,9	45,1	63,2
Tombouctou	86,1	44,8	64,5
Gao	83,8	38,4	59,8
Kidal	76,3	54,4	65,4
Taoudenni	95,1	52,5	74,1
Ménaka	92,3	46,2	67,8
Nioro	84,2	59,8	70,4
Kita	76,7	46,0	60,2
Dioïla	77,7	50,2	63,5
Nara	88,8	41,1	62,2
Bougouni	82,5	57,9	69,9
Koutiala	76,7	52,9	63,9
San	78,5	50,9	64,7
Douentza	84,0	53,1	68,0
Bandiagara	78,6	48,4	62,7
Bamako	61,4	45,7	52,9
Ensemble	75,5	49,3	61,6

5.3. Caractéristiques des jeunes chômeurs

Le chômage des jeunes constitue une problématique socio-économique majeure dans de nombreux pays, reflétant des enjeux complexes liés à l'éducation, au marché du travail et aux dynamiques économiques. Les jeunes chômeurs se distinguent par des caractéristiques spécifiques qui permettent de mieux comprendre les facteurs influençant leur insertion professionnelle. Ces caractéristiques incluent des éléments sociodémographiques tels que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, l'expérience professionnelle.

5.3.1. Structure des chômeurs jeunes selon le milieu de résidence

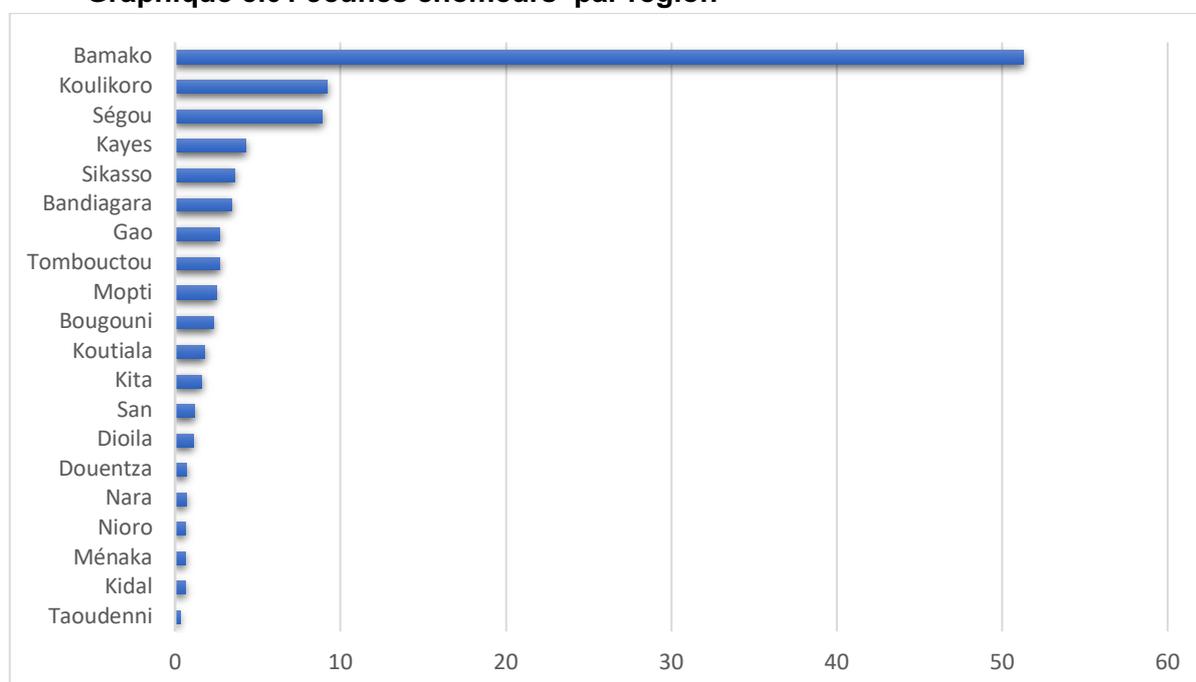
En 2022, 289 294 actifs étaient des chômeurs. La majorité de cette population (51,3) résidait à Bamako, à Koulikoro (9,20), Ségou (8,90), Kayes (4,30) et à Sikasso (3,60). Seulement 0,30 était considéré comme chômeur à Taoudenni.

Au sein de cette population de chômeur, les femmes (121 604) sont moins nombreuses que les hommes (167 690) en termes d'effectifs. Comme dans l'ensemble du pays, quel que soit le sexe, Bamako abrite la plus grande proportion de personnes en situation de chômage (avec 53,90 pour les femmes contre 49,40 pour les hommes).

Tableau 5.04: Répartition (%) des chômeurs jeunes par sexe selon la région de résidence.

Région	Sexe			
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Kayes	4,8	3,5	4,3	
Koulikoro	9,7	8,5	9,2	
Sikasso	3,8	3,3	3,6	
Ségou	9,3	8,3	8,9	
Mopti	2,2	2,8	2,5	
Tombouctou	2,6	2,9	2,7	
Gao	2,6	2,9	2,7	
Kidal	0,7	0,5	0,6	
Taoudenni	0,2	0,3	0,3	
Ménaka	0,5	0,6	0,6	
Nioro	0,8	0,5	0,6	
Kita	1,8	1,2	1,6	
Dioula	1,3	0,9	1,1	
Nara	0,8	0,7	0,7	
Bougouni	2,5	2,0	2,3	
Koutiala	1,9	1,8	1,8	
San	1,3	1,1	1,2	
Douentza	0,7	0,7	0,7	
Bandiagara	3,1	3,7	3,4	
Bamako	49,4	53,9	51,3	
Ensemble	%	100,0	100,0	100,0
	Effectif	167 690	121 604	289 294

Graphique 5.01 Jeunes chômeurs par région



Le tableau 5.05 présente la proportion des chômeurs par milieu et par sexe. En effet de façon générale le chômage touche plus les femmes que les hommes dans les milieux de résidence. Par ailleurs cette proportion est plus marquante en milieu urbain (66,7%) qu'en milieu rural (33,3%). Ainsi, 33 jeunes sur 100 en milieu rural sont dans cette situation alors qu'ils sont 67 sur 100 en milieu urbain.

Tableau 5.05 : Répartition (%) des chômeurs jeunes par sexe selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	64,2	70,2	66,7
Rural	35,8	29,8	33,3
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	167 690	121 604	289 294

5.3.2. Structure par âge et par sexe des chômeurs

Comme on s'y attendait, sur 100 jeunes chômeurs plus de la moitié 68,40 étaient des jeunes de 15- 24 ans contre 31,60 pour les 25-34 ans, en faisant une analyse comparative selon le sexe on se rend compte que la proportion des jeunes femmes chômeuses est plus élevée que chez les jeunes du sexe opposé quel que soit le milieu de résidence.

Par rapport au milieu de résidence les jeunes chômeurs sont plus représentés en milieu urbain qu'en milieu rural pour les tranches d'âge 15-24 ans par contre pour les 25-34 ans se sont les jeunes du milieu rural qui ont la plus forte proportion.

Tableau 5.06 : Répartition (%) des chômeurs par milieu de résidence et par sexe selon le groupe d'âges.

Groupe d'âges	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
15-24 ans	68,7	70,0	69,2	66,9	66,6	66,8	68,1	69,0	68,4
25-34 ans	31,3	30,0	30,8	33,1	33,4	33,2	31,9	31,0	31,6
Ensemble	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Effectif	105 892	84 252	190 144	57 941	35 237	93 178	163 832	119 489

5.4. Structure des jeunes hors mains d'œuvre par région de résidence selon le milieu de résidence.

La proportion des jeunes hors de la main-d'œuvre varie selon les régions. En effet, sur 100 jeunes, 25,3% se trouvent à Bamako. Cependant, ce volume important de cette catégorie de population ne doit pas inquiéter s'il est essentiellement dû au temps consacré aux apprentissages scolaires et académiques. L'analyse par région indique une disparité dans la répartition de la population hors de la main-d'œuvre. La région de Koulikoro est la plus pourvue en population hors de la main-d'œuvre après Bamako, représentant 10,5% de la population des jeunes actifs.

Cette situation est tout autre dans la région de Kidal où 0,20% de sa population jeune est dans l'inactivité. Les régions les moins peuplées en termes de population hors main-d'œuvre sont celles du Taoudenni (0,40%), du Douentza (0,50%), des Ménaka (0,90%), de Nara (1,10%) et de Bandiagara (2,60%).

Tableau 5.07: Répartition (%) des hors mains d'œuvres jeunes par milieu de résidence et par sexe selon la région de résidence.

Région	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Kayes	3,8	3,9	3,9	13,8	10,9	11,5	8,6	8,2	8,3
Koulikoro	4,3	4,1	4,2	16,7	14,5	15,0	10,3	10,5	10,5
Sikasso	8,4	7,6	7,9	7,8	6,8	7,0	8,1	7,1	7,4
Ségou	4,7	4,7	4,7	13,2	13,1	13,1	8,8	9,9	9,6
Mopti	2,8	3,5	3,2	1,9	4,5	3,9	2,3	4,1	3,6
Tombouctou	1,8	2,3	2,2	1,4	4,3	3,7	1,6	3,5	3,0
Gao	1,7	2,4	2,1	2,1	4,8	4,2	1,9	3,9	3,3
Kidal	0,0	0,2	0,1	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,2
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	0,1	0,7	0,6	0,1	0,5	0,4
Ménaka	0,1	0,6	0,4	0,3	1,5	1,2	0,2	1,1	0,9
Nioro	0,6	0,7	0,7	3,3	3,6	3,5	1,9	2,5	2,3
Kita	1,9	2,0	2,0	4,3	4,2	4,2	3,1	3,4	3,3
Dioïla	0,0	0,0	0,0	6,9	4,9	5,4	3,3	3,0	3,1
Nara	0,0	0,0	0,0	0,7	2,3	2,0	0,3	1,4	1,1
Bougouni	2,0	1,6	1,7	10,2	8,5	8,9	6,0	5,9	5,9
Koutiala	4,0	3,5	3,7	7,2	5,8	6,1	5,5	4,9	5,1
San	1,9	1,8	1,8	6,0	4,4	4,7	3,9	3,4	3,5
Douentza	0,4	0,5	0,5	0,3	0,6	0,6	0,4	0,6	0,5
Bandiagara	0,5	0,5	0,5	3,9	4,2	4,1	2,1	2,8	2,6
Bamako	61,1	60,1	60,5	0,0	0,0	0,0	31,7	23,0	25,3
Ensemble	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Effectifs	316 726	652 983	969 709	293 509	1054 552	1 348 062	610 235	1 707 535

5.5. Vue d'ensemble

L'analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH5) a permis de mettre en évidence les principales caractéristiques de la participation des jeunes à l'activité économique. Nous retenons que 61,80% des jeunes sont occupés, tandis que près de 4,20% sont au chômage, et que 34,00% des jeunes sont hors de la main-d'œuvre. La majorité des jeunes chômeurs se trouve à Bamako, représentant 51,30%, avec une proportion plus importante de jeunes en milieu urbain que rural. Concernant les jeunes chômeurs, l'analyse selon l'âge révèle que la proportion la plus élevée se situe entre 15 et 24 ans avec 68,40%. Par ailleurs, la plupart des jeunes hors de la main-d'œuvre résident à Bamako, soit 25,30%.

CHAPITRE 6 : CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES JEUNES ET LEURS CONDITIONS DE VIE

Au Mali, comme dans de nombreux pays en développement, la population jeune représente une partie importante de la structure démographique. Les jeunes chefs de ménage, souvent confrontés à des défis liés à leur statut économique et social, jouent un rôle essentiel dans le développement socio-économique du pays. Leur situation et leur cadre de vie sont marqués à la fois par les opportunités et les contraintes propres au contexte malien. Ils se distinguent par plusieurs caractéristiques, notamment leur niveau d'éducation, leur accès à l'emploi, leur situation matrimoniale et leur capacité à subvenir aux besoins de leur foyer. Ces facteurs influencent directement leurs conditions de vie, marquées par des inégalités d'accès aux infrastructures de base telles que le logement, l'eau potable, l'électricité, les services de santé et l'éducation.

Dans un environnement marqué par une urbanisation rapide et une pression démographique croissante, les conditions de vie des jeunes chefs de ménage varient considérablement selon qu'ils résident en milieu urbain ou rural. En milieu urbain, ils peuvent être confrontés à des problèmes tels que le chômage, le coût élevé de la vie et les logements précaires, tandis qu'en milieu rural, ils subissent les effets d'un accès limité aux services sociaux et d'une dépendance économique à l'agriculture.

Ce chapitre a pour objectif d'explorer les caractéristiques des jeunes chefs de ménage au Mali et à d'examiner les conditions dans lesquelles ils évoluent, en mettant en lumière les défis auxquels ils sont confrontés et les opportunités qu'ils saisissent pour améliorer leur cadre de vie et celui de leur communauté.

6.1. Caractéristiques des chefs de ménages jeunes

6.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage jeunes

Cette sous-section concerne les caractéristiques sociodémographiques et culturelles des chefs de ménage jeune. Le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, l'état matrimonial, taille moyenne des ménages et le handicap ont été retenus pour analyser la répartition (%) des chefs de ménage jeune selon leurs caractéristiques sociodémographiques et culturelles et le type de localité.

6.1.1.1. Taux global de chefs de ménage jeunes

Les résultats du Tableau 6.01 nous révèle que lors du recensement 2022 les jeunes chefs de ménage représentaient 7,24 au sein de cette population. Quel que soit le type de localité, la proportion des femmes chef de ménage reste très inférieure 1,50 à celle des hommes chef de ménage 13,71. Elle est de 8,30 en milieu urbain contre 6,25 en milieu rural.

Tableau 6.01 : Taux global de chef de ménage par milieu de résidence selon le sexe.

Sexe du chef de ménage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	15,77	12,59	13,71
Féminin	1,90	1,27	1,50
Ensemble	8,30	6,65	7,24

6.1.1.2. Taux spécifiques de chefs de ménage jeunes

L'examen du tableau 6.02 révèle des proportions inégales de jeunes chefs de ménage. Sur 100 jeunes, nous avons 0,47% âgés de 15 à 19 ans, 3,47% de 20 à 24 ans, 10,80% de 25 à 29 ans, et comme attendu, la plus forte proportion est observée entre 30 et 34 ans avec 20,17%. Cela traduit implicitement que le taux de chefs de ménage évolue en fonction de l'âge des jeunes : plus l'âge avance, plus la proportion est élevée.

Nous constatons également la même tendance chez les jeunes hommes et les jeunes filles : il y a plus d'hommes chefs de ménage que de femmes, quel que soit le milieu de résidence, ce qui reflète le caractère patriarcal de la société malienne.

Tableau 6.02 : Taux spécifiques de chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe.

Groupes d'âges	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Total		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
15-19 ans	0,57	0,29	0,42	0,76	0,23	0,50	0,70	0,26	0,47
20-24 ans	5,40	1,35	3,21	6,73	0,95	3,62	6,25	1,10	3,47
25-29 ans	23,04	2,84	12,11	20,12	1,76	10,08	21,16	2,14	10,80
30-34 ans	46,53	4,66	25,22	35,26	2,72	17,45	39,42	3,37	20,17
Ensemble	15,79	1,90	8,31	12,58	1,27	6,64	13,71	1,50	7,24

6.1.1.3. Structure par âge des femmes chef de ménage jeunes

L'analyse de la répartition des femmes chefs de ménage laisse apparaître des écarts importants entre les différents groupes d'âge. En effet l'analyse montre que la proportion augmente avec l'âge passant de 5,35% pour 15 à 19 ans à 43,56 pour les 30 à 34 ans (Tableau 6.03).

De même la proportion des femmes chefs de ménage âgées de 25 à 34 ans reste nettement plus élevée que celle des femmes chefs de ménage âgées de 15 à 24 ans.

Tableau 6.03 : Répartition par âge des femmes chefs de ménage jeune en %.

Femmes Jeunes chef de ménage	Pourcentage	
	Effectif	Pourcentage (%)
15-19 ans	2905	5,35
20-24 ans	11107	20,45
25-29 ans	16639	30,64
30-34 ans	23658	43,56
15-24 ans	14013	25,80
25-34 ans	40297	74,20
Ensemble	54310	100,00

6.1.1.4. Structure par âge, sexe et pyramide des âges

Au niveau national, l'analyse de la situation des jeunes chefs de ménage selon l'âge montre une évolution de la proportion selon l'âge au sein de cette population quel que soit le sexe.

En effet, plus d'un jeune sur deux chefs de ménage (53,62) a un âge compris entre 30 à 34 ans contre 2,12 comme la proportion la plus faible observée compris entre 15 à 19 ans. Aussi, le tableau 6.4 montre une disparité de répartition des proportions entre les tranches d'âges, de 31,09 de jeune chef de ménage de 25 à 29 ans, la proportion est de 13,17 pour celles ayant un âge compris entre 20 et 24 ans. On remarque la prédominance des chefs de ménage masculin (89,03) par rapport au sexe opposé (10,97) quel que soit le milieu de résidence concerné.

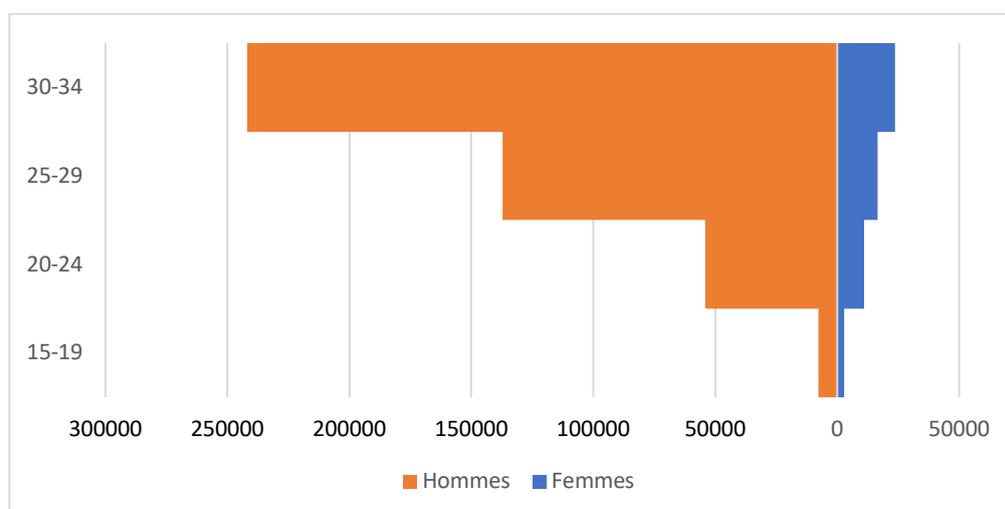
Le milieu rural comme urbain reste dominé par la proportion élevée des chefs de ménages jeunes masculins sur les féminins. En effet, le milieu urbain 40,94 reste dominé nettement par le milieu rural 59,06.

Tableau 6.04 : Répartition (%) des chefs de ménage jeune par sexe et milieu de résidence selon le groupe d'âges.

Groupe d'âge	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	1,13	5,12	1,63	2,12	5,54	2,47	1,53	0,59	2,12
20-24 ans	9,53	20,06	10,83	14,12	20,78	14,79	10,92	2,24	13,17
25-29 ans	30,07	31,05	30,19	31,88	30,29	31,72	27,73	3,36	31,09
30-34 ans	59,27	43,77	57,36	51,88	43,39	51,03	48,84	4,78	53,62
Ensemble	35,89	5,05	40,94	53,14	5,92	59,06	89,03	10,97	100,00
Effectif	177669	25003	202672	263025	29307	292332	440694	54310	495004

Au regard de la pyramide ci-dessous, nous pouvons en déduire que contraire à la pyramide des âges qui a une base large et un sommet rétrécit cette pyramide est la pyramide d'un phénomène qui évolue en fonction de l'âge plus l'âge évolue plus le phénomène augmente.

Graphique 6.01 : Pyramide des âges des chef de ménage jeunes



6.1.1.5. Taille moyenne des ménages dirigés par les jeunes

Les résultats de l'analyse du tableau 6.05 révèlent que le nombre de membres d'un ménage varie selon qu'il est dirigé par un jeune homme ou une jeune femme. Le RGPH5 indique qu'en 2022, la taille moyenne d'un ménage dirigé par un jeune au Mali est de 4,76 personnes. Comme on pouvait s'y attendre, les ménages dirigés par des jeunes hommes comptent en moyenne 4,84 membres, contre 4,14 membres pour ceux dirigés par des jeunes femmes.

Par rapport au milieu de résidence la taille est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit le sexe du jeune qui dirige le ménage.

Tableau 6.05: Taille moyenne des ménages par le sexe du chef de ménage selon le milieu de résidence.

Sexe	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	4,40	5,13	4,84
Féminin	4,12	4,16	4,14
Ensemble	4,37	5,03	4,76

Si les femmes et les hommes sont tous deux des chefs de ménage, la taille du ménage varie selon qu'il est dirigé par un homme ou une femme. De façon générale la taille du ménage est plus élevée chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes dans toutes les régions à part quelques régions (Gao, Nara, Ménaka) où la taille de ménage chef de ménage jeune femme un peu élevé que chez les jeunes hommes mais dont la différence est moins de 0,19.

Par ailleurs la taille est plus marquante dans les régions de Kita (6,51), Nara (6,16), Niono (5,76), Koutiala (5,61), Kayes (5,34), Bougouni (5,23), Ségou (5,22), San (5,08) et Sikasso (5,02). En effet, on rencontre plus de ménages dirigés par des femmes lorsque la taille est inférieure ou égale à 5 personnes. Les ménages de plus de 6 personnes sont en majorité dirigés par les hommes (Tableau 6.7). La polygamie

qui est assez importante en Afrique précisément au Mali ainsi que le confiage des jeunes adolescents pourraient expliquer la taille élevée des ménages dirigés par les hommes.

Tableau 6.06: Taille moyenne ménages par région résidence selon sexe du chef de ménage jeune

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	5,43	4,55	5,34
Koulikoro	4,97	3,94	4,88
Sikasso	5,13	3,70	5,02
Ségou	5,34	4,24	5,22
Mopti	4,42	4,03	4,36
Tombouctou	4,53	4,42	4,51
Gao	4,35	4,53	4,37
Kidal	4,31	4,13	4,30
Taoudenni	4,39	4,24	4,38
Ménaka	3,62	3,74	3,63
Nioro	5,93	4,44	5,76
Kita	6,64	5,38	6,51
Dioïla	4,49	3,68	4,43
Nara	6,41	4,80	6,16
Bougouni	5,34	3,88	5,23
Koutiala	5,76	4,12	5,61
San	5,21	3,98	5,08
Douentza	4,86	4,08	4,75
Bandiagara	5,00	4,02	4,82
Bamako	4,32	4,09	4,29
Ensemble	4,84	4,14	4,76

6.1.1.6. Etat matrimonial

En analysant les résultats du RGPH5 2022 on se rend compte que, plus de la moitié des jeunes chef de ménage masculin sont mariés (60,7 et 90,89) respectivement pour la tranche d'âge 15-24 ans et 25-34 ans contre (74,91 et 74,76) des jeunes femmes chef de ménage, avec des disparités observées selon le groupe d'âge comme le montre le tableau 6.06 suivant la proportion des célibataires diminue avec l'âge traduisant ainsi l'effet marginal du célibat définitif au sein de la population quel que soit le sexe.

En effet, parmi les jeunes hommes chefs de ménages, 35,42% des 15-24 ans et 7,63% des 25-34 ans sont célibataires, contre seulement 18,35% et 11,71% pour les jeunes femmes des mêmes groupes d'âge, ce qui souligne la précocité du mariage chez les filles. L'analyse différenciée par sexe montre que les jeunes filles se marient plus rapidement que les jeunes hommes, quel que soit le groupe d'âge.

Au Mali, la monogamie est la situation matrimoniale la plus répandue, tant chez les hommes que chez les femmes chefs de ménage. En effet, au niveau national, 79,91% des jeunes hommes chefs de ménage sont monogames (Tableau 6.07), contre 53,80% des jeunes femmes chefs de ménage, ce qui pourrait s'expliquer par la polygamie.

Les chefs de ménage jeunes qui sont veufs, séparés ou divorcés représentent chacun moins de 1 % de l'ensemble, indépendamment du sexe et du groupe d'âge. En ce qui concerne l'union libre ou le concubinage, la proportion varie entre 3,43 % et 0,80 %, quel que soit le sexe et le groupe d'âge.

Tableau 6.07: Répartition (%) des chefs de ménages jeunes par groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial.

Sexe	Groupe d'âge			
	État Matrimonial	15-24 ans	25-34 ans	Ensemble
Masculin	Célibataire	35,42	7,63	11,44
	Monogame	57,11	80,06	76,91
	Polygame2	3,41	10,29	9,35
	Polygame 3	0,08	0,35	0,32
	Polygame 4	0,07	0,15	0,14
	Polygame 5 et plus	0,03	0,04	0,04
	Divorcé (e)	0,16	0,19	0,19
	Séparé (e)	0,20	0,20	0,20
	Veuf (ve)	0,08	0,11	0,11
	Union Libre /Concubinage	3,43	0,97	1,31
	Ensemble	100	100	100
	Féminin	État Matrimonial	15-24	25-34
Célibataire		18,35	11,71	13,40
Monogame		57,57	52,52	53,80
Polygame2		15,53	19,38	18,40
Polygame 3		1,34	2,31	2,06
Polygame 4		0,40	0,49	0,47
Polygame 5 et plus		0,07	0,06	0,06
Divorcé (e)		1,36	3,32	2,82
Séparé (e)		1,14	2,24	1,96
Veuf (ve)		2,09	6,56	5,42
Union Libre /Concubinage		2,15	1,41	1,60
Ensemble		100	100	100
Effectifs		75683	419321	495004

6.1.1.7. Statut de handicap

Les chefs de ménages jeunes présentant un handicap quelconque ne représentent que 0,67 % de l'ensemble des chefs de ménages jeunes (Tableau 6.08). Ceux dits normaux représentent (99,33).

Le recensement de 2022 a permis de dénombrer sur l'ensemble du territoire 3329 chef de ménage vivant avec handicap dont 2916 jeunes hommes et 413 jeunes femmes. Aussi, cette proportion est inégalement répartie selon le milieu de résidence où on rencontre plus de jeunes handicapés vivant en milieu rural 0,73 contre 0,59 pour le milieu urbain.

Tableau 6.08: Répartition en (%) des chefs de ménages jeunes par milieu de résidence et sexe selon le statut de handicap.

Statut handicap	Milieu de résidence et Sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Avec handicap	0,57	0,67	0,59	0,72	0,84	0,73	0,66	0,76	0,67
Sans handicap	99,43	99,33	99,41	99,28	99,16	99,27	99,34	99,24	99,33
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Effectifs	177669	25003	202672	263025	29307	292332	440694	54310	495004

6.1.1.8. Chef de ménage présentant certaines caractéristiques physiques

L'analyse des résultats du tableau 6.09 nous révèle que 99,68 des jeunes chefs de ménage ne souffrent d'aucune caractéristique physique, soit 99,79 en milieu urbain et 99,62 en milieu rural.

Il ressort de même que les jeunes chefs de ménage hommes sont plus victimes que les jeunes chefs de ménage femmes dans la plupart de certaines caractéristiques quel que soit le milieu résidence.

Tableau 6.09: Répartition en (%) des chefs de ménage jeunes par sexe et milieu selon de certaines caractéristiques physiques.

Certaines caractéristiques	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	99,79	99,75	99,79	99,61	99,67	99,62	99,68	99,71	99,68
Albinos	0,15	0,15	0,15	0,3	0,26	0,29	0,24	0,21	0,23
Bossu	0,01	0,01	0,01	0,03	0,02	0,03	0,02	0,01	0,02
Nain	0,02	0,02	0,02	0,03	0,03	0,03	0,02	0,03	0,02
Albinos et bossu	0	0,004	0,0005	0,0042	0,0069	0,0045	0,0025	0,0056	0,0028
Albinos et nain	0,0011	0	0,001	0,0042	0,0034	0,0041	0,003	0,0019	0,0028
Bossu et nain	0,004	0	0,0035	0,005	0	0,0045	0,0046	0	0,0041
Albinos, bossu et nain	0,02	0,06	0,03	0,02	0,01	0,02	0,02	0,04	0,02
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	177669	25003	202672	263025	29307	292332	440694	54310	495004

6.1.2. Caractéristiques socioculturelles

6.1.2.1. Nationalité

La répartition de la population des chefs de ménage jeunes par la nationalité selon le sexe et le milieu de résidence (tableau 6.10) montre que la quasi-totalité d'entre elles sont de nationalité malienne. Les jeunes chefs de ménage d'autres nationalités sont très faiblement (moins de 2) représentées.

Tableau 6.10: Répartition (%) des chefs de ménages jeunes par milieu de résidence et par sexe selon la nationalité.

Nationalité	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Malien	97,638	97,042	97,565	98,950	98,540	98,909	98,421	97,852	98,359
Afrique de l'Ouest	1,217	1,387	1,238	0,339	0,829	0,388	0,693	1,088	0,736
Autres pays d'Afrique	1,072	1,455	1,119	0,642	0,555	0,633	0,815	0,968	0,832
hors Afrique	0,035	0,056	0,037	0,003	0,003	0,004	0,016	0,028	0,017
Apatride	0,013	0,012	0,013	0,019	0,017	0,019	0,016	0,015	0,016
NSP	0,025	0,048	0,028	0,046	0,055	0,047	0,038	0,052	0,039
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Effectif	177669	25003	202672	263025	29307	292332	440694	54310	495004

6.1.2.2. Niveau d'instruction

L'analyse des résultats du tableau 6.11 montre que l'éducation semble avoir un effet sur le statut chef de ménage des jeunes. En effet, d'après les résultats du tableau suivant, les proportions de jeunes chefs de ménage diminuent avec le niveau d'instruction passant de 59% pour les sans niveau à moins de 31% pour ceux ayant le niveau secondaire. Les mêmes tendances sont observées selon le milieu de résidence.

Dans le milieu urbain, 48,83% des jeunes chefs de ménage ont un niveau d'instruction post primaire. En milieu rural, 74,90% des chefs de ménage femmes n'ont aucun niveau d'instruction contre 41,60% en milieu Urbain. Considérant les cycles dans l'ensemble, les jeunes femmes sont moins instruites que les hommes au regard de leurs proportions. Le post primaire constitue le principal niveau d'instruction quel que soit le milieu de résidence. Les proportions au post primaire dans le milieu urbain sont les plus élevées avec environ 49,51% des chefs de ménage hommes et 44,01% des chefs de ménage femmes (tableau 6.15).

Tableau 6.11: Répartition (%) des chefs de ménages jeunes par milieu de résidence et par sexe selon le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	38,69	41,60	39,05	72,33	74,90	72,58	58,66	59,40	58,74
Primaire	11,80	14,39	12,12	9,77	7,17	9,51	10,59	10,53	10,59
Secondaire & +	49,51	44,01	48,83	17,90	17,94	17,91	30,75	30,08	30,67
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Effectifs	177669	25003	202672	263025	29307	292332	440694	54310	495004

6.1.2.3. Déplacement du chef de ménage du fait de l'insécurité ou de conflit armé à l'intérieur du Mali

Le Mali traverse une crise profonde de protection à cause de l'insécurité due aux conflits et aux tensions inter et intra-communautaires dans le nord et le centre du pays, la recrudescence des attaques de groupes djihadistes et de violence en direction de la population civile continuent de provoquer des déplacements forcés, réactifs ou préventifs.

En effet les statistiques du tableau 6.12 nous font découvrir que la proportion des chefs de ménage jeunes déplacés du fait de l'insécurité varie d'une région à une autre. Il connaît sa valeur la plus élevée dans la région le district de Bamako où nous enregistrons 23,27 des jeunes chefs de ménage déplacés du fait de l'insécurité. En revanche dans la région de Nara nous n'observons que 0,17 des chefs de ménage jeunes déplacés du fait de l'insécurité, ce qui lui confère le taux le plus faible.

L'analyse différentielle par sexe nous indique que dans les régions de Ségou, Gao, Kita, Bandiagara, Douentza, Koutiala et Dioïla les jeunes chefs de ménage garçons déplacés du fait de l'insécurité se sont moins déplacés que les filles contrairement aux autres. En ce qui concerne les milieux de résidence nous remarquons comme il fallait s'y attendre qu'il y a eu plus de déplacés des jeunes CM en milieu rural qu'en milieu urbain à l'exception de quelque région comme Mopti, Tombouctou, Gao, Bamako à part Bamako les autres sont des grandes villes dans les zones d'insécurité où la population était venue se réfugier.

Tableau 6.12: Proportion des chefs de ménage jeune déplacés du fait de l'insécurité par milieu de résidence et sexe selon la région

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	0,67	0,71	0,69	2,82	1,64	2,19	1,91	1,24	1,55
Koulikoro	2,77	1,97	2,34	12,92	12,50	12,70	8,67	7,91	8,27
Sikasso	2,52	2,14	2,31	2,58	2,60	2,59	2,56	2,40	2,47
Ségou	4,86	5,07	4,97	18,91	21,97	20,51	13,03	14,59	13,86
Mopti	6,69	7,92	7,36	5,05	6,05	5,57	5,74	6,86	6,34
Tombouctou	10,40	10,10	10,24	4,70	4,52	4,61	7,09	6,96	7,02
Gao	8,44	9,36	8,94	3,85	3,71	3,78	5,77	6,18	5,99
Kidal	0,07	0,02	0,04	2,05	1,57	1,80	1,23	0,89	1,05
Taoudenni	0,04	0,02	0,02	5,07	3,63	4,31	2,96	2,05	2,48
Ménaka	2,32	2,14	2,22	5,10	3,75	4,40	3,94	3,05	3,47
Nioro	0,20	0,08	0,13	0,75	0,35	0,54	0,51	0,24	0,37
Kita	0,31	0,36	0,34	2,22	2,59	2,42	1,42	1,62	1,53
Dioïla	0,00	0,00	0,00	3,09	3,26	3,18	1,80	1,84	1,82
Nara	0,00	0,00	0,00	0,27	0,32	0,29	0,16	0,18	0,17
Bougouni	0,61	0,48	0,54	7,33	7,32	7,33	4,52	4,34	4,43
Koutiala	1,31	1,64	1,48	3,00	2,96	2,98	2,29	2,38	2,34
San	2,09	2,38	2,25	5,10	4,12	4,59	3,84	3,36	3,59
Douentza	2,20	3,07	2,67	0,34	0,27	0,30	1,11	1,49	1,32
Bandiagara	0,38	0,95	0,69	13,69	15,56	14,67	8,13	9,19	8,69
Bamako	54,15	51,57	52,75	1,15	1,31	1,24	23,31	23,23	23,27
Effectif	5557	6604	12161	7738	8535	16272	13295	15138	28433

6.1.3. Caractéristique socioéconomique

6.1.3.1. Catégorie socioprofessionnelle

Selon la catégorie socio-professionnelle, en observant le tableau 6.13, 33% jeunes chefs de ménage jeune sur 100 sont des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche. Les jeunes chefs de ménage dont le travail est personnel des services et vendeurs de magasin et de marché représentent 17,67%.

Les jeunes chefs de ménage exerçant des professions intellectuelles et scientifiques ou travaillant comme artisans et ouvriers des métiers artisanaux représentent respectivement 10,56 % et 10,41 %. Les autres catégories présentent des proportions suivantes : professions intermédiaires (8,25 %), conducteurs d'installations, de machines et ouvriers de l'assemblage (7,32 %), ouvriers et employés non qualifiés (6,63 %). Les proportions pour les autres catégories socioprofessionnelles varient entre 1,48 % et 3,46 %.

En dehors de ces activités, qui sont généralement de nature physique et dominées par les hommes (agriculteurs, ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche, artisans, conducteurs d'installations et de machines, ouvriers de l'assemblage, armée, sécurité, etc.), les jeunes hommes chefs de ménage présentent des proportions inférieures à celles des jeunes femmes chefs de ménage. Cette tendance se vérifie selon le milieu de résidence.

Tableau 6.13: Pourcentage des chefs de ménage par milieu de résidence et par sexe selon la catégorie socio professionnelle

Catégorie socio professionnelle	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administration publique, dirigeants et cadres supérieur	3,53	5,02	3,61	3,31	3,66	3,32	3,41	4,31	3,46
Professions intellectuelles et scientifique	14,98	14,84	14,97	6,55	11,63	6,81	10,41	13,16	10,56
Professions intermédiaires	11,92	13,92	12,03	4,81	9,36	5,04	8,07	11,54	8,25
Employé de type administratif - cadres subalternes de l'administration	2,59	2,25	2,58	0,78	0,57	0,77	1,61	1,37	1,60
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marche	22,19	42,54	23,29	11,81	32,90	12,88	16,57	37,49	17,67
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche	6,42	2,08	6,19	56,56	28,00	55,11	33,56	15,66	32,62
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	16,16	5,88	15,60	6,08	4,42	6,00	10,70	5,12	10,41
Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	11,92	1,15	11,34	4,04	1,25	3,90	7,66	1,20	7,32

Catégorie socio professionnelle	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Ouvriers et employés non qualifiés	7,70	10,62	7,86	5,48	7,57	5,59	6,50	9,02	6,63
Armée, sécurité et autres métiers	2,58	1,70	2,54	0,59	0,64	0,59	1,50	1,14	1,48
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Effectifs	123128	7093	130222	146198	7959	154157	269326	15052	284378

6.1.3.2. Situation dans l'emploi

Selon la situation dans l'emploi, en observant le tableau 6.14 ci-dessous 72 des jeunes chefs de ménage sur 100 sont des Travailleurs indépendants. Les jeunes chefs de ménage Salarié/Employé permanent représentent 12,77%.

Ceux qui emploient d'autres personnes Employeur/Patron ne sont que 4,54% des jeunes de la situation dans l'emploi, les autres proportions, Aide familial 4,13% , Salarié/Employé temporaire 4,04% et les autres proportions situation dans l'emploi restante on enregistrent une variation entre 0,08 et 1,75. Les jeunes chefs de ménage femmes ont des proportions bien plus au-dessus de celles aux jeunes chef de ménage du sexe oppose dans la situation dans l'emploi à l'exception de Travailleur indépendant 69,87 , Employeur/Patron 3,87% , Aide familial 3,98% contre respectivement (72,43% ; 4,58% et 4,14%) pour les jeunes chefs de ménage hommes.

Lorsqu'on examine le milieu de résidence, les données révèlent que les travailleurs indépendants sont proportionnellement plus nombreux en milieu urbain (80,99 %) qu'en milieu (62,15 %). De plus, en milieu urbain, les jeunes femmes chefs de ménages représentent une proportion légèrement supérieure (64,52 %) à celle des jeunes chefs de ménages hommes (62,01 %). En revanche, en milieu rural, les jeunes hommes chefs de ménages sont proportionnellement plus nombreux (81,32 %) que les femmes (74,75 %). Comme on pouvait s'y attendre, les deux catégories de salariés sont davantage représentées en milieu urbain qu'en milieu rural, avec une prépondérance des jeunes chefs de ménages hommes en milieu urbain.

Tableau 6.14: Répartition (%) des chefs de ménages jeunes par la situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe.

Situation dans l'emploi	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Travailleur indépendant	62,01	64,52	62,15	81,32	74,75	80,99	72,43	69,87	72,29
Employeur/Patron	7,44	5,37	7,33	2,13	2,50	2,15	4,58	3,87	4,54
Salarié/Employé permanent	20,87	18,98	20,77	5,67	10,25	5,91	12,67	14,41	12,77
Salarié/Employé temporaire	6,24	6,14	6,24	2,04	4,08	2,15	3,98	5,06	4,04
Membre de coopérative de production	0,08	0,06	0,07	0,09	0,14	0,09	0,08	0,10	0,08
Apprenti rémunéré	0,56	0,80	0,58	0,25	0,38	0,26	0,40	0,58	0,41
Aide familial	0,86	1,72	0,91	6,94	6,02	6,89	4,14	3,98	4,13
Autre	1,94	2,42	1,96	1,54	1,89	1,56	1,72	2,14	1,75
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Effectifs	123350	7120	130470	147157	8079	155237	270508	15199	285707

6.2. Cadre de vie des ménages dirigés par des jeunes

6.2.1. Accès des ménages à l'électricité

6.2.1.1. Niveau national et variations selon le milieu de résidence

L'examen du tableau 6.15 montre une répartition des ménages dirigés par les jeunes par sexe du chef de ménage selon la taille du ménage on remarque un effectif de 495004 jeune chef de ménage dont masculin 440694 et féminin 54310 avec une taille de ménage respective 2131579 et 224971 et un ensemble de 2356550 ménages.

Tableau 6.15 : Répartition des ménages dirigés par les jeunes par sexe du chef de ménage selon la taille du ménage

Sexe	Ménage ordinaire jeune	Taille du ménage
Masculin	440694	2131579
Féminin	54310	224971
Total	495004	2356550

Selon accès à l'électricité la proportion des ménages dirigée par les jeunes dont l'habitation est connectée au réseau électrique de l'Électrification EDM est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (30,15% contre 6,6%). Et au niveau national, cette proportion est de 36,75%.

L'utilisation des panneaux solaires comme principal mode d'éclairage couvre 36,06% des habitations au plan national contre 30,21% en milieu rural et 5,85% en milieu urbains. Le milieu urbain, est donc celui où l'énergie solaire est moins utilisée pour éclairer les habitations.

Les principaux modes d'éclairage sont l'électrification EDM, les panneaux solaires, Torche à pile, et la Torche électrique/solaire. La Torche à pile est en majorité utilisée par le monde rural (8,30%).

Tableau 6.16: Répartition (%) des ménages ordinaires dirigés par les jeunes par principal mode d'éclairage selon le milieu de résidence.

Mode principal d'éclairage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Électrification EDM	30,15	6,6	36,75
Électricité rurale (AMADER ou autre)	0,46	0,73	1,19
Groupe électrogène	0,07	0,34	0,41
Panneau solaire	5,85	30,21	36,06
Lampe électrique/Solaire/Pile	0,73	3,10	3,83
Lampe à gaz	0,04	0,21	0,25
Lampe à pétrole	0,14	0,43	0,57
Lampe à huile	0,1	0,38	0,48
Torche électrique/solaire	1,12	6,69	7,81
Torche à pile	1,9	8,30	10,2
Bougie	0,04	0,09	0,13
Autre	0,61	1,70	2,30

6.2.1.2. Variation selon la région

L'analyse des résultats du tableau 6.17 nous révèle que si la connexion au réseau électrique national, l'électrification EDM parmi toutes les autres sources est plus importante dans le district de Bamako (22,00%), Koulikoro (2,64) et Ségou (1,89%).

La source la plus répandue dans chaque région est celle du panneau solaire dont la forte proportion revient à la région de Ségou (4,39%).

Tableau 6.17 : Répartition (%) des ménages ordinaires dirigé par les jeunes selon le mode principal d'éclairage et la région.

Région	Principal mode d'éclairage												Total
	Électrification EDM	Électricité rurale (AMADER ou autre)	Groupe électrogène	Panneau solaire	Lampe électrique/Solaire/Pile	Lampe à gaz	Lampe à pétrole	Lampe à huile	Torche électrique/solaire	Torche à pile	Bougie	Autre	
Kayes	1,19	0,21	0,02	3,49	0,21	0,004	0,02	0,03	0,80	0,78	0,01	0,37	7,13
Koulikoro	2,64	0,09	0,10	4,30	0,28	0,004	0,02	0,02	0,43	0,31	0,01	0,25	8,46
Sikasso	1,77	0,09	0,04	3,29	0,09	0,001	0,01	0,00	0,14	0,10	0,00	0,09	5,61
Ségou	1,89	0,07	0,03	4,39	0,40	0,032	0,05	0,02	0,52	0,22	0,00	0,14	7,76
Mopti	1,12	0,10	0,04	2,18	0,38	0,032	0,08	0,03	0,49	0,17	0,01	0,06	4,70
Tombouctou	0,87	0,08	0,04	1,52	0,31	0,037	0,07	0,07	0,81	0,93	0,01	0,07	4,81
Gao	0,74	0,07	0,04	0,91	0,36	0,054	0,10	0,09	0,67	3,23	0,02	0,11	6,41
Kidal	0,46	0,00	0,00	0,06	0,02	0,002	0,01	0,01	0,03	0,18	0,00	0,01	0,79
Taoudenni	0,08	0,02	0,01	0,12	0,06	0,010	0,01	0,02	0,16	0,31	0,00	0,05	0,85
Ménaka	0,05	0,00	0,01	0,10	0,09	0,021	0,02	0,04	0,23	1,80	0,02	0,07	2,46
Nioro	0,29	0,01	0,00	0,54	0,09	0,001	0,00	0,01	0,30	0,31	0,00	0,09	1,64
Kita	0,37	0,03	0,00	0,87	0,07	0,001	0,00	0,01	0,27	0,19	0,00	0,08	1,90
Dioïla	0,30	0,02	0,00	2,34	0,16	0,001	0,01	0,01	0,15	0,11	0,00	0,08	3,17
Nara	0,13	0,01	0,01	0,17	0,05	0,004	0,01	0,01	0,29	0,10	0,00	0,01	0,78
Bougouni	0,96	0,04	0,01	3,82	0,17	0,000	0,01	0,01	0,21	0,15	0,00	0,17	5,54
Koutiala	0,97	0,03	0,01	1,95	0,12	0,002	0,01	0,01	0,22	0,18	0,00	0,07	3,57
San	0,44	0,04	0,00	2,11	0,35	0,002	0,02	0,02	0,49	0,23	0,00	0,12	3,81
Douentza	0,12	0,01	0,01	0,17	0,07	0,005	0,01	0,02	0,17	0,06	0,00	0,03	0,67
Bandiagara	0,35	0,06	0,03	1,11	0,24	0,026	0,04	0,03	1,05	0,43	0,01	0,05	3,42
Bamako	22,00	0,22	0,01	2,40	0,33	0,013	0,07	0,03	0,43	0,61	0,02	0,37	26,50

6.2.2. Accès à l'eau potable

6.2.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Selon l'accès à l'eau potable, l'analyse du tableau 6.18 indique que dans l'ensemble (24,50%) des ménages utilisent des puits protégés et 20,77% utilisent l'eau de Robinet intérieur.

La proportion des ménages ruraux utilisant le Puits protégés est de (30,50%). En milieu urbain, (41,11%) des ménages utilisent le robinet intérieur et (6,51%) des ménages résidant en milieu rural utilisent le robinet intérieur, eaux de surface est faiblement consommée par les ménages dans son ensemble

(1,38%) mais c'est dans les ménages ruraux que la proportion de ceux qui en consomment est élevée (2,15%).

Tableau 6.18 : Répartition en (%) des ménages ordinaires dirigés par les jeunes par la principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Eau minérale	4,12	1,25	2,43
Robinet intérieur	41,11	6,51	20,77
Robinet chez le voisin	10,93	4,19	6,97
Robinet public/ Borne fontaine	11,09	12,38	11,85
Service camion-citerne	0,30	0,74	0,56
Puits à pompe/ Forage	7,61	17,26	13,28
Puits protégé	15,94	30,50	24,50
Puits non protégé	3,04	15,52	10,38
Porteur d'eau	2,70	2,87	2,80
Eaux de surface	0,29	2,15	1,38
Eau de pluie	0,82	2,83	2,00
Autre source	2,05	3,79	3,07
Ensemble	100,00	100,00	100,00

6.2.2.2. Variation selon la région

En analysant l'accès à l'eau potable selon la région, la principale source d'approvisionnement en eau de boisson diffère. Ainsi donc, la région de Koutiala a la plus forte représentation en puits protégés (49,58%) suivie par San (46,02%), Dioïla (45,09%) Sikasso (38,40%), Bougouni (37,34%), Kita (36,46%), Ségou (34,13%) Koulikoro (32,21%). La région de Douentza (29,71%) et celle de Nara (25,65%) ont un recours primordial au robinet public/ borne fontaine.

Les puits non protégés, troisième plus forte source principale d'approvisionnement en eau de boisson, est prioritairement celle préférée dans la région de Ménaka (25,66%). La région qui se distingue dans l'utilisation du robinet avec un compteur intérieur propre est celle du Bamako (45,46%) loin devant la région de Ménaka (2,02%).

Tableau 6.19: Répartition en (%) des ménages ordinaires dirigés par les jeunes par la principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon la région.

Région de résidence	Principale source d'approvisionnement en eau de boisson											
	Eau minérale	Robinet intérieur	Robinet chez le voisin	Robinet public/ Borne fontaine	Service camion-citerne	Puits à pompe/ Forage	Puits protégé	Puits non protégé	Porteur d'eau	Eaux de surface	Eau de pluie	Autre source
Kayes	1,94	22,76	10,11	12,52	0,10	21,92	13,08	6,69	3,84	1,63	1,46	3,95
Koulikoro	2,55	16,11	8,39	9,96	0,11	16,53	32,21	7,92	2,43	0,26	0,94	2,59
Sikasso	3,39	17,78	4,24	9,13	0,05	12,58	38,40	7,73	2,87	0,22	1,48	2,13
Ségou	1,50	7,76	3,23	15,67	0,80	18,63	34,13	12,62	1,49	0,25	1,08	2,83
Mopti	2,11	13,80	5,04	24,50	1,87	13,63	24,15	9,59	1,15	0,57	0,59	2,99
Tombouctou	1,42	14,27	5,52	14,49	1,40	17,14	18,44	14,38	3,52	3,12	2,06	4,24
Gao	1,03	7,90	3,92	6,75	1,84	14,59	20,03	14,67	5,23	9,41	6,82	7,82
Kidal	3,30	35,06	7,32	7,35	1,79	7,09	15,19	8,14	2,05	0,69	2,18	9,78
Taoudenni	2,26	6,05	3,76	6,34	4,10	21,34	21,99	10,81	9,12	2,33	5,81	6,07
Ménaka	0,34	2,02	1,72	2,90	1,22	11,07	14,47	25,66	4,90	9,86	17,91	7,93
Nioro	1,19	17,43	7,64	22,32	0,02	12,72	17,62	15,19	1,00	0,27	1,29	3,31

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson												
Région de résidence	Eau minérale	Robinet intérieur	Robinet chez le voisin	Robinet public/ Borne fontaine	Service camion-citerne	Puits à pompe/ Forage	Puits protégé	Puits non protégé	Porteur d'eau	Eaux de surface	Eau de pluie	Autre source
Kita	1,22	15,16	2,51	5,44	0,04	13,54	36,46	17,12	1,16	1,83	2,89	2,62
Dioïla	1,68	2,39	1,05	5,13	0,03	13,15	45,09	23,62	1,33	0,48	3,40	2,65
Nara	1,07	8,91	2,38	25,65	1,47	11,95	17,45	22,77	3,59	0,13	1,89	2,78
Bougouni	1,46	8,25	4,10	10,01	0,04	20,89	37,34	11,33	2,34	0,25	1,45	2,53
Koutiala	1,31	10,54	4,28	6,31	0,23	4,41	49,58	17,05	2,39	0,19	2,14	1,56
San	1,29	2,94	1,50	6,43	0,12	9,21	46,02	27,08	1,43	0,21	1,39	2,39
Douentza	1,49	7,84	2,50	29,71	2,41	9,98	17,33	14,89	2,72	3,63	4,03	3,45
Bandiagara	0,75	5,90	1,64	25,07	1,42	11,57	26,77	19,06	1,43	0,92	1,99	3,48
Bamako	4,41	45,46	12,94	11,33	0,11	8,12	10,90	1,60	3,11	0,10	0,30	1,61
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

6.2.3. Type de lieu d'aisance

6.2.3.1. Niveau national et variations selon le milieu de résidence

D'après les données sur les types de lieux d'aisance, le Tableau 6.20 révèle que près de 5 ménages dirigés par un jeune chef de ménage sur 10 (46,18 %) utilisent une latrine commune. À l'échelle nationale, environ 2 ménages sur 10 (13,51 %) ont recours à la nature comme principal lieu d'aisance, une proportion qui atteint 21,59 % en milieu rural et 5,42 % en milieu urbain. En revanche, les toilettes privées équipées de chasse d'eau sont utilisées par 23,51 % en milieu urbain et moins de 6 % en milieu rural.

Tableau 6.20 : Effectif et répartition (%) des habitations et de leur population par type de lieu d'aisance selon le milieu de résidence.

Type de lieu d'aisance	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Population	Habitation	Population	Habitation	Population	Habitation
Intérieur privé avec chasse d'eau	23,64	23,51	5,38	5,24	14,51	14,38
Extérieur privé avec chasse d'eau	4,99	4,98	2,05	1,99	3,52	3,49
Commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau	5,24	5,11	2,28	2,25	3,76	3,68
Latrine privée	15,45	15,46	13,77	14,12	14,61	14,79
Latrine commune	41,94	42,28	48,88	50,08	45,41	46,18
Dans la nature	5,51	5,425	23,00	21,59	14,25	13,51
Autre	3,25	3,23	4,65	4,72	3,95	3,97
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

6.2.3.2. Disparités régionales

L'utilisation de la chasse d'eau extérieur privé est globalement faible. Elle s'illustre plus dans le district de Bamako (5,45%) et Kidal (4,8%) parmi les autres choix de type d'aisance. Le recours Latrine commune est assez répartie entre les régions. La part de la nature comme lieu d'aisance est forte dans presque toutes les régions entre 11,84% et 79,33% à l'exception de quelques régions dont la proportion est comprise entre région 2,40% à 10,00%.

Tableau 6.21: Effectif et répartition (%) des habitations par région selon le type d'aisance.

Région	Type de lieu d'aisance							Ensemble	Effectifs
	Intérieur privé avec chasse d'eau	Extérieur privé avec chasse d'eau	Commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau	Latrine privée	Latrine commune	Dans la nature	Autre		
Kayes	12,31	2,68	3,12	13,11	47,53	15,90	5,35	100	187312
Koulikoro	13,22	3,67	3,72	13,39	54,07	7,68	4,23	100	202988
Sikasso	11,68	3,54	4,22	17,42	52,88	6,11	4,15	100	138488
Ségou	6,56	2,95	3,29	17,39	60,89	5,82	3,11	100	199316
Mopti	7,35	2,77	3,23	19,10	53,40	11,84	2,29	100	100803
Tombouctou	5,30	2,54	1,08	14,90	33,94	38,61	3,63	100	106782
Gao	2,40	2,13	2,01	8,31	35,97	44,73	4,46	100	137804
Kidal	22,23	4,88	3,82	9,55	29,80	26,87	2,85	100	16789
Taoudenni	3,03	2,33	1,20	6,48	20,16	61,07	5,73	100	18400
Ménaka	0,56	0,31	0,11	2,30	9,17	79,33	8,21	100	45046
Nioro	7,09	1,54	2,80	11,93	48,80	20,26	7,58	100	46474
Kita	6,64	1,83	1,18	8,94	56,99	18,05	6,37	100	60736
Dioïla	4,50	1,93	1,92	16,38	60,76	9,32	5,18	100	69125
Nara	5,59	1,19	2,07	7,77	41,42	39,78	2,18	100	23519
Bougouni	5,61	2,10	2,69	10,07	64,19	9,76	5,57	100	142634
Koutiala	6,31	1,53	1,77	19,05	59,25	8,54	3,56	100	98583
San	3,60	1,54	1,46	28,32	42,32	16,60	6,15	100	95266
Douentza	2,51	1,55	0,62	11,38	44,31	35,45	4,17	100	15562
Bandiagara	1,93	1,31	2,08	11,70	41,08	39,09	2,81	100	81037
Bamako	30,15	5,45	6,06	15,51	37,34	2,40	3,10	100	559181
Ensemble	12,80	3,17	3,43	14,63	46,65	15,19	4,14	100	2345845

6.2.4. Moyen de communication

6.2.4.1. Niveau national et variations selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage jeune

Selon les résultats du tableau 6.22, les proportions des ménages possédant un ou plusieurs des moyens de communication fonctionnels suivants : radio, téléviseur, téléphone fixe, téléphone mobile et internet.

Dans l'ensemble, le moyen de communication utilisé par beaucoup de ménages est le téléphone mobile. La plus grande partie des ménages (78,8%) ou 3 ménages sur 4 en possèdent au moins un.

Les proportions des autres moyens de communication se présentent ainsi comme Internet 75,90%, Radio 66,50%, Téléviseur 52,50%, téléphone fixe (3,10%).

Par sexe du chef de ménage, la proportion des ménages qui possèdent au moins un téléphone mobile est plus élevée chez les femmes (79,5%) que chez les hommes (78,7%).

En ce qui concerne le milieu de résidence, le moyen d'informations/ communications le plus possédé par les ménages est l'internet 89,5% en milieu urbain par contre en milieu rural c'est le téléphone mobile soit (72,5%).

Tableau 6.22: Proportion (%) des ménages ordinaires possédant au moins un moyen d'informations/communications fonctionnelles par type de moyen, selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage jeune.

Moyens d'information/communication	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe du chef de ménage								
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Radio	64,1	63,6	64,0	68,5	66,0	68,2	66,7	64,9	66,5
Téléviseur	72,3	73,5	72,4	38,6	37,0	38,4	52,3	54,1	52,5
Téléphone fixe	4,0	4,1	4,1	2,4	2,3	2,4	3,1	3,2	3,1
Téléphone mobile	87,7	88,4	87,8	72,6	71,6	72,5	78,7	79,5	78,8
Internet	89,4	90,7	89,5	66,7	63,0	66,3	75,9	75,9	75,9
Effectif	177669	25003	202672	263025	29307	292332	440694	54310	495004

6.2.4.2. Disparités régionales

Le téléphone mobile reste le moyen d'informations/communications le plus utilisé par les jeunes chefs de ménage, quelle que soit leur région de résidence. La région de Sikasso enregistre la proportion la plus élevée (89,0 %), tandis que la région de Ménaka affiche la plus basse (24,5 %). Dans le district de Bamako, 90,5 % des ménages privilégient le téléphone mobile contre seulement 4,7 % pour le téléphone fixe. En ce qui concerne les autres moyens de communications, les disparités sont peu marquées.

Tableau 6.23: Proportion (%) des ménages ordinaires possédant au moins un moyen d'informations/communications fonctionnelles selon la région.

Région	Moyens d'information/communication					Effectif
	Radio	Téléviseur	Téléphone fixe	Téléphone mobile	Internet	
Kayes	60,1	48,9	2,6	80,8	86,8	35062
Koulikoro	71,7	57,3	2,3	86,0	89,0	41585
Sikasso	79,7	63,9	2,4	89,0	93,8	27599
Ségou	72,7	52,7	2,5	83,1	80,3	38152
Mopti	67,6	49,4	2,7	73,9	45,9	23136
Tombouctou	64,0	32,1	2,7	55,6	32,6	23653
Gao	54,5	16,8	2,8	54,3	31,2	31549
Kidal	50,2	55,2	5,3	59,9	55,2	3905
Taoudenni	66,3	16,1	3,6	42,4	3,6	4200
Ménaka	60,5	6,2	3,1	24,5	2,4	15348
Nioro	44,1	28,2	2,1	78,0	83,6	8066
Kita	70,3	48,0	2,2	82,1	86,4	9334
Dioïla	80,3	42,2	2,6	78,5	84,2	15609
Nara	49,8	26,6	2,2	73,5	57,9	3817
Bougouni	79,7	55,2	2,0	85,8	89,7	27249
Koutiala	75,8	51,5	1,5	87,2	91,0	17579
San	72,8	34,5	1,9	68,7	72,9	18750
Doventza	57,7	29,3	2,5	58,8	42,2	3278
Bandiagara	63,3	24,9	3,2	74,1	52,5	16824
Bamako	61,7	77,3	4,7	90,0	94,5	130308
Ensemble	66,5	52,5	3,1	78,8	75,9	495004

6.2.5. Accès à l'internet

L'internet occupe une place de choix dans la vie des individus par ricochet la vie des ménages, il est du fait urbain. En effet, le tableau 6.24 montre que les ménages ont majoritairement accès à l'internet 15-34 ans soit (75, 90%). Ces proportions sont plus importantes aux groupes d'âges 25-34 ans (76,70%). Au groupe d'âge 15-24 ans nous enregistrons 71, 80% de proportion.

L'analyse comparative selon le sexe montre que les ménages ordinaires dirigés par chefs de ménages jeunes filles enregistrent les plus fortes proportions en matière d'accès à l'internet que les jeunes hommes seulement à de la tranche d'âge 15-24 ans par contre dans les autres tranches d'âge les proportions sont presque identiques ce qui veut dire que les deux sexes ont accès à l'internet au même degré. La proportion des jeunes ayant accès à l'internet est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit les tranches d'âge observées.

Cela dénote une plus grande importance de ces jeunes à l'Internet quel que soit le milieu de résidence mais les proportions urbaines prennent toute fois les dessus sur les rurales comme il fallait s'y attendre.

Tableau 6.24: Répartition en (%) des ménages ordinaires ayant accès à l'internet selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage jeune groupe d'âges.

Accès à l'internet et groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe du chef de ménage								
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-24 ans									
Oui	87,5	91,0	88,4	63,6	61,7	63,4	71,1	75,1	71,8
Non	12,5	9,0	11,6	36,4	38,3	36,6	28,9	24,9	28,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
25-34 ans									
Oui	89,6	90,5	89,7	67,3	63,4	67,0	76,7	76,2	76,7
Non	10,4	9,5	10,3	32,7	36,6	33,0	23,3	23,8	23,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
15-34 ans									
Oui	89,4	90,7	89,5	66,7	63,0	66,3	75,9	75,9	75,9
Non	10,6	9,3	10,5	33,3	37,0	33,7	24,1	24,1	24,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	177669	25003	202672	263025	29307	292332	440694	54310	495004

6.2.6. Standing du logement

6.2.6.1. Situation nationale et variations selon le milieu de résidence

Dans l'ensemble, la proportion des ménages qui habitent des logements précaires est seulement de 9,11% et correspond à 9,26% de la population vivant dans les ménages ordinaires. Les logements classés « autres » ne représentent que 0,24 avec une population correspondante de 0,23%.

Le milieu urbain présente un profil tout à fait différent, alors que dans les logements modernes représentent 17,1% et tandis que les logements semi-traditionnels représentent 15,67%. Les proportions des populations correspondantes vivant dans ces types de logement sont respectivement de 16,86% et 15,67% dans les autres centres urbains.

Cependant, en milieu urbain, on rencontre encore des proportions de ménages installés dans des logements traditionnels respectivement (63,30%) sont ceux qui abritent le plus grand nombre de ménages

ordinaires et précaires respectivement (3,71%) et dans lesquels se retrouvent respectivement (63,66%) et aussi respectivement (3,77%) de la population urbaine des ménages ordinaires. Seulement, (0,23%) des ménages ordinaires concernent les logements classés « autres » pour (0,22%) de la population des ménages ordinaires.

En milieu rural, deux types de standing de logements sont prédominants. Il s'agit des logements traditionnels (80,67%) et des logements précaires (14,51%), ce qui correspond à la population rurale des ménages ordinaires de 80,68% et 14,76% respectivement. Dans ce milieu, la proportion des logements Semi-traditionnels est de 2,50% et celle de ceux classés « autres » ne représentent que 0,25%.

Tableau 6.25: Effectif et répartition (%) des habitations et de leur population par milieu résidence selon le standing du logement.

Standing du logement (variable construite)	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Habitation	Population	Habitation	Population	Habitation	Population
Moderne	17,1	16,86	2,07	1,82	9,59	9,34
Semi-traditionnel	15,67	15,49	2,5	2,51	9,08	9,00
Traditionnel	63,30	63,66	80,67	80,68	71,99	72,17
Précaire	3,71	3,765	14,51	14,76	9,11	9,26
Autre	0,23	0,22	0,25	0,23	0,24	0,23
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

6.2.6.2. Disparité régionale

L'analyse différentielle par région montre que la région de Kidal (28,50%) et le district de Bamako (25,90%) sont les deux régions du pays où les proportions des ménages occupant des logements modernes se situent au-dessus de 20%. S'agissant des logements semi-traditionnels, les régions de Kidal (13,30%), Kayes (13,80%), et le district de Bamako qui dépassent 10%.

Concernant les logements traditionnels, les régions de Dioïla (91,8%), Sikasso (90,5%), Bougouni (89,9%), San (88,8%), Ségou (85,6%), Bandiagara (81,6%), Douentza (79,5%), Mopti (76,1%), Tombouctou (73,8%), Nara (73,8%) et de Nioro (72,2%), Gao (70,5%), enregistrent des proportions au-dessus de 70%.

Pour ce qui est des logements précaires, la région de Taoudenni (37,9%) et les régions de Ménaka (32%), Gao (25,1%), de Tombouctou (23,6%), Kita (23) et Nara (22,9%) affichent des proportions supérieures ou égales (20%).

Tableau 6.26: Effectif et répartition (%) des habitations par région de résidence selon le standing du logement.

Région	Moderne	Semi-traditionnel	Traditionnel	Précaire	Autre	Ensemble (%)	Effectif
Kayes	4,5	13,3	61,5	20,7	0,0	100,0	35062
Koulikoro	8,8	8,3	78,0	4,9	0,0	100,0	41585
Sikasso	3,3	2,0	90,5	4,2	0,0	100,0	27599
Ségou	3,2	2,6	85,6	8,6	0,0	100,0	38152
Mopti	3,8	4,8	76,1	14,8	0,5	100,0	23136
Tombouctou	1,0	0,9	73,8	23,6	0,7	100,0	23653
Gao	0,9	0,9	70,5	25,1	2,6	100,0	31549
Kidal	28,5	13,8	42,6	15,0	0,1	100,0	3905
Taoudenni	0,4	0,4	57,9	37,9	3,5	100,0	4200
Ménaka	0,0	0,1	67,1	32,0	0,8	100,0	15348
Nioro	2,3	7,8	72,2	17,7	0,0	100,0	8066
Kita	2,5	5,6	68,8	23,0	0,0	100,0	9334
Dioïla	0,9	0,8	91,8	6,5	0,0	100,0	15609
Nara	1,3	2,0	73,8	22,9	0,0	100,0	3817
Bougouni	2,1	1,5	89,9	6,6	0,0	100,0	27249
Koutiala	2,3	1,9	91,1	4,7	0,0	100,0	17579
San	1,0	1,6	88,9	8,5	0,0	100,0	18750
Douentza	0,6	0,7	79,5	19,0	0,1	100,0	3278
Bandiagara	0,4	0,5	81,6	17,3	0,3	100,0	16824
Bamako	25,9	20,8	52,1	1,2	0,0	100,0	130308
Ensemble	9,6	8,8	71,8	9,6	0,2	100,0	495004

6.3. Vue d'ensemble

Dans ce chapitre, nous avons vu que le taux de jeunes chefs de ménage est de 7,24% soit 6,44% d'homme et 0,79% de femme, On observe également que la proportion de jeunes femme chefs de ménages est la plus forte entre 25 et 34 ans soit 74,2%. Selon le milieu de résidence, la proportion de jeunes chefs de ménage est de 40,94% en milieu urbain et de 59,06% en milieu rural. Dans ce dernier cas, 89,03% sont des hommes et 10,97% sont des femmes et les ménages qu'ils dirigent ont une de taille moyenne de 4,7%.

L'examen selon l'état matrimonial, le niveau d'instruction, la situation d'activité, la nationalité et le statut de handicap montre des variations sensibles. Les jeunes chefs de ménage mariés représentent 86,76% et en ce qui concerne le statut du handicap, les non handicapés chefs de ménage jeune sont 99,33% et avec 95,42% de ces jeunes ont déclarés être musulmans et ils sont majoritairement maliens 98,36% selon les résultats de nationalité.

Concernant le niveau d'instruction, 58,74% des personnes n'ont aucun niveau d'instruction, dont une grande majorité évolue dans le secteur de « l'agriculture, sylviculture, pêche » (34,24%). En ce qui concerne les jeunes chefs de ménage, 36,93% utilisent l'électricité domestique comme source d'éclairage, tandis que 24,49% se servent du puits protégé comme principale source d'eau potable. En ce qui concerne les installations sanitaires, 46,65% utilisent des latrines communes. Enfin, en matière de communication, 78,8% des individus privilégient le téléphone mobile comme principal moyen d'information.

CHAPITRE 7 : VOLUME ET POIDS DEMOGRAPHIQUE DES JEUNES VIVANT DANS DES SITUATIONS DIFFICILES OU A RISQUE

Au Mali, les jeunes constituent une part importante de la population, représentant un potentiel majeur pour le développement socio-économique et culturel du pays. Cependant, une proportion significative d'entre eux fait face à des situations difficiles ou à risque, souvent marquées par des contextes d'instabilité, de pauvreté, de conflits armés et de crises sociales. Ces conditions complexes exacerbent leur vulnérabilité et limitent leur accès à des opportunités fondamentales telles que l'éducation, la santé, l'emploi.

Les jeunes vivants dans ces circonstances sont confrontés à une multitude de défis : l'exclusion sociale, le chômage chronique, l'exposition à des violences, la migration forcée, ou encore les mariages précoces pour les filles. Ces problématiques sont souvent amplifiées par des inégalités de genre, des disparités régionales entre les zones rurales et urbaines, et des carences institutionnelles dans la protection.

L'objectif de ce chapitre est de déterminer le volume et le poids des jeunes vivant dans des situations difficiles par rapport à leur environnement familial, à leur santé, à leur éducation, à leur caractéristiques économiques et leur cadre de vie.

7.1. Environnement familial

On s'intéresse dans cette section à l'évaluation du volume et du poids des jeunes de 15-34ans qui ont perdu les parents en donnant notamment leur répartition spatiale, leur structure par sexe, etc.

7.1.1. Jeunes orphelins des deux parents selon le milieu de résidence

Il ressort de l'examen du tableau 7.01 que la proportion des jeunes qui ont perdu les deux parents biologiques parmi les jeunes de 15-34 ans est de 1,6%.

Cette proportion varie selon le milieu de résidence. En milieu rural, des jeunes orphelins représentent 1,5% contre 1,9% en milieu urbain. Elle varie également selon le sexe : ainsi la proportion des filles orphelines est plus élevée que celle des garçons quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 7.03 : Effectifs et proportion démographiques des jeunes dont les deux parents ne vivent pas le milieu de résidence et par sexe.

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	55526	1,7	72726	2,1	128252	1,9
Rural	83693	1,1	136332	1,9	220025	1,5
Ensemble	139219	1,3	209058	2,0	348277	1,6

7.1.2. Jeunes orphelins des deux parents selon la région

L'examen du tableau 7.02, montre que le district de Bamako et les régions de Kayes, Tombouctou, Ségou et Gao enregistrent les proportions les plus importantes des jeunes ayant perdu les deux parents biologiques sont 2,0%, 1,9%, 1,8%, 1,7% et 1,7% respectivement.

Dans les régions de résidence restantes, cette proportion de jeunes orphelins des deux parents varie de 0,8% à 1,9% orphelins. Bamako a la proportion la plus importante 2,0% et Bandiagara à l'opposé 0,08 orphelins des deux parents. Il y a plus de jeunes filles orphelines des deux parents que de jeunes garçons quelle que soit la région de résidence.

Tableau 7.04 : Effectifs et poids démographiques des jeunes dont les deux parents ne vivent pas par région selon le sexe.

Région	Sexe					
	Masculin	Poids	Féminin	Poids	Ensemble	Poids
Kayes	13563	1,5	21034	2,3	34597	1,9
Kita	3424	1,0	6819	2,0	10243	1,5
Nioro	3448	1,1	7418	2,2	10866	1,6
Koulikoro	14036	1,2	21346	1,9	35382	1,6
Dioïla	2786	0,8	5570	1,7	8356	1,2
Nara	1887	1,4	2358	1,7	4245	1,5
Sikasso	8984	1,2	15701	2,0	24685	1,6
Bougouni	8622	1,1	15520	2,0	24142	1,5
Koutiala	4540	0,8	9121	1,5	13661	1,2
Ségou	14048	1,3	23242	2,1	37290	1,7
San	4118	1,0	7047	1,8	11165	1,4
Mopti	6519	1,5	6998	1,7	13517	1,6
Bandiagara	2407	0,7	3289	0,9	5697	0,8
Douentza	915	1,2	1024	1,4	1939	1,3
Tombouctou	5687	1,6	6716	2,0	12403	1,8
Gao	5185	1,5	6284	1,9	11469	1,7
Kidal	365	0,8	481	1,3	846	1,1
Taoudenni	423	0,8	519	1,2	942	0,9
Ménaka	981	0,8	1283	1,3	2264	1,0
Bamako	37278	1,8	47291	2,2	84569	2,0
Ensemble	139219	1,3	209058	2,0	348277	1,6

7.2. Structure de la population jeunes chefs de ménage ayant certaines caractéristiques physiques selon le milieu de résidence

En considérant le tableau 7.03, on constate que le poids des jeunes chefs de ménage suivant certaines caractéristiques physiques varie. Nous relevons chez les jeunes atteints albinisme 2,8% ayant perdu les deux parents caractéristiques physiques. Cette statistique lui confère des caractéristiques physiques ayant le poids le plus élevé de jeune ayant certaines caractéristiques physiques.

En revanche chez les Albinos et bossus et Bossus et nains nous avons moins jeune ayant certaines caractéristiques physiques, soit 1,4% et 1,9% respectivement. C'est-à-dire 20 jeune Bossus et nains et 14 jeunes Albinos et bossus. Les autres caractéristiques physiques, nains, Albinos et nains et bossus, nous avons respectivement 2,7% et 2,2% et 1,9% soit respectivement 112 jeunes nain, 14 jeunes albinos et nains et 116 jeunes bossus.

L'analyse comparative selon le sexe sur la base du même tableau montre qu'il y a une différence significative, le poids des jeunes filles est supérieur à celui des jeunes garçons quelle que soit les caractéristiques physiques.

Tableau 7.03 : Effectifs et poids des jeunes chefs de ménage par certaines caractéristiques physiques selon le sexe.

Certaines caractéristiques	Sexe					
	Masculin	Poids	Féminin	Poids	Ensemble	Poids
Aucun	202236	1,9	291207	2,7	493444	2,3
Albinos	305	1,4	855	4,3	1160	2,8
Bossu	26	0,8	90	3,2	116	1,9
Nain	36	1,6	86	3,9	122	2,7
Albinos et bossu	1	0,2	13	2,7	14	1,4
Albinos et nain	2	0,6	12	4,2	14	2,2
Bossu et nain	7	1,1	13	2,1	20	1,6
Albinos, bossu et nain	57	1,9	57	1,5	115	1,7
Ensemble	202672	1,9	292332	2,7	495004	2,3

7.3. Enregistrement des jeunes a l'état civil

L'état civil sert à enregistrer certains événements spéciaux (naissance, mariage, divorce, décès) qui surviennent dans la vie de l'homme. Il permet à l'Etat de faire des prévisions, C'est donc un moyen d'évaluation des besoins des populations en se basant sur les informations relatives au nombre de personnes vivants dans une localité, un pays etc.

7.3.1. Structure de la population jeunes n'ayant pas d'acte de naissance selon le milieu de résidence

Le tableau 7.04 montre que sur 6 840 603 jeunes de 15-34 ans, 1 047 817 jeunes ne possèdent pas un extrait de naissance soit un poids de jeune sans extrait de 4,9% au niveau national. Ce poids est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain soit respectivement 6,6% et 1,2%. Suivant l'analyse différentielle par sexe selon la non possession d'acte de naissance, il s'est avéré que les poids des jeunes filles 5,7% possédant pas de naissance sont plus élevés que les chez les jeunes hommes 4,1%.

Tableau 7.04: Effectif et poids des jeunes n'ayant pas un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe.

Milieu de résidence	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	27980	0,8	51171	1,5	79151	1,2
Rural	411862	5,6	556805	7,7	968667	6,6
Ensemble	439842	4,1	607976	5,7	1047817	4,9

7.3.2. Jeunes n'ayant pas d'acte de naissance selon la région

L'exploration du tableau 7.05 révèle que les régions de Nara, Kidal et Ménaka enregistrent les plus fortes proportions de jeunes sans acte de naissance, avec respectivement 12,4%, 11,5% et 11,2%. Les autres régions administratives présentent des proportions de non-possession d'acte de naissance variant de 8,7% à 0,8%. Comme attendu, Bamako enregistre la plus faible proportion de jeunes sans acte de naissance, soit 0,8%.

L'analyse différentielle selon le sexe nous montre que les jeunes de sexe féminins sont plus nombreux à ne pas posséder un acte de naissance que les garçons. L'écart entre filles et garçons est plus accentué à Nara où nous avons 14,3% de filles ne possédant pas d'acte de naissance contre 10,5% de garçons. Par contre dans la région de Sikasso la marginalisation est moindre ou non significative par rapport aux autres. Nous y notons 2,6% de filles n'ayant pas un extrait de naissance contre 1,7% de garçons, soit un écart de 0,9%.

Tableau 7.05: Effectifs et poids des jeunes n'ayant pas un acte de naissance par région et par sexe

Région de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids
Kayes	41544	4,6	61105	6,7	102649	5,6
Koulikoro	46680	4,1	64845	5,8	111525	5,0
Sikasso	12695	1,7	20142	2,6	32838	2,1
Ségou	70837	6,4	91739	8,3	162576	7,4
Mopti	29568	6,9	36376	8,8	65944	7,8
Tombouctou	27908	7,7	32242	9,8	60150	8,7
Gao	30423	8,7	36136	11,0	66559	9,8
Kidal	4685	10,8	4404	12,2	9090	11,5
Taoudenni	3829	7,0	3706	8,3	7535	7,6
Ménaka	11732	9,5	13563	13,3	25295	11,2
Nioro	21393	6,6	33232	9,7	54625	8,2
Kita	13541	4,0	23115	6,8	36656	5,4
Dioïla	11240	3,3	17552	5,2	28791	4,3
Nara	14625	10,5	19969	14,3	34595	12,4
Bougouni	25780	3,3	38520	5,0	64300	4,1
Koutiala	14206	2,5	23142	3,9	37348	3,2
San	20149	4,9	25260	6,3	45409	5,6
Douentza	3783	5,0	4805	6,7	8588	5,8
Bandiagara	25778	7,2	33313	9,2	59091	8,2
Bamako	9446	0,5	24812	1,2	34257	0,8
Ensemble	439842	4,1	607976	5,7	1047817	4,9

7.4. Jeune vivant avec un handicap

7.4.1. Structure de la population jeunes vivant avec un handicap selon le milieu de résidence

L'examen du tableau 7.06 révèle que le poids des jeunes vivant avec un handicap parmi des jeunes 15-34 ans est de 0,2 % quel que soit le milieu de résidence et le sexe.

Tableau 7.06: Effectifs et poids des jeunes vivant avec un handicap selon le milieu de résidence et le sexe.

Milieu de résidence	Sexe Jeune vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids
Urbain	6729	0,2	6667	0,2	13396	0,2
Rural	15436	0,2	13854	0,2	29289	0,2
Ensemble	22165	0,2	20521	0,2	42686	0,2

7.4.2. Jeunes vivant avec un handicap selon la région

Il se dégage de l'examen du tableau 7.07 ci-dessous que la région de Kidal enregistre la plus forte proportion de jeune vivant avec handicap, soit 0,6% (494 jeunes handicapés). En revanche dans les régions de Mopti, Douentza, Bandiagara, Tombouctou, Sikasso et Ménaka, nous connaissons moins de jeunes handicapés par rapport aux autres régions.

Tableau 7.07 : Effectifs et poids des jeunes vivant avec handicap par région et par sexe.

REGION	Sexe des jeunes vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids
Kayes	2572	0,3	2242	0,2	4814	0,3
Kita	969	0,3	806	0,2	1775	0,3
Nioro	779	0,2	748	0,2	1527	0,2
Koulikoro	2517	0,2	2047	0,2	4564	0,2
Dioïla	1107	0,3	997	0,3	2104	0,3
Nara	150	0,1	197	0,1	346	0,1
Sikasso	1371	0,2	1287	0,2	2658	0,2
Bougouni	1873	0,2	1540	0,2	3413	0,2
Koutiala	1186	0,2	1089	0,2	2275	0,2
Ségou	2077	0,2	1987	0,2	4064	0,2
San	1035	0,3	894	0,2	1929	0,2
Mopti	514	0,1	559	0,1	1072	0,1
Bandiagara	427	0,1	418	0,1	845	0,1
Douentza	81	0,1	75	0,1	156	0,1
Tombouctou	474	0,1	523	0,2	998	0,1
Gao	574	0,2	595	0,2	1168	0,2
Kidal	235	0,5	260	0,7	494	0,6
Taoudenni	65	0,1	87	0,2	152	0,2

REGION	Sexe des jeunes vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids
Ménaka	117	0,1	123	0,1	240	0,1
Bamako	4042	0,2	4049	1,1	8091	0,2
Ensemble	22165	0,2	20521	0,2	42686	0,2

7.5. Jeunes orphelins vivant avec handicap

Les jeunes orphelins vivant avec un handicap étant une sous population des jeunes, nous avons préféré calculer leur poids par rapport aux jeunes. Il est question d'évaluer le volume et le poids des jeunes orphelins vivant avec un handicap en tenant compte de quelques caractéristiques résidentielles, sociodémographiques et culturelles.

7.5.1. Structure de la population des jeunes orphelins vivant avec handicap selon le milieu de résidence

Nous pouvons constater à partir du tableau 7.08 que l'effectif des jeunes orphelins vivant avec un handicap est de 9470, soit 6184 en milieu rural et 3286 en milieu urbain. Globalement nous rencontrons plus de jeunes garçons orphelins vivant avec un handicap que de jeunes femmes. Autrement dit, nous avons 4830 jeunes hommes et 4640 jeunes femmes orphelins vivant avec un handicap.

Par contre en milieu urbain nous trouvons plus de jeunes filles orphelines vivant avec un handicap que de jeune garçons 1660 contre 1626.

Tableau 7.08 : Effectif, poids des jeunes orphelins vivant avec handicap par milieu de résidence selon le sexe.

Milieu de résidence	Sexe jeune orphelin vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	1626	0,05	1660	0,05	3286	0,05
Rural	3203	0,04	2980	0,04	6184	0,04
Ensemble	4830	0,05	4640	0,04	9470	0,04

7.5.2. Jeunes orphelins vivant avec handicap selon la région

Nous pouvons observer à partir du tableau 7.09 que l'effectif des jeunes orphelins vivant avec un handicap est réparti inégalement selon la région de résidence. Les régions de Kayes, Nioro, Kita, Dioïla, San, en ont le plus grand poids, et avec aussi des effectifs respectifs soit 1211,392,450,483 et 422 jeunes.

Pourtant la région de Kidal, Taoudenni et Ménaka n'enregistrent respectivement que 0, 01% ; 0,01% et 0,00% cas. Ce résultat leurs confèrent les régions de résidence qui ont les plus petits effectifs de jeunes orphelins vivant avec un handicap. Les autres régions ont un effectif compris entre 1072 (Koulikoro) à 9 (Douentza).

En outre, nous constatons que dans les régions de Koulikoro, Gao, Bougouni, Koutiala et San, contrairement autres, les jeunes garçons orphelins vivant avec un handicap sont plus nombreux que les

jeunes filles. Le fossé se creuse davantage dans la région de Koulikoro où nous trouvons 570 garçons orphelins vivant avec un handicap contre 502 filles, soit écart de 68 personnes.

Tableau 7.09 : Effectif, poids des jeunes orphelins vivant avec handicap par région selon le sexe.

Région de résidence	Sexe jeune orphelin vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Kayes	661	0,07	550	0,06	1211	0,07
Koulikoro	570	0,05	502	0,05	1072	0,05
Sikasso	294	0,04	315	0,04	609	0,04
Ségou	465	0,04	475	0,04	940	0,04
Mopti	82	0,02	84	0,02	167	0,02
Tombouctou	45	0,01	59	0,02	104	0,01
Gao	62	0,02	53	0,02	115	0,02
Kidal	2	0,00	3	0,01	5	0,01
Taoudenni	4	0,01	2	0,00	6	0,01
Ménaka	3	0,00	3	0,00	6	0,00
Nioro	195	0,06	197	0,06	392	0,06
Kita	242	0,07	208	0,06	450	0,07
Dioïla	231	0,07	251	0,07	483	0,07
Nara	22	0,02	23	0,02	46	0,02
Bougouni	390	0,05	375	0,05	765	0,05
Koutiala	246	0,04	241	0,04	487	0,04
San	227	0,05	194	0,05	422	0,05
Douentza	6	0,01	2	0,00	9	0,01
Bandiagara	47	0,01	41	0,01	88	0,01
Bamako	1034	0,05	1060	0,05	2094	0,05
Ensemble	4830	0,05	4640	0,04	9470	0,04

7.6. Vue d'ensemble

Ce chapitre consiste à mesurer le volume et le poids démographique des jeunes par rapport à la population totale mais aussi par rapport à une catégorie donnée en fonction de l'environnement familial, de la santé, de l'éducation et des caractéristiques économiques.

Ainsi, nous pouvons retenir que 1,6 % des jeunes sont orphelins de leurs deux parents, tandis que 4,9 % ne disposent pas d'un extrait de naissance. Par ailleurs, 0,2 % des jeunes vivent avec un handicap, dont 0,04 % sont des orphelins en situation de handicap. Parmi ces derniers, 0,04 % résident en milieu rural et 0,05 % en milieu urbain.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des données du RGPH5 a permis de mettre en évidence les caractéristiques des jeunes au Mali en 2022. L'objectif principal du RGPH5 est d'actualiser les données démographiques, sociales et économiques afin de fournir aux décideurs, aux planificateurs des différents ministères ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers des informations actualisées pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des programmes de développement. Cette démarche vise également à concevoir des politiques spécifiques pour les groupes vulnérables, en particulier les jeunes.

À l'issue de cette analyse, les données relatives à la situation socioéconomique des jeunes au Mali, résumées dans un tableau synoptique, montrent que les jeunes de 15 à 34 ans représentent 32,04 % de la population.

Parmi les jeunes, 56,6 % n'ont jamais fréquenté l'école et 57,8 % sont analphabètes, ne sachant ni lire ni écrire dans une langue. Concernant l'emploi, 61,80 % de cette population sont actifs, bien que 34,00 % d'entre eux soient classés comme inactifs ou hors main-d'œuvre. En ce qui concerne les jeunes chefs de ménage, 72,29 % travaillent à leur propre compte, tandis que 0,08 % sont membres d'une coopérative de production.

Les caractéristiques des jeunes varient considérablement d'une région à l'autre et selon le milieu de résidence. La faible scolarisation des filles par rapport aux garçons reste un problème social majeur au Mali. Pour résoudre durablement ces enjeux, des études approfondies sont nécessaires afin de mieux comprendre les tendances générales révélées par ce recensement.

À la lumière des résultats du recensement, nous pouvons formuler quelques recommandations pour améliorer la situation socioéconomique des jeunes. Ainsi, nous suggérons au gouvernement, aux partenaires au développement de :

- Compte tenu du faible taux de scolarisation des jeunes, il est essentiel de prioriser des initiatives spécifiques (renforcer les politiques et les programmes) pour améliorer leur alphabétisation et leur donner accès à une éducation de base, condition sine qua non pour leur intégration sociale et professionnelle ;
- Les observations issues de l'analyse des jeunes confrontés à des conditions de vie difficiles mettent en lumière la situation particulièrement précaire des jeunes vivants avec un handicap et des orphelins de deux parents. Face à ces constats, il est impératif d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes sociaux pour une meilleure insertion sociale des jeunes orphelins et de handicapés ;
- Face à la forte proportion de jeunes touchés par le chômage, le gouvernement et ses partenaires doivent renforcer la politique de promotion de l'entrepreneuriat et de l'insertion professionnelle des jeunes en multipliant les unités industrielles et les initiatives auto-emploi.
- Dans de nombreuses régions, les ménages dirigés par de jeunes font face à des défis majeurs en matière d'accès aux services de base tels que l'eau potable et l'électricité. Ces ménages, souvent caractérisés par une précarité économique et un accès limité aux infrastructures, peinent à obtenir une source d'eau de boisson adéquate, ce qui compromet leur santé et leur bien-être.

De plus, leur dépendance aux sources d'éclairage alternatives, comme les lampes à pétrole ou les bougies, reflète l'insuffisance des réseaux électriques dans les zones qu'ils occupent :

De ce fait nous recommandons au gouvernement de :

- améliorer le taux d'accès à l'électricité en accroissant la production et la distribution de l'énergie électrique de l'EDM dans les quartiers urbains et en faisant la promotion de l'énergie solaire au milieu rural au profit des jeunes;
- améliorer l'adduction d'eau potable en construisant davantage les bornes fontaines en milieu urbain et en dotant chaque village un forage.

BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale (2022). *World Bank Data – Mali Population.* <https://data.worldbank.org/country/mali>

CPS Santé / INSTAT (2018), *Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM VI)*

DNP (2018), *Rapport National sur la Situation Sociodémographique du Mali en 2018*

INSTAT (2009), *Résultats Définitifs, : Recensement Général de la Population et de l’Habitat du Mali (RGPH) thème caractéristiques économiques BCR 2009.*

INSTAT (2009), *Résultats Définitifs, : Recensement Général de la Population et de l’Habitat du Mali (RGPH), thème enfants et jeunes, BCR 2009.*

INSTAT (2021), *Profil et déterminants de la pauvreté au mali*

INSTAT (2022), *Résultats Provisoires, 5ème Recensement Général de la Population et de L’Habitat du Mali (RGPH).*

INSTAT (2023), *Enquête modulaire permanente auprès des ménages EMOP (2023).*

NATION UNIES (2020-2024), *Stratégie jeunesse des nations unies au Mali (2020-2024).*

Nations Unies (2022). *Population prospects for Mali.* <https://population.un.org/wpp/>

OMS (2021). *Santé maternelle et infantile au Mali. Organisation mondiale de la santé.* <https://www.who.int/countries/ml>

ONEF (2017), *Enquête nationale sur l’emploi au près des ménages (ENEM 2017).*

ONEF (2017), *Rapport d’analyse situationnelle sur le marché du travail (RASAMT 2016).*

PNUD (2021). *Rapport sur le développement humain – Mali. Programme des Nations Unies pour le développement.* <https://www.undp.org/mali>.

République du Mali (2019), *Document de projet, cinquième recensement général de la population et de l’habitat du Mali, Institut National de la Statistique, Bamako, 114 pages.*

UNFPA (2004), *Recensement général de la population et de l’habitation en Afrique RDACKAM 2004.*

UNICEF (2021). *Rapport sur l’éducation au Mali.* <https://www.unicef.org/mali/>

ANNEXES

Tableau A2.01: Répartition selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence		Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	15-19	353441	435562	789003
	20-24	314217	370907	685123
	25-29	232290	273598	505888
	30-34	226699	235119	461818
	Total	1126647	1315185	2441833
Rural	15-19	733953	697566	1431520
	20-24	551472	642604	1194076
	25-29	416386	502959	919346
	30-34	386616	467212	853829
	Total	2088428	2310342	4398770
Ensemble	15-19	1087394	1133129	2220523
	20-24	865689	1013510	1879199
	25-29	648676	776558	1425234
	30-34	613316	702331	1315647
	Total	3215075	3625528	6840603

Tableau A2.02: Répartition selon la région administrative et le sexe

Région de résidence		Masculin	Féminin	Total
Kayes	15-24	170129	185906	356035
	25-34	106535	128776	235310
	Total	276663	314682	591345
Kita	15-24	58265	64735	123001
	25-34	35168	43889	79056
	Total	93433	108624	202057
Nioro	15-24	52101	62872	114973
	25-34	30018	44177	74194
	Total	82119	107049	189167
Koulikoro	15-24	205410	222396	427806
	25-34	137173	152235	289408
	Total	342583	374631	717214
Dioïla	15-24	63945	62842	126787
	25-34	36356	43831	80187
	Total	100301	106673	206974
Nara	15-24	21134	24883	46017
	25-34	13406	18704	32109
	Total	34539	43587	78126
Sikasso	15-24	137765	146463	284228
	25-34	87280	105864	193145
	Total	225045	252328	477373
Bougouni	15-24	141305	139727	281032
	25-34	91076	104418	195494
	Total	232381	244145	476526
Koutiala	15-24	102922	110029	212951

Région de résidence		Masculin	Féminin	Total
	25-34	55098	73857	128955
	Total	158020	183887	341906
Ségou	15-24	200916	212269	413185
	25-34	122385	147260	269645
	Total	323301	359530	682830
San	15-24	76703	71041	147744
	25-34	43317	49044	92361
	Total	120019	120085	240105
Mopti	15-24	70152	76797	146948
	25-34	48766	59569	108335
	Total	118918	136365	255283
Bandiagara	15-24	61601	59697	121298
	25-34	32821	44771	77591
	Total	94422	104467	198889
Douentza	15-24	13155	13446	26601
	25-34	8642	10126	18768
	Total	21797	23572	45369
Tombouctou	15-24	66027	68635	134662
	25-34	40995	48606	89601
	Total	107022	117241	224263
Gao	15-24	58898	67536	126434
	25-34	43321	47048	90369
	Total	102219	114584	216803
Kidal	15-24	8522	8139	16661
	25-34	5996	6175	12171
	Total	14517	14314	28832
Taoudenni	15-24	10805	9216	20021
	25-34	7011	8126	15138
	Total	17816	17342	35159
Ménaka	15-24	18955	22282	41237
	25-34	14909	16280	31189
	Total	33864	38561	72425
Bamako	15-24	414376	517726	932102
	25-34	301721	326134	627855
	Total	716097	843860	1559957
Total	15-24	1953083	2146639	4099722
	25-34	1261992	1478889	2740881
	Total	3215075	3625528	6840603

Tableau A3.01: Répartition selon le type de mariage et le sexe des jeunes filles en union

Type de mariage	15-24	25-34	Ensemble
Mariage civil uniquement	59896	75945	135842
Mariage religieux uniquement	545496	635527	1181005
Mariage coutumier uniquement	95642	101324	196957
Mariage civil et religieux	156761	236520	393305
Mariage civil et coutumier	7838	10471	18309
Mariage coutumier et religieux	148780	173466	322241
Mariage civil, religieux et coutumier	37450	55500	92955
Ensemble	1051861	1288752	2340614

Tableau A3.02: Répartition par statut handicap selon le sexe et le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Avec handicap	Sans handicap	Total	Avec handicap	Sans handicap	Total	Avec handicap	Sans handicap	Total
Urbain	6729	1119918	1126647	6668	1308518	1315185	13397	2428436	2441833
Rural	15436	2072993	2088428	13854	2296489	2310342	29289	4369481	4398770
Total	22165	3192911	3215075	20521	3605006	3625528	42686	6797917	6840603

Tableau A3.03: Répartition des jeunes selon le type de population.

Région	Nomade	Sédentaire
Kayes	303	591042
Koulikoro	897	716316
Sikasso	156	477217
Ségou	222	682608
Mopti	273	255010
Tombouctou	20294	203969
Gao	50401	166402
Kidal	12935	15897
Taoudenni	15989	19170
Ménaka	38203	34222
Nioro	71	189096
Kita	108	201949
Dioïla	20	206954
Nara	9	78118
Bougouni	126	476400
Koutiala	17	341889
San	92	240013
Douentza	147	45221
Bandiagara	251	198638
Bamako	0	1559957
Ensemble	140515	6700088

Tableau A3.04: Répartition des jeunes en âge électoral par milieu de résidence selon le sexe.

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	913298	1050474	1963772
Rural	1615160	1887694	3502854
Ensemble	2528458	2938168	5466626

Tableau A5.01: Répartition des jeunes par groupe d'âge selon le sexe et la situation dans l'activité.

Sexe et groupe d'âge		Occupé	Chômeur ayant travaillé	A la recherche d'un premier emploi	Occupé au foyer	Élève/Étudiant	Rentier	Retraité	Bénévole	Autre inactif
Masculin	15-19	177155	835	18019	0	302102	7728	0	14575	566981
	20-24	241913	1357	23761	0	130412	8232	0	15565	444450
	25-29	271847	1448	20987	0	26621	6634	0	12515	308625
	30-34	307192	1300	16804	0	6879	6428	0	11054	263659
Féminin	15-19	109536	466	11339	213270	265198	4521	0	7490	521309
	20-24	110997	647	14472	385760	90485	3913	0	6329	400907
	25-29	106150	588	12604	348716	15415	2616	0	4573	285895
	30-34	105987	518	9702	325902	4302	2568	0	3794	249558
Ensemble	15-19	286664	1300	29355	213348	567282	12248	0	22062	1088264
	20-24	352843	2003	38228	385911	220872	12143	0	21889	845311
	25-29	377924	2036	33587	348832	42030	9248	0	17084	594492
	30-34	413069	1818	26502	326048	11179	8994	0	14844	513194
	Total	2861276	14315	255362	2547785	1682777	85272	0	151774	6082645

Tableau A5.02: Taux d'occupation en (%) de la population active des ménages ordinaires des jeunes par milieu de résidence selon le sexe.

Milieu de résidence	Taux d'occupation		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bamako	61,4	45,7	52,9
Autres urbain	63,5	40,1	51,0
Rural	82,7	52,4	66,8
Ensemble	75,5	49,3	61,6

Tableau A6.01: Répartition des chefs de ménage jeunes par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Total
15-19	2015	1281	3296	5583	1624	7207	7598	2905	10504
20-24	16932	5017	21948	37140	6091	43231	54072	11107	65179
25-29	53417	7762	61180	83844	8877	92721	137262	16639	153901
30-34	105305	10943	116247	136457	12716	149173	241762	23658	265420
Total	177669	25003	202672	263025	29307	292332	440694	54310	495004

Tableau A6.2: Répartition des chefs de ménages jeunes par milieu de résidence et par sexe selon le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	68168	10340	78508	186243	21375	207618	254411	31716	286127
Primaire	20793	3576	24369	25156	2045	27201	45949	5621	51570
Secondaire & +	87249	10941	98191	46100	5120	51220	133349	16061	149410
ND	1458	145	1603	5526	768	6294	6984	913	7897
Total	177669	25003	202672	263025	29307	292332	440694	54310	495004

Tableau A6.03: Effectif et répartition (%) des habitations et de leur population par milieu résidence selon le standing du logement.

Standing du logement (variable construite)	Milieu de résidence							
	Bamako		Autre urbain		Rural		Ensemble	
	Habitation	Population	Habitation	Population	Habitation	Population	Habitation	Population
Moderne	25,86	25,67	8,34	8,05	2,07	1,82	9,62	8,62
Semi-traditionnel	20,77	20,86	10,56	10,12	2,5	2,51	8,78	8,13
Traditionnel	52,14	52,27	74,46	75,05	80,67	80,68	71,81	72,83
Précaire	1,21	1,19	6,21	6,34	14,51	14,76	9,57	10,21
Autre	0,01	0,01	0,44	0,43	0,25	0,23	0,21	0,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	549913	128129	308587	68411	1353948	264026	2212449	460565

Tableau A6.04 : Répartition (%) des ménages ordinaires dirigé par les jeunes par principal mode d'éclairage selon le degré d'urbanisation.

Mode principal d'éclairage	Degré d'urbanisme			
	Bamako	Autre urbain	Rural	Total
Électrification EDM	21,99	8,16	6,60	36,93
Électricité rurale (AMADER ou autre)	0,22	0,24	0,73	1,19
Groupe électrogène	0,01	0,06	0,34	0,42
Panneau solaire	2,39	3,46	30,21	35,96
Lampe électrique/Solaire/Pile	0,33	0,40	3,10	3,82
Lampe à gaz	0,01	0,03	0,21	0,25
Lampe à pétrole	0,07	0,07	0,43	0,57
Lampe à huile	0,03	0,07	0,38	0,48
Torche électrique/solaire	0,43	0,69	6,69	7,79
Torche à pile	0,61	1,30	8,30	10,17
Bougie	0,02	0,02	0,09	0,12
Autre	0,37	0,24	1,70	2,30

Tableau A6.05 : Répartition en (%) des ménages ordinaires dirigé par les jeunes par la principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le degré d'urbanisation.

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Degré d'urbanisme			
	Bamako	Autre urbain	Rural	Total
Eau minérale	4,42	3,59	1,25	2,43
Robinet intérieur	45,49	33,25	6,51	20,77
Robinet chez le voisin	12,94	7,32	4,19	6,97
Robinet public/ Borne fontaine	11,33	10,65	12,38	11,85
Service camion-citerne	0,11	0,64	0,74	0,55
Puits à pompe/ Forage	8,12	6,69	17,26	13,28
Puits protégé	10,87	25,06	30,49	24,49
Puits non protégé	1,60	5,62	15,52	10,38
Porteur d'eau	3,11	1,95	2,87	2,80
Eaux de surface	0,10	0,63	2,15	1,39
Eau de pluie	0,30	1,76	2,83	2,01
Autre source	1,61	2,85	3,79	3,08
Ensemble	100	100	100	100

Tableau A7.01: Effectif des jeunes dont les deux parents ne vivent par degré d'urbanisation et par sexe.

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Bamako	37264	47266	84530
Autre urbain	18262	25460	43722
Rural	83693	136332	220025
Total	139219	209058	348277

Tableau A7.02: Effectif des jeunes dont les deux parents ne vivent par région et par sexe.

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	13563	21034	34597
Kita	3424	6819	10243
Nioro	3448	7418	10866
Koulikoro	14036	21346	35382
Dioïla	2786	5570	8356
Nara	1887	2358	4245
Sikasso	8984	15701	24685
Bougouni	8622	15520	24142
Koutiala	4540	9121	13661
Ségou	14048	23242	37290
San	4118	7047	11165
Mopti	6519	6998	13517
Bandiagara	2407	3289	5697
Douentza	915	1024	1939
Tombouctou	5687	6716	12403
Gao	5185	6284	11469
Kidal	365	481	846
Taoudenni	423	519	942
Ménaka	981	1283	2264
Bamako	37278	47291	84569
Total	139219	209058	348277

Tableau A7.03: Effectifs et poids des jeunes vivant avec un handicap selon le degré d'urbanisation et le sexe.

Degré d'urbanisation	Sexe Jeune vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids
Bamako	4038	0,2	4047	0,2	8086	0,2
Autre urbain	2691	0,2	2620	0,2	5311	0,2
Rural	15436	0,2	13854	0,2	29289	0,2
Ensemble	22165	0,2	20521	0,2	42686	0,2

Tableau 7.04 : Effectif, poids des jeunes orphelins vivant avec handicap par degré d'urbanisation selon le sexe.

Degré d'urbanisation	Sexe jeune orphelin vivant avec handicap					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Bamako	1034	0,05	1060	0,05	2094	0,05
Autre urbain	592	0,05	600	0,05	1192	0,05
Rural	3203	0,04	2980	0,04	6184	0,04
Ensemble	4830	0,05	4640	0,04	9470	0,04

Tableau A7.05 : Effectifs et proportion démographiques des jeunes dont les deux parents ne vivent pas le milieu de résidence et par sexe.

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Bamako	37264	1,8	47266	2,2	84530	2,0
Autre urbain	18262	1,4	25460	2,0	43722	1,7
Rural	83693	1,1	136332	1,9	220025	1,5
Ensemble	139219	1,3	209058	2,0	348277	1,6

Tableau A7.06 : Liste du personnel.

Coordination Nationale, BCR

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
1	Arouna	SOUGANE	INSTAT/BCR	Directeur National du BCR
2	Issa	BOUARE	INSTAT/BCR	Directeur National Adjoint du BCR
3	Assa	GAKOU	INSTAT/BCR	Directrice Technique du BCR
4	Siaka	CISSE	INSTAT/BCR	Directeur Technique Adjoint du BCR
5	Jean	WAKAM	UNFPA	Conseiller Technique Principal du RGPH5
6	Harouna	FOMBA	INSTAT/BCR	Chef de Section Communication et Mobilisation

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
7	Amadou Balla	KONE	INSTAT/BCR	Chef de Section Collecte et Exploitation des Données
8	Amadou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chef de Section Informatique Traitement et Archivage des Données
9	Ahamadou	DIALLO	INSTAT/BCR	Chef de Section Méthodologie, Analyse et Publication
10	Abdoul Karim	DIAWARA	INSTAT/BCR	Chef Section Cartographie et Système d'Information Géographique
11	Seydou	COULIBALY	INSTAT/BCR	Chargé de Communication
12	Sira	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CPro
13	Seydou	DOUMBIA	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CPro
14	Moussa Mahamar	MAIGA	INSTAT/BCR	Chargé de la méthodologie et de la conception des Documents et outils techniques
15	Alpha Faguimba	KONE	INSTAT/BCR	Chargé de l'Enquête Post-Censitaire
16	Issa	DIARRA	INSTAT/BCR	Chargé de l'Analyse des données
17	Mahamadou Oumar	CAMARA	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
18	Djibril	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
19	Mamady	KEITA	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
20	Issoufou	DIAKITE	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
21	Alou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
22	Mamadou	TOUNKARA	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
23	Demba	DIALLO	INSTAT/BCR	Chargé de collecte
24	Ousmane	N'DIAYE	INSTAT/BCR	Chargé de centralisation des données
25	Aminata	KEITA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
26	Hamady	TRAORE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
27	Mahamadou	DRABO	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
28	Mohamed N	COULIBALY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
29	Roland	DIARRA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
30	Modibo	BA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
31	Kalilou	BERTHE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
32	Abdoulaye	BOUNDY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
33	Mohamed	FOFANA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
34	Boubacar	GANO	INSTAT	Comptable
35	Bouréïma	KANTE	INSTAT	Comptable
36	Mamadou Bakary	SIDIBE	INSTAT	Comptable
37	Mohamed	SANGARE	INSTAT	Comptable
38	Bandiougou	SOUMAORO	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
39	Sidi Yéhia	DIARRA	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
40	Bintou	TOGOLA	INSTAT	Secrétaire
41	Amadou M	DIALLO	INSTAT	Secrétaire
42	Adama	FOFANA	INSTAT	Chargé des Finances
43	Moussa	CISSE	INSTAT	Chargé des Finances
44	Fadoni	DIALLO	INSTAT	Chargé des Finances
45	Birama	TIMITE	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
46	Koman Issa	KEITA	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
47	Idrissa	TRAORE	INSTAT	Coordinateur de l'EPC
48	Kissima	SIDIBE	INSTAT	Coordinateur adjoint de l'EPC
49	Massa	DIAKITE	INSTAT	Superviseur de l'EPC

Consultants internationaux

N°	PRENOM	NOMS	STRUCTURE	TITRE
1	Richard	DACKAM-NGATCHOU	PAYS-BAS	Expert chargé de l'Assurance qualité
2	Yves Merlin	MBOUYAP KAMTCHA	BUCREP	Expert EPC
3	Jean-Emmanuel	NJECK	BUCREP	Informaticien
4	Hervé	BASSINGA	ISSP de Ouagadougou	Expert EPC
5	Franklin	BOUBA DJOURDEBBE	IFORD	Chef de service Publications
6	Hamidou	KONE	IFORD	Chef de service de formations
7	Emmanuel	NGWE	IFORD	Enseignant-Chercheur
8	Oliver	FISCHER	US Census Bureau	Chief of the U.S. Census Bureau's International Programs Center
9	Derek	AZAR	US Census Bureau	Technical Assistance and Capacity Building Branch International Programs
10	Joshua	HANDLEY	US Census Bureau	Survey Statistician Methodology and Software Development Branch International Programs
11	Erik	VICKSTROM	US Census Bureau	Principal Demographer, Lead of Demographic and Decennial Research Group
12	Fabián	ROMERO	US Census Bureau	Demographic Statistician International Programs
13	Mitali	SEN	US Census Bureau	Chief, Technical Assistance and Capacity Bldg, U.S. Census Bureau
14	Sherrell	GOGGIN	US Census Bureau	Survey Statistician
15	Redouane	BETROUNI	US Census Bureau	Statistician at International Programs
16	Nobuko	MIZOGUCHI	US Census Bureau	Chief, Training and Statistical Development Branch
17	Andrew	WALZ	US Census Bureau	GIS analyst
18	Cristina	BRADATAN	US Census Bureau	Statistician/Demographer, International Programs
19	Keanu W T	RENNE-GLOVER	US Census Bureau	Data Scientist, Biostatistician
20	Oumar	FALL	ANSD	Chef de la Division des Systèmes d'Information et des Bases de Données
21	Papa Djibril	BA	ANSD	Chef du Bureau de la Cartographie et de la Numérisation des données
22	Ibrahima	DIOP	ANSD	Chef du Bureau du Traitement des Données d'Enquêtes

Personnes ressources/ lecteurs

N°	PRENOMS	NOMS
1	Mamadou	BAGAYOKO
2	Adama	BARRY

3	Oumar	CISSE
4	Sékou Oumar	DIALLO
5	Mamoutou	FANE
6	Mahady Mamadou	FOFANA
7	Bakary	SACKO
8	Modibo Koly	KEITA
9	Ibrahim M.	TOURE

Analystes

N°	PRENOM (S) ET NOM	THEMES
1	Ahamadou DIALLO	Evaluation de la qualité des données
2	Amadou KONE	Etat et structures de la population
3	Siaka CISSE et Daouda Aba FANE	Etat matrimonial et nuptialité
4	Moussa Mahamar MAIGA	Natalité et fécondité
5	Ahamadou DIALLO	Mortalité
6	Idrissa Minamba DOUMBIA	Migrations
7	Mamady KEITA	Urbanisation
8	Salah Mahamane DIALLO	Scolarisation, Alphabétisation et Niveau d'instruction
9	Seydou DOUMBIA & Ely DIARRA	Caractéristiques économiques de la population
10	Ousmane DIALL & Amadou KONE	Caractéristiques des ménages
11	Djanguiné CAMARA et Maimouna KANTE	Caractéristiques de l'habitat et Cadre de vie de la population
12	Maimouna MAGLO	Situation des enfants
13	Sira TRAORE	Situation des femmes
14	Famory KONATE	Enregistrement des faits d'état civil et enrôlement au RAVEC
15	Makan SISSOKO	Situation des personnes vivant avec un handicap
16	Soumaïla Adama TRAORE	Situation des jeunes
17	Moussa Mahamar MAIGA et Issa DIARRA	Situation des personnes âgées
18	Demba DIALLO et Djanguiné CAMARA	Situation de la population nomade
19	Safiatou Lala BENGALY et Ahamadou DIALLO	Caractéristiques culturelles de la population
20	Yaya SIDIBE et Mahamadou COULIBALY	Situation des albinos
21	Abdoul Karim DIAWARA & Ibrahim Bokar MAIGA	Disponibilité et cartographie des infrastructures de base

Superviseurs nationaux

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE
1	Safiatou Lala	BENGALY	BCR
2	Djanguiné	CAMARA	DNP
3	Mahamadou Oumar	CAMARA	BCR
4	Zoumana	CAMARA	BCR
5	Mèma	CISSE	CPS/SDR
6	Amidou	DEMBELE	BCR
7	Issoufou	DIAKITE	BCR
8	Ousmane	DIALLO	ONEF
9	Oumou	DIALLO	BCR
10	Ely	DIARRA	ODHD
11	Issa	DIARRA	DNP
12	Idrissa Minamba	DOUMBIA	CERCAP
13	Youssouf	FOFANA	BCR
14	Djenguina	FOFANA	BCR
15	Elmehidy Ag	HAMAHADY	INSTAT
16	Maimouna	KANTE	DNP
17	Sékou	KAYENTAO	DGME
18	Ibrahim	KINKOUMANA	BCR
19	Famory	KONATE	BCR
20	Maimouna	MAGLO	CPS/JUSTICE
21	Idrissa Koundou	MAIGA	BCR
22	Zoumana	SANGARE	DNPD
23	Baba	SANOGO	DNPD
24	Makan	SISSOKO	ONEF
25	Moussa	SOUMAORO	BCR
26	Soumaila Adama	TRAORE	DNPD
27	Youssouf	TRAORE	ISH
28	Hamadoun	TRAORE	FHG
29	Djibril	TRAORE	BCR
30	Yacouba	TRAORE	BCR
31	Bamoussa	YALCOUYE	BCR
32	Madou	TRAORE	FSHSE
33	Moussa Mohamed	TRAORE	DNP

Coordination régionale

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
1	Moussa	DEMBELE	DRPSIAP	KAYES
2	Amadou	DIAWARA	DRPSIAP	KOULIKORO
3	Mahamadou Hamada	MAIGA	DRPSIAP	SIKASSO
4	Tahibou	SISSOKO	DRPSIAP	SEGOU
5	Amadou	NIARE	DRPSIAP	MOPTI
6	Dippa	TRAORE	DRPSIAP	TOMBOUCTOU
7	Seydou Makan	KEITA	DRPSIAP	GAO
8	Abdoulaye	TRAORE	DRPSIAP	KIDAL
9	Djénèba dite Elisa	TANGARA	DRPSIAP	BAMAKO
10	Oumar	TRAORE	DRPSIAP	TAOUDENNI
11	Halidou	MAIGA	DRPSIAP	MENAKA
12	Marie Claire	KANTE	CAEF	GOUVERNORAT -SIKASSO
13	Modibo	SANGARE	CAEF	GOUVERNORAT - MENAKA
14	Malick	Ag ATTAHER	CAEF	GOUVERNORAT TAOUDENNI
15	Adama A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KAYES
16	Lassana Sekou	CAMARA	DIRCAB	GOUVERNORAT KOUTIALA
17	Oumar Koly	KEITA	CAEF	GOUVERNORAT TOMBOUCTOU

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
18	Adama	SENOU	CAEF	GOUVERNORAT NIORO
19	Zoumana	GOITA	CAEF	GOUVERNORAT NARA
20	Abdramane	DEMBELE	CAAJ	GOUVERNORAT SEGOU
21	Arouna	DEMBELE	CAEF	GOUVERNORAT BOUGOUNI
22	Asseydou A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT BANDIAGARA
23	Seydou	BAGAYOKO	CAEF	GOUVERNORAT SAN
24	Bouroulaye	DIAKITE	CAEF	GOUVERNORAT KEITA
25	Alhader Amadou	BELLA	CAEF	GOUVERNORAT GAO
26	Mouctar Ould	OUMERA	DAE	AE- KOULIKORO
27	Alpha	MAHAURU	DAE	AE- NIORO
28	Daouda	DOUMBIA	DAE	AE – MOPTI
29	Mahamadou	KEITA	DAE	AE – KITA
30	Amadou	YATTARA	DAE	AE- MENAKA
31	Mahamar H.	MAIGA	DAE	AE- KOUTIALA
32	Idrissa	COULIBALY	DAE	AE- KIDAL
33	Itous Ag Ahmed	IKNAN	DAE	AE- SEGOU
34	Souleymane	ALIOU	DAE	AE- DOUMENTZA
35	Ouaya Seyo	TAMBOURA	DAE	AE- TOMBOUCTOU
36	Lamine	TRAORE	DAE	AE- BOUGOUNI
37	Seydou N.	MAIGA	DIRECTEUR	AE KAYES
38	Sadou	ABDOU	DIRECTEUR	AE -GAO
39	Sinaly	TOGOLA	DIRECTEUR	AE- SIKASSO
40	Yanago	DOUMBO	DIRECTEUR	AE-SAN
41	Ibrahim	Ag MOHAMED	DIRECTEUR	AE-KATI
42	Aicha Belo	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KIDAL
43	Ténimba	DOUMBIA	DCAF	AEBRD
44	Mouneissa	H Aidara	DIRECTRICE	AE-TA OUDENNI
45	Birama	DAOU	DIRECTEUR	AE- DIOÏLA
46	Issa	DIARRA	CAEF	GOUVERNORAT- DOUMENTZA
47	Ousmane	DIALLO	CAEF	GOUVERNORAT MOPTI
48	Alhousseiny B.	TOURE	CAEF	GOUVERNORAT KOULIKORO
49	CISSE Aminata	DIALLO	GOUVERNEUR	GOUVERNORAT DIOÏLA
50	Yaya	WAIGALO	CAEF	GOUVERNORAT BAMAKO

Superviseurs régionaux, DRPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	REGION
1	Boubacrine	TRAORE	KAYES
2	Ibrahim	NAFA	KAYES
3	Sékou	DIARRA	KOULIKORO
4	Drissa	DIALLO	KOULIKORO
5	Siaka	DIALLO	SIKASSO
6	Brama	MARIKO	SIKASSO
7	Souleymane	KABORE	SEGOU
8	Baba	DIAWARA	SEGOU
11	Namory	TRAORE	MOPTI
12	Amadou	KONE	MOPTI
21	Lamine	COULIBALY	TOMBOUCTOU
22	Ibrahim	BAGNA	TOMBOUCTOU
9	Amadou	SOGOBA	GAO
10	Oumar	DEMBELE	GAO
13	Lousseyni	TIELA	KIDAL
14	Ibrahim Mazou	TOURE	KIDAL
15	Abdoul Aziz N'Daya	CISSE	TAOUDENNI
16	Ahmed	OULD SAKHY	TAOUDENNI
17	Ag Almostapha	MIYARATA	MENAKA
18	Boubacar	HAMADI	MENAKA
19	Abdramane	TRAORE	BAMAKO
20	Aïchata	BOUARE	BAMAKO

Superviseurs locaux, SLPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
1	Abdoulaye	SIBY	Chef SLPSIAP	KAYES	KAYES
2	Makan	KANTE	Chef SLPSIAP	BAFOULABE	KAYES
3	Boubacar	DIARRA	Chef SLPSIAP	DIEMA	KAYES
4	Bouacar	KONE	Chef SLPSIAP	KENIEBA	KAYES
5	Amadou Dit M'Bara	DIALLO	Chef SLPSIAP	KITA	KAYES
6	Seydou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	NIORO	KAYES
7	Baly	DABO	Chef SLPSIAP	YELEMANE	KAYES
8	Sidi	CISSE	Chef SLPSIAP	KOULIKORO	KOULIKORO
9	Moussa	KONE	Chef SLPSIAP	BANAMBA	KOULIKORO
10	Abdoulaye	COULIBALY	Chef SLPSIAP	DIOÏLA	KOULIKORO
11	Mamourou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	KANGABA	KOULIKORO
12	Yaya	DIALLO	Chef SLPSIAP	KATI	KOULIKORO
13	Djelimory Dit S	DIABATE	Chef SLPSIAP	KOLOKANI	KOULIKORO
14	Ibrahima Samba	MAIGA	Chef SLPSIAP	NARA	KOULIKORO
15	Yamousa	BOUARE	Chef SLPSIAP	SIKASSO	SIKASSO
16	Since	KEITA	Chef SLPSIAP	BOUGOUNI	SIKASSO
17	Boubacar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	KADIOLO	SIKASSO
18	Souleymane	TRAORE	Chef SLPSIAP	KOLONDIÉBA	SIKASSO
19	Amadou	MAIGA	Chef SLPSIAP	KOUTIALA	SIKASSO
20	Moussa	TRAORE	Chef SLPSIAP	YANFOLILA	SIKASSO
21	Moussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	YOROSSO	SIKASSO
22	Mamadou	KONATE	Chef SLPSIAP	SEGOU	SEGOU
23	Daouda	KONE	Chef SLPSIAP	BAROUELI	SEGOU
24	Ali	SANOGO	Chef SLPSIAP	BLA	SEGOU
25	Sidiki	KOUMA	Chef SLPSIAP	MACINA	SEGOU
26	Jean Paul	KONE	Chef SLPSIAP	NIONO	SEGOU
27	Emile Ibrahim	CAMARA	Chef SLPSIAP	SAN	SEGOU
28	Badra Aliou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	TOMINIAN	SEGOU
29	Mamadou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	MOPTI	MOPTI
30	Boukary	TRAORE	Chef SLPSIAP	BANDIAGARA	MOPTI
31	Mamadou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	BANKASS	MOPTI

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
32	Idrissa	CISSE	Chef SLPSIAP	DJENNÉ	MOPTI
33	Abdoulaye	DAO	Chef SLPSIAP	DOUENZA	MOPTI
34	Moïse	KAMATE	Chef SLPSIAP	KORO	MOPTI
35	Abdramane	DIAKITE	Chef SLPSIAP	TENEKOU	MOPTI
36	Ibrahim	BOCOUM	Chef SLPSIAP	YOUWAROU	MOPTI
37	Oumar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	TOMBOUCTOU	TOMBOUCTOU
38	Yacouba	KANE	Chef SLPSIAP	DIRE	TOMBOUCTOU
39	Hama	TEMBINE	Chef SLPSIAP	GOUNDAM	TOMBOUCTOU
40	Daouda	GUINDO	Chef SLPSIAP	GOURMA RHAROUS	TOMBOUCTOU
41	Yacouba	DIARRA	Chef SLPSIAP	NIAFUNKE	TOMBOUCTOU
42	Issa	FANE	Chef SLPSIAP	GAO	GAO
43	Amirou	TOGO	Chef SLPSIAP	ANSONGO	GAO
44	Lassine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	BOUREM	GAO
45	Abdou	HAIDARA	Chef SLPSIAP	KIDAL	KIDAL
46	Ismaila N	DIANE	Chef SLPSIAP	ABEIBARA	KIDAL
47	Agaly	AG EKAWEL	Chef SLPSIAP	ACHIBOGHO	KIDAL
48	Malamine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	TESSALIT	KIDAL
49	Yaya	SAMAKE	Chef SLPSIAP	TIN-ESSAKO	KIDAL
50	Allim	MOHAMED	Chef SLPSIAP	TAOUDENNI	TAOUDENNI
51	Lalla Mint	SIDI MOHAMED	Chef SLPSIAP	ACHOURAT	TAOUDENNI
52	Ali	OULD NAJIM	Chef SLPSIAP	AL-OURCHE	TAOUDENNI
53	Sidi Boubacar	OULD MOHAMED SALAH	Chef SLPSIAP	ARAOUANE	TAOUDENNI
54	Mohamed Lamine	OULD MOHAMED	Chef SLPSIAP	BOUJBEHA	TAOUDENNI
55	Oussama	DRISSI	Chef SLPSIAP	FOUM ELBA	TAOUDENNI
56	Hamza	SALIHOU	Chef SLPSIAP	MENAKA	MENAKA
57	Habiboulah	HAMA MAIGA	Chef SLPSIAP	ANDÉRAMBOUKANE	MENAKA
58	Assaleh	AG AFOUDNEMONY	Chef SLPSIAP	INEKAR	MENAKA
59	Ilaji	AG HOUZEIFATA	Chef SLPSIAP	TIDERMENE	MENAKA
60	Hawa	SISSOKO	Chef SLPSIAP	COMMUNE 1	BAMAKO
61	Boureïma	GOITA	Chef SLPSIAP	COMMUNE 2	BAMAKO
62	Massaran	SANGARE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 3	BAMAKO
63	Awa	KONATE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 4	BAMAKO
64	Madina	DIAMOUTENE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 5	BAMAKO
65	Fatimata	DEMBELE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 6	BAMAKO

Membres de l'équipe de veille

N°	PRENOMS	NOMS	ROLE
1	Isidore	CAMARA	Membre Cartographie
2	Abdramane	TRAORE	Membre Cartographie
3	Souleymane	TRAORE	Membre Cartographie
4	Sankoun	SISSOKO	Superviseur Equipe de veille
5	Zima	DIALLO	Membre Suivi de la collecte des données CAPI – NATIONAL
6	Zoumana	TRAORE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
7	Nana	MAIGA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
8	Elhadj	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
9	Moctar	DIARRA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
10	Sata	KEITA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
11	Sékou Arouna	SANGARE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
12	Sambou	DEMBELE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
13	Ahmadou	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
14	Mahmoud AG	ALY	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
15	Yaya	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
16	Abdrahamane	DJITEYE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
17	Aly	DJIGUIBA	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
18	Aly	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
19	Djibril	DIALLO	Membre chargé de la Gestion du Web et la sécurité du réseau
20	Souleymane	NIARE	Membre chargé de la Gestion du Web et l'extraction des données
21	Mama	KANE	Membre chargé de la maintenance informatique
22	Oumou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
23	Seydou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données

24	Alhakimou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
25	Astan	COULIBALY	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
26	Moussa	TRAORE	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
27	Ahamadou	TOURE	Membre traitement des appels du numéro vert
28	Sidy Ousmane	DE	Membre traitement des appels du numéro vert
29	Mounina	CISSE	Membre traitement des appels du numéro vert
30	Nassoum	KEITA	Chargé du secrétariat
31	Boubacar	KONATE	Chargé de la reprographie



INSTAT
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

 BP 12, AVENUE DU MALI, HAMDALLAYE ACI 2000
 (+223) 20-22-24-55/20-22-48-73
 direction@instat.gouv.ml / instatmali2014@yahoo.fr
Site Web : www.instat-mali.org